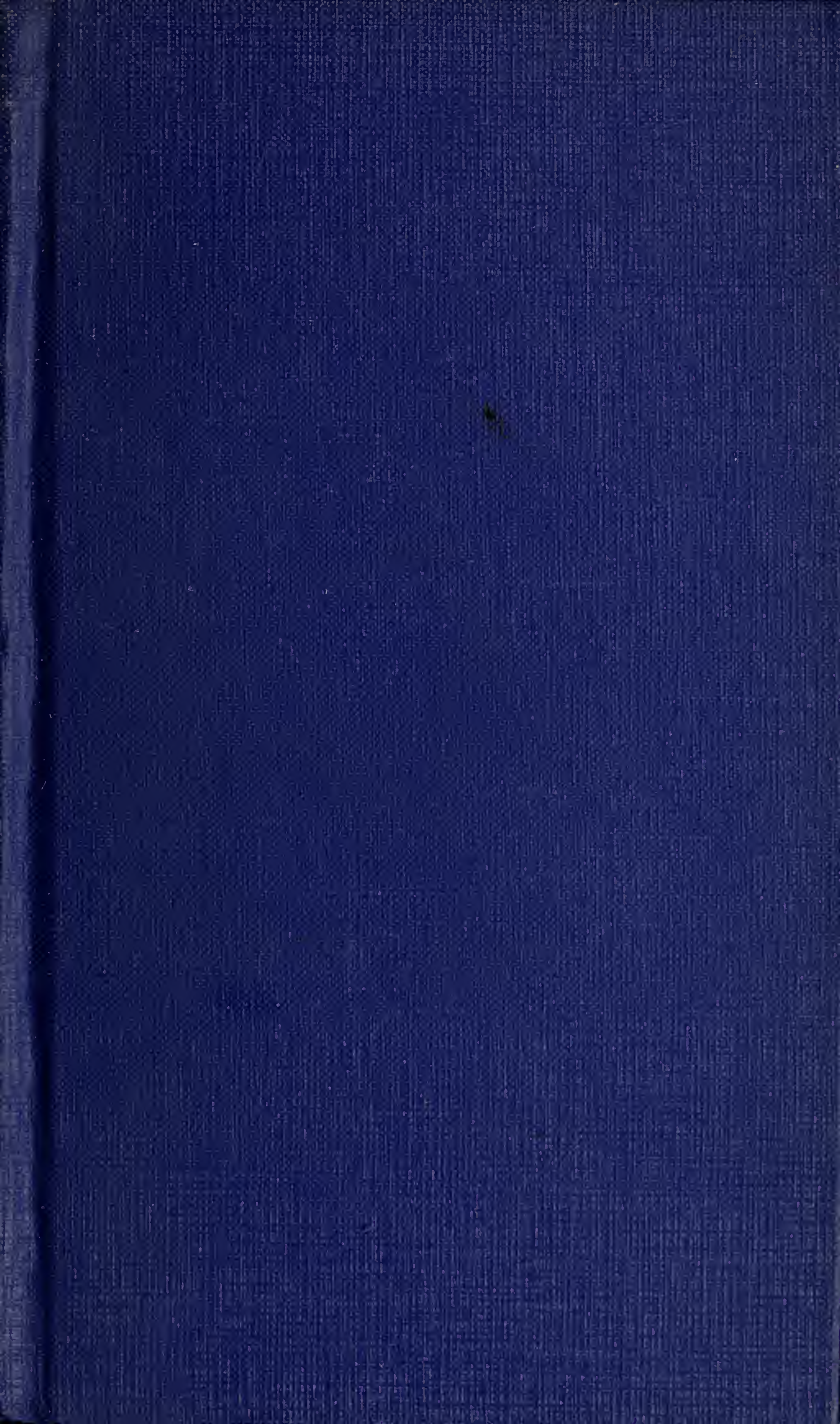


C E



OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

Suite de 1775-1778.

RECUEIL
DES LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DE LA HARPE.

10 d'octobre.

OUI, par les envieux un génie excité, 1775.
Au comble de ſon art eſt mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre ſituation, mon cher ami ; voilà ce que doivent penſer tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, juſqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureuſement votre courage eſt égal à votre génie. M. d'*Alembert* a paſſé par les mêmes épreuves. Je ne ſais quel poliſſon de Saint-Médard l'a appelé *Rabſacès* et *bête puante* : et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur ordinaire du roi, a traité *Pierre Corneille*. Vous m'avouerez

1775. que ces exemples ſont conſolans. Avouez encore que les noms de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot* ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. de *Vaines*, avec MM. d'*Alembert*, *Suard*, *Saurin*, &c. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perſe vous vengeront pleinement des inſectes de Paris. Leur bourdonnement ne ſera pas entendu parmi les battemens de mains. Je ſuis bien fâché d'être ſi vieux et ſi faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de ſoixante et dix ans, avec quel empreſſement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triſte décadence. Il me ſemble qu'il ſe forme un nouveau ſiècle. Les petites perſécutions que la littérature eſſuie encore, ne ſont qu'un reſte de la fange des derniers temps. Elle ne vient point juſqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibuſque videt nubes et ſidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première repréſentation de Menzicof, j'y enverrai un jeune homme

qui aime vos vers paſſionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais ſi l'hiver me tue avant les repréſentations, je vous prie très-inſtamment de me ſuccéder, et de dire nettement à l'académie que telle eſt ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice teſtamentaire. *V.* 1775.

LETTRE II.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 d'octobre.

CELLE-CI eſt la cinquième, Madame; ainſi je préſume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras ſur la maiſon que M. de *Saint-Julien* devait acheter pour vous, et ſur le teſtament de feu M. de *Gouvernet*, ne changeront rien au palais la Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. *Racle*, pour que le corps de la maiſon ſoit fini avant l'hiver. Il le ſera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embelliſſemens et les ameublemens dépendront enſuite de votre goût,

de votre magnificence et d'une ſage économie.
1775. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre *Papillon-philoſophe*, qui fait cent lieues ſur ſes ailes légères ſans ſe fatiguer, et qui le lendemain va ſolliciter nos affaires, même en oubliant les ſiennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monſieur le contrôleur général, à M. de *Trudaine*, à M. l'abbé *Morellet* et à M. *Dupont*. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés ; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le miniſtère leur accorde ; qu'ils prient ſeulement M. *Turgot* et monſieur de *Trudaine* de conſidérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, ferait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant pluſieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de ſept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous ſoumettant d'ailleurs à la déciſion du miniſtère. Je l'ai écrit à notre protectrice ; je le répète, parce que cela me paraît très-néceſſaire.

J'écarte ſurtout la prétendue demande d'acheter le ſel de la ferme générale au prix de

Genève, et de prendre une ſomme ſur ce ſel pour payer les dettes de la province. Cette idée ſerait entièrement contraire aux vues de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*, qui veulent que la terre paye toutes les dépenſes, parce que tous les revenus viennent d'elle. 1775.

Enfin, ayant accepté purement et ſimplement les offres généreuſes de M. de *Trudaine*, et nous ſoumettant avec reconnaiſſance à ſes déciſions, nous avons le plus juſte ſujet d'eſpérer un plein ſuccès de l'entrepriſe protégée par vous.

Je prends la liberté de baiſer, très-humblement et avec reſpect, les ailes brillantes du *Papillon-philoſophe*. Qu'il ne dédaigne pas les ſentimens du vieux hibou qui ſera à ſes pieds tant qu'il reſpirera. *V.*

1775.

LETTRE III.

A M. DUPONT.

10 d'octobre.

J'AI reçu, Monfieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce fera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux befoins de l'Etat, fans paffer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce fera fur nous que M. de *Sulli-Turgot* fera l'effai de fes grands principes.

Je ne fais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le fel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui fervirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il eft vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une propofition de nos états; mais je m'y fuis oppofé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent abfolument aux vues et à la décifion de monfieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de *Trudaine* a bien voulu nous propofer de concert avec lui, a été accepté avec la plus refpectueufe reconnaiffance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la ſomme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité. 1775.

Il eſt prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui déſolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de ſept mille livres de profit.

Meſſieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et ſi elle les avait, ſi elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne ferait pas au roi, ce ſerait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suiſſes, quarante à cinquante mille francs à des pariſiens, pour nous avoir vexés juſqu'à préſent par une armée de commis! Il leur eſt très-indifférent que leurs gardes ſoient au milieu de nos maiſons, ou ſur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, ſous prétexte qu'ils ſe donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette ſomme eſt le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monſieur le contrôleur général avec la plus grande ſoumiſſion.

1775. Je vous fupplie, Monfieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos fentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, fi vous le jugez à propos.

Quant aux natifs génevois, bannis de la république depuis l'efpèce de guerre civile de Genève, et retirés à Verfoy, ils ne font qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui foient utiles. Un troifième, qui fe nomme *Bérenger*, fe mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une hiftoire de Genève, dont le confeil de la république a été très-irrité.

Le quatrième s'eft fait marchand de liqueurs, et ne réuffit point dans ce commerce. Ce marchand étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens affemblés, avec défenfe de mettre les pieds dans Genève, fous peine de mort, furprit, il y a quelque temps, un paffe-port de monfieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce paffe-port. Monfieur le commandant l'ayant fu, ordonna à M. *Fabry*, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait furpris : le génevois refufa d'obéir. M. *Fabry* envoya deux gardes de la maréchauffée pour retirer ce paffe-port.

Voilà l'état des chofes fur cette petite

affaire. Vos réflexions ſur la demande de ces Génevois ſont dignes de votre ſageſſe. 1775.

J'oſe féliciter la France et mon petit pays de Gex, que M. *Turgot* ſoit miniſtre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et reſpectueuſe reconnnaiſſance, votre, &c.

LETTRE IV.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, 12 de novembre.

VOUS ne vous contentez pas, Monſeigneur, des bénédictions de la France ; vous étendez vos bontés juſqu'aux frontières de la Suiſſe. J'étais dans un état aſſez douloureux, après un de ces petits avertiſſemens que la nature donne ſouvent aux gens de mon âge, lorſque madame de *Roſambo* a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monſieur votre gendre, et les couſins iſſus de germain de *Télémaque*. J'ai vu chez moi deux familles de grands-hommes ; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que

1775. je l'aurais voulu, je me ſuis ſenti conſolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus ſincères et les plus tendres remercîmens. Madame de *Roſambo* eſt comme vous, Monſeigneur; elle porte la conſolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuſer des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuſe avec laquelle vous en avez daigné uſer envers moi; mais ces bontés ne ſortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus ſincère et le plus profond reſpect, Monſeigneur, votre, &c.

LETTRE V.

1775.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 de novembre.

Ils difent, mon cher philofophe forbonique, que je fuis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'eft pauvre chofe que l'homme, et il eft ridicule à un homme auffi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en foit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon teftament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de fervir ma petite province : elle fera fans doute tout ce que le miniftre ordonnera, et le fera avec joie et reconnaiffance; mais il me femble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale, eft un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de repréfentations; mais c'eft cinq cents livres pour la poche de chacun de meffieurs les foixante fermiers généraux. Ce n'eft rien pour eux, et c'eft un fardeau immenfe pour nous.

Au refte, ce n'eft pas moi qui parle, c'eft le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

1775. Un orage ſuivi d'un déluge, a détruit deux de mes maiſons; et, ce qui eſt bien pis, a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes*, qui daignait paſſer par Ferney pour s'aller promener en Suiſſe.

Pour la maiſon que mon ame habite, elle ſera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous ſerai tendrement attaché. Madame *Denis* vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur. *V.*

LETTRE VI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 de novembre.

Le ſec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. *Craſſy*, une lettre de la protectrice. Il a expliqué ſon affaire à madame *Denis* et à moi. Vous ſouvenez-vous, Madame, des lettres de M. le chevalier de *Boufflers* à madame ſa mère, et celle où il lui conte ſa converſation avec M. de *Sarobert? La cavalerie du roi, mort-dieu, battait par-tout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu; mais nous ſommes entrés dedans comme dans du beurre, ſacre-dieu.*

Mais, Madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maiſon, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéreſſer à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des miniſtres, et vous vous oubliez vous-même pour nous ſecourir. 1775.

J'écrirai à votre très-aimable et reſpectable duc, puiſqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre ſera bien reçue. Cette lettre ſera mon teſtament que mon cœur dictera.

Mon cher *Wagnière*, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur eſt ſenſible, mais que ma tête n'eſt pas trop bonne. Le petit accident qui m'eſt arrivé laiſſe toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'eſprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de *Trudaine*, qui eſt un peu raiſonné, dans lequel même il y a de l'arithmétique; et ſi vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le ſoleil n'eſt pas couché.

L'abbé *Morellet* m'a mandé que monſieur le contrôleur général était réſolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je

1775. ſais bien que cette liberté n'a point de prix ; mais je repréſente humblement que, ſi on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuſe. Cependant nous en paſſerons ſans doute par tout ce que M. *Turgot* et M. de *Trudaine* ordonneront.

Les maiſons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes* allant en Suiſſe par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maiſons, du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous eſpérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père *Adam* ſoutient toujours que ce brave général, qui eſt à préſent miniſtre de la guerre (*), a commencé par être jéſuite, et il le dit ſi poſitivement que j'en doute ; mais ſi la choſe eſt vraie, cela fait voir qu'on peut ſe méprendre dans la jeuneſſe ſur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mouſquetaires.

Ce jeune *Morival*, qui a eu l'honneur de vous faire ſa cour à Ferney, a commencé, comme vous ſavez, ſa carrière d'une manière plus funeſte. Il eſt actuellement très-bien

(*) M. le comte de *Saint-Germain*.

auprès

auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans son enfance de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit. *V.*

1775.

LETTRE VII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de novembre.

PUISQUE vous dites, Madame, à monsieur d'*Argental* :

Atis comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride.

Je vous dirai :

Eglé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant *Quinault* que vous : je ne suis pas de ces pédans qui le trouvent fade,

1775. et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorſqu'il en devait parler. Je le regarde comme le ſecond de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la préciſion.

Il eſt très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puiſque vous ne m'écrivez point; mais il n'eſt pas vrai que je ſois comblé d'honneurs; je ne le ſuis que de ridicules, et c'eſt toujours par ſes amis qu'on eſt maltraité.

M. d'*Argental* s'obſtine à me croire tombé dans une eſpèce d'apoplexie pour avoir été gourmand; et le fait eſt que mon accident me prit après avoir été un jour ſans manger. Il m'appelle auſſi commiſſaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je ſuis opprimé départi par ces meſſieurs.

Voulez-vous, Madame, que je vous parle vrai? mon département eſt l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philoſophiques de *Cicéron* ſur ce ſujet plus uſé qu'aiſé, et je ne vous conſeille pas de les lire; car, quoique ce grand-homme ſoit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de *Chaulieu* avait préciſément mon âge quand il eſt mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les ſuites de mon accident m'ont paru ſi ſérieuſes, que je n'ai pas voulu faire mon voyage ſans prendre la liberté de dire adieu à

celle que vous appeliez votre grand'maman (*). Comme il ſaut ſe réconcilier dans ces momens-là, j'avais ſur le cœur l'injuſtice de ſon mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais aſſurément bien éloigné de l'être ; mais je n'ai pas mieux réuſſi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens : elle ſe moque de mes honneurs et de mon apoplexie. 1775.

Jugez ſi dans cet état j'ai eu des choſes bien amuſantes à vous dire ? je ne ſavais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'aſſemblée du clergé.

Mais vous, Madame, qui vivez dans le centre des plaiſirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre ſolitaire oſe vous écrire du fond de ſes déſerts et de ſes neiges, privé de toute ſociété et de preſque tous ſes ſens, lorſque vous en avez encore quatre excellens. C'eſt à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau, mais ce n'eſt pas à eux de vous importuner de leurs rêveries ; il faut qu'ils ſoient diſcrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom *Calmet* qui viennent lutiner les vivans.

Soyez très-sûre que, ſi j'ai perdu tout ce

(*) Madame la ducheſſe de *Choiſeul.*

1775. qui fait vivre, paſſions, amuſemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reſte ſérieuſement attaché, et que je le ſerai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la perſonne de mon ſiècle qui eſt le plus ſelon mon cœur et ſelon mon goût, ſuppoſé que j'aye encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes conſolations, et je dirai : C'eſt auprès d'elle que j'aurais voulu paſſer ma vie. *V.*

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de novembre.

Il faut donc que je vous diſe, mon cher ange, que ſi madame *du Deffant* ſe plaint de moi par un vers de *Quinault*, je me ſuis plaint d'elle par un vers de *Quinault* auſſi. Je crois qu'actuellement nous ſommes les ſeuls en France qui citions aujourd'hui ce *Quinault* qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne ſais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à

m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience. 1775.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de *Duras* en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le tripot comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du Prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante, selon ma façon de penser, c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé *Raynal*. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa*

1775. *hora.* Il n'y aura donc plus moyen chez les Velches de penfer honnêtement, fans être expofé à la fureur des barbares ! cette idée me trouble jufque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé *Raynal* trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne foit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas !

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui eft à vous depuis environ foixante et dix ans. *V.*

LETTRE IX.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 de décembre.

MONSIEUR,

Nos petits états s'affembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui repréfentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'affujettiffement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains font

maudits dans l'Evangile ; je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance. 1775.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit, purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, Monsieur, il faut que je vous envoye une lettre que je viens de recevoir de M. *Fabry*, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat ; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres ; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *Positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligé continuellement, vous, Monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être

1775. auſſi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des ſoixante colonnes de l'Etat, qui ſont des colonnes d'or. Nous ne ſommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a ſemé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le diſait; mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs *qui euntes ibant et flebant mittentes ſemina ſua.*

Enfin, Monſieur, cette opération eſt la vôtre; c'eſt celle de M. *Turgot.* Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues ſignera ſon remercîment; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'eſt par-là qu'on rachète ſes péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou ſix mille francs par an ſur les trente mille livres, pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propoſe cette bonne œuvre à monſieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela eſt très-aiſé; et meſſieurs des fermes ne pouſſeront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pouſſerons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne.

Elle

Elle n'a rien de commun avec l'acceptation folennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, &c. 1775.

LETTRE X.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ETAT, CONTROLEUR GENERAL DES FINANCES.

Décembre.

Monseigneur le contrôleur général eft fupplié de daigner jeter un coup d'œil fur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes confiftent :

I.

Dans la permiffion de faire venir toutes les marchandifes de Marfeille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption feule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la néceffité de fe pourvoir à Genève de toutes les chofes néceffaires à la vie. Cette différence prodigieufe entre une ville étrangère et un pays appartenant au roi, a mis les Génevois en état de fe faire plus de fept millions de rente fur les finances

1775. de ſa Majeſté, et d'être en poſſeſſion, avec le ſieur *Geoffrin*, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

I I.

Monſeigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à ſa Majeſté environ cent trente mille livres par année, ſans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

I I I.

Il verra que ce pays très-pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occaſionnées par les corvées.

I V.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propoſe à la ferme générale, et ce qu'il demande au ſujet du ſel et du tabac.

Les états de Gex attendront très-reſpectueuſement les ordres de monſeigneur.

LETTRE XI.

1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau ſujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe ſur ceux qui s'oppoſaient au ſalut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la ſuivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout miſérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je propoſai au clergé d'accepter la bulle *unigenitus* de M. *Turgot*, c'eſt-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et ſimplement, avec une *reconnaiſſance reſpectueuſe*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et ſoupiraient après ce moment comme après leur ſalut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province. On mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carroſſe. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre ſanté, à celle de

1775. M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, Madame, vous écrire tout cela le mardi ; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois ; et vous verrez par cette lettre qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car pendant que nous paſſions doucement notre temps à remercier M. *Turgot*, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres ſecrets de nous ſaccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maiſons, y feſaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les payſans à ſe racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a point ſonné le tocſin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il eſt bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir leurs troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès ſi puniſſables. Les honnêtes

gens ont été très-fages, et ont contenu le peuple qui voulait fe jeter fur ces brigands comme fur des loups enragés. 1775.

Puiffe M. *Turgot* nous délivrer de ces monftres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis !

Le palais Dauphin eft bien loin d'être couvert. M. *Racle* nous avait flattés qu'il le ferait au premier de novembre ; mais tout s'eft borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maifon de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magafins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde eft perfuadé que notre petit pays va s'enrichir et fe peupler. On s'empreffe en effet à me demander des maifons à toute heure ; mais je ne bâtis pas comme *Amphion*, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer ; mais j'aurai au moins achevé à peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la confolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé *V.*, qui eft à vous jufqu'à fon dernier foupir.

1775.

LETTRE XII.

A M. BAILLY,

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

A Ferney, le 15 de décembre.

J'AI bien des grâces à vous rendre, Monſieur ; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (*), lorſque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier ; j'ai déjà lu le ſecond preſque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre, *Hiſtoire du ciel*, à bien plus juſte titre que l'abbé *Pluche* qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne ſont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze ſignes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que *Rebecca* était le ſigne de la vierge, avant qu'elle eût épouſé *Iſaac ;* que le bélier était celui qu'*Abraham* avait ſacrifié ſur la montagne *Moria ;* que les gémeaux étaient *Jacob* et *Eſaü*, &c.

(*) *Hiſtoire de l'aſtronomie ancienne.*

Je vois dans votre livre, Monſieur, une profonde connaiſſance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorſque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empreſſement que celui de le relire : mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaiſir. Je ſuis déjà entièrement de votre avis ſur ce que vous dites qu'il n'eſt pas poſſible que différens peuples ſe ſoient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaiſſances, les mêmes fables et les mêmes ſuperſtitions, ſi tout cela n'a pas été puiſé chez une nation primitive qui a enſeigné et égaré le reſte de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynaſtie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaiſſez les livres de M. *Holwel* et de M. *Dow;* vous citez ſurtout ce bon homme *Holwel.*

1775.

Vous devez avoir été bien étonné, Monſieur, des fragmens de l'ancien *Shaſtabad*, écrit il y a environ cinq mille ans. C'eſt le ſeul monument un peu antique qui reſte ſur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaiſe, pour le chercher et pour l'entendre. Je ſoupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en ſuis informé au gouverneur de la compagnie anglaiſe des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui eſt un des hommes les plus

1775. inſtruits de l'Europe. Il m'a dit que M. *Holwel* était la vérité et la ſimplicité même : il ne pouvait aſſez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue ſacrée des brachmanes, qui n'eſt connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, Monſieur, je ſuis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, aſtronomie, aſtrologie, métempſycoſe, &c.

Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, Monſieur, l'eſtime la plus ſincère et la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE XIII.

1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 de décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Ecluse ; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une buche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monsieur le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

1775. Le courier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'eſt pas trop bien entendu, mais cela eſt au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, Madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aye la conſolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magaſins dans leſquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les déſaſtres que les ouragans et les inondations avaient cauſés; mais pour Château-Dauphin il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé : ainſi je conſeille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer ſa colonie de ſa préſence, de ne point deſcendre à Château - Dauphin où elle ne trouverait que des pierres qui ne ſont pas encore les unes ſur les autres; mais il y a bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir viſiter ſon pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de *Varicourt*, qui eſt un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de

Craffy ; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles ; elle aura rapatrié M. de *Richelieu* avec madame de *Saint-Vincent*, plutôt que de venir dans notre miférable climat. Il faut me réfoudre à paffer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaifir d'être délivré des pandoures de meffieurs les fermiers généraux. Leur armée eft encore à nos portes. Je ne peux pas dire : 1775.

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

et je ne fais quand mes derniers regards feront confolés par votre préfence.

LETTRE XIV.

A M. TURGOT.

22 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainfi je ferai court.

Quand je vous ai propofé de fauver les ames de foixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché ; et c'était même contre mon intention que je vous adreffais ma prière,

1775. parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de *Sulli-Turgot.*

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante et dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

LETTRE XV.

1775.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

Sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.

A Ferney, 23 de décembre.

JE vous dois des remercîmens, Monſieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il eſt très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur ſiècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'*Eloge de* l'ancien *Dorat* vous a fourni une occaſion bien agréable de rendre juſtice à M. *Dorat* d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges ſe ſouviendra un jour avec une tendre reconnaiſſance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une obſervation ſur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous ſuppoſez, après tant d'autres, que *Charles IX* eſt l'auteur de ces beaux vers à *Ronſard* :

Tous deux également nous portons des couronnes, &c.

1775. Il n'eſt guère poſſible que ces vers ſoient de la même main qui écrivait à *Ronſard :*

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoiſe,
Adviendra entre nous une bien grande noiſe.

On peut croire que ces derniers vers étaient de *Charles IX*, et que les autres étaient d'*Amiot*, ſon précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthelemi, n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il eſt triſte que vous citiez dans vos notes un auſſi vil coquin que le *Sabatier de Caſtres.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSIEUR,

DEPUIS l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte ſoumiſſion à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choſes dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous ſouvient qu'autrefois, lorſque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce,

on fuſcita je ne ſais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y oppoſer. On ſe ſert aujourd'hui du même artifice. 1775.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'aſſure même qu'on a ſigné des noms de gens qui n'exiſtent pas.

Je ne fais nulle réflexion ſur cette manœuvre, je la ſoumets à votre jugement et à vos ordres, ainſi qu'à ceux de monſieur le contrôleur général.

Un nommé *la Gros* ſort de chez moi dans le moment. Il propoſe, conjointement avec le ſieur *Sédillot*, receveur du ſel de la province pour les fermiers généraux, et avec le ſieur *la Chaux*, receveur du domaine, de fournir de ſel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et ſe chargent de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à préſent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monſieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. *Fabry*, il m'a répondu que oui ; que M. *Fabry* a reçu ſes offres avec tranſport, et qu'il n'attend que la conſommation de l'affaire des franchiſes pour tranſiger avec cette

1775. nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de ſe pourvoir de ſel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de ſigné entre cette compagnie et M. *Fabry*, ſubdélégué de monſieur l'intendant.

Je me borne, Monſieur, à vous dire ſimplement les faits, et à vous renouveler les juſtes ſentimens de ma reconnaiſſance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de décembre.

Il faut, Monſieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les ſavez, et que vous avez contribué plus que perſonne à nous délivrer d'eſclavage.

Vous ne penſez pas ſans doute que les hommes ſoient plus ſages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous ſommes, il eſt vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues,

nos

nos petits intérêts, nos divifions, nos fottifes, *tutto il mondo è fatto come la noftra famiglia.* 1775.

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. *Turgot* la permiffion de payer trente mille francs d'impôts à meffieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écriviffe lettre fur lettre pour fupplier le miniftre de diminuer cette fomme ; de forte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les affemblées du clergé, c'eft-à-dire, agir contre ma confcience.

Cependant, quand il fallut affembler les états pour accepter les bontés de monfieur le contrôleur général, j'allai à cette affemblée, où d'ailleurs je ne vas jamais, et j'eus le plaifir de faire mettre dans les regiftres : *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaiffance la plus refpectueufe.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma miffion ; je ne veux aller ni fur les droits, ni fur les prétentions de perfonne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je fuis affez content, pourvu que nous foyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puiffe commercer comme Genève avec les provinces méridionales du royaume.

Je fuis perfuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à

1775. valoir beaucoup plus qu'on ne les eſtimait auparavant. Ce ſeul mot de liberté du commerce réveille toute induſtrie, anime l'eſpérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit eſſai de monſieur le contrôleur général, comme *experimentum in anima vili;* mais aſſurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, eſt pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. *Turgot*. C'eſt le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuiſé et malade lui devra bientôt une ſanté brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, ſans quoi je ſerai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en ſon nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de *Trudaine;* je le ſens plus que perſonne. Je ſens ſurtout combien il eſt doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne ſais rien de l'académie; on dit que M. *Turgot* pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. *Colbert;* plût à Dieu! mais vous, eſt-ce que vous ne ſerez pas un jour de la bande?

Je vous embraſſe bien tendrement.

Le vieux malade V.

LETTRE XVIII.

1775.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 de décembre.

MON cher ami, vous ne m'avez point accufé la réception de deux paquets de graine pour fa Majefté. Vous ne m'avez rien écrit au fujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais inftruit fa Majefté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accufés, eft le feul qui foit pleinement inftruit des malverfations horribles qui furent commifes dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces myftères d'iniquité dans un mémoire qui fervira beaucoup à la réforme de la jurifprudence.

Le préfent miniftère fous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme néceffaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne fera pas oubliée.

C'eft tout ce que peut vous mander pour le préfent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous eft très-attaché. *V.*

1775.

LETTRE XIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 de décembre.

Je commence, Monſieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que meſſieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une ſomme un peu trop forte ; mais que nous ſommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monſieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province ; il en ſera autant du reſte du royaume. L'abolition des corvées eſt ſurtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, ſi le commencement de l'année 1776 ſerait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à meſure qu'on en jouit ; mais ce n'eſt pas pour nous que nous préſenterions cette requête, ce ſerait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du

royaume, où la nature humaine eſt encore écraſée par la tyrannie féodale. Quel inſupportable opprobre, mon cher philoſophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de ſix pieds de haut, eſclaves de quelques moines, et beaucoup plus eſclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de meſſieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il eſt ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux ſoient eſclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? cela peut-il ſe ſouffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la ſervitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des francs? 1775.

Nous avons un projet d'édit ſous *Louis XIV*, minuté par le biſaïeul de M. de *Malesherbes*, pour détruire la main-morte, en indemniſant les ſeigneurs féodaux. Qui pourra s'oppoſer à cette entrepriſe, ſi M. de *Malesherbes* et M. *Turgot* veulent la faire réuſſir?

On propoſe, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une auſſi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ſes droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en penſez.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

1775. Un M. l'abbé de *Luberſac*, vicaire général de Narbonne, &c., vient de m'envoyer un grand in-folio ſur tous les monumens faits et à faire, et ſurtout un grand arc de triomphe à la gloire de *Louis XVI.* Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un ſujet de converſation avec M. *Turgot.* N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande auſſi en grâce de vous ſouvenir de moi auprès de M. de *Trudaine;* je ſuis pénétré de ſes bontés.

Avez-vous vu madame de *Saint-Julien?* Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchiſe du pays de Gex conſommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum.*

Au reſte, je ne ſais rien de ce qui ſe paſſe à Paris: je ne ſais pas même qui ſuccédera dans l'académie au frétillant abbé de *Voiſenon.*

LETTRE XX.

1775.

A M. DE LA HARPE.

MON cher ami, j'étais bien en peine; M. de *Vaines* m'annonçait, par ſa lettre que je reçus le 17, votre Menzicof qui devait arriver par le même courier; mais Menzicof s'eſt arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu ſur le champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidelle.

Madame *Denis* n'a pas pu le lire; elle eſt très-malade dans ſa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à perſonne; j'ai eu du plaiſir pour moi tout ſeul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce eſt neuve, intéreſſante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'eſt l'ouvrage d'un eſprit ſupérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne ſuis pas de ces gens qui, en liſant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent ſur le champ un plan différent de celui qu'ils liſent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne

1775. trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laiſſe aller aux idées de l'auteur, c'eſt lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéreſſe, ſi ſon enſemble et ſes détails font ſur moi une grande impreſſion, je ne le chicane pas, je ne ſens que le plaiſir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un ſouhait à faire, c'eſt qu'on envoye en Sibérie les acteurs de Paris, qui ſont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maiſon de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend *le Kain* et *Clairon*. Il ne reſte rien à Paris, et le pauvre ſiècle s'en irait ſans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de *Monſieur*, comme il y en avait une du temps de *Louis XIV?* cette troupe pourrait être ſous vos ordres ; vous auriez-là un aſſez joli petit miniſtère. C'eſt une idée qui me paſſe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable ; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque choſe qui arrive, je vous regarde comme le reſtaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Velches au bon

goût

goût dont ils se sont tant écartés ; vous en ferez de vrais français. 1775.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur ; je vous aime autant que j'aime Menzicof. *V.*

LETTRE XXI.

A M. TURGOT.

A Ferney, le 8 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier. 1776.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inoui ; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé *Rouph*, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

1776. En attendant, je vous fupplie de vouloir bien jeter un coup d'œil fur le mémoire ci-joint, feulement pour vous amufer, fuppofé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne fuis capable que de fentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile refpect, mon inutile reconnaiffance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney. V.

Mémoire à M. Turgot.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de furface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays eft en marécages.

Cependant, fans compter environ foixante et deux mille livres qu'il paye au roi par année en taille, capitation, vingtième, &c. il donne à la ferme générale, à commencer du premier janvier 1776, trente mille francs. Les regiftres des droits du domaine fe montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainfi ce pays aride et prefque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point foumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue eſt d'environ quarante mille lieues carrées, était auſſi ſtérile que le pays de Gex, auſſi privée de commerce, ſi elle ne payait point d'aides, et ſi chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il eſt clair que la ferme aurait de ce ſeul article deux cents millions de revenu : elle en rend au roi environ cent trente ; ſes frais et ſon profit iraient à ſoixante et huit millions. 1776.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions.

Réduiſons ces quatre cents millions à trois cents : voilà donc une ſomme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples ſoient ſurchargés d'impôts.

1776. On a donc lieu de préſumer que l'intention du miniſtère eſt d'enrichir le roi et l'Etat, en ſimplifiant la recette, et en ſoulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à préſent trente mille francs à la ferme, et ſe pourvoient de ſel où elles peuvent.

Je ſuppoſe que ſa Majeſté nous permettra de prendre du ſel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre conſommation, que pour la ſanté de nos beſtiaux, et pour l'engrais de nos terres, leſquelles étant d'une nature de terre à pot feraient fertiliſées par le ſel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du ſel le ſymbole de la ſtérilité.

Si le roi nous laiſſait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix ſous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainſi un pays de dix lieues de ſurface fournirait au roi, pour le ſeul achat du ſel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions: et ce ſeul objet rendrait à la culture de la terre une armée immenſe de commis.

On oſe croire que le miniſtère agit dans cette vue, et prépare toutes ſes opérations

ſuivant ſon grand principe de rendre la recette moins onéreuſe, et de faire paſſer dans les coffres du roi les contributions des ſujets avec les moindres frais poſſibles. 1776.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets, les béniſſent et les admirent; que feront ceux qui en ſont les témoins?

LETTRE XXII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 de janvier.

LORSQUE vous viendrez ſouper, Monſieur, à Saconay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, fouillant des religieuſes, et trouſſant leurs cottes ſacrées. Ces petits ſcandales n'arriveront plus dans mon voiſinage. Tous les alguazils de notre pays ſont partis avec l'étoile des trois rois. Nous ſommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suiſſes, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne ſais point de plus beau ſpectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

1776. Vous qui aimez M. *Turgot*, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le ſoit de vingt millions de français. Il me ſemble qu'il fait un eſſai ſur notre petite province. Le miniſtre de la guerre fait, de ſon côté, des arrangemens auſſi utiles. L'âge d'or commence; c'eſt à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit.* Mes ſentimens pour vous ne ſe reſſentent point de ma décrépitude.

Madame *Denis*, qui eſt preſque auſſi malade que moi, vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. DE VAINES.

11 de janvier.

Il faut, Monſieur, que je vous interrompe un moment. Il faut abſolument que je vous diſe, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à monſieur *Turgot*, à quel point ſon nom nous eſt cher, et dans quelle ivreſſe de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit eſſai de liberté et d'impôt territorial ne prépare

de loin de plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée ; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé et le roi plus riche ; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles, en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. *Turgot*. 1776.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade V.

1776.

LETTRE XXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 de janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous déſole, madame *Denis* et moi. Vous ſeriez bien attrapée, ſi vous étiez obligée, comme nous, de ne pas ſortir de votre chambre. Nous ſommes conſolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les complimens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait ſavoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. *Turgot* changerait bien de ton, et ſerait forcée de chanter ſes louanges. C'eſt une choſe honteuſe et infame qu'on oſe décrier dans Paris le miniſtre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant déſapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne ſais comment vous êtes avec M. le

maréchal de *Richelieu*. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités. 1776.

Je crois M. le duc de *Choiseul* plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous surtout, Madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon *Papillon-philosophe* que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe en attendant avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des

1776. hommes, ſi on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans avec une ſanté déteſtable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je ſuis ſans doute moins malheureux. *V.*

LETTRE XXV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 de janvier.

MON cher Marquis, je vous fais bien bon gré de vous être à la fin humaniſé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui diſent quelque choſe. J'ai le malheur dans ma ſolitude de ne connaître ni *le Payſan perverti*, ni *le Célibataire;* mais je trouve plaiſant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame *Denis* ce que vous avez la complaiſance de m'écrire. Meſſieurs les Pariſiens s'imaginent toujours que le reſte de la terre eſt fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais royal; et qu'au ſortir de l'opéra les Suiſſes content les nouvelles du jour, avant de ſouper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'eſt pas là ma façon d'être. Ma ſolitude n'eſt interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui béniſſent M. *Turgot.*

Notre petite province ſe trouve à préſent la ſeule en France qui ſoit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un ſeul payſan perverti ; et il n'y a peut-être que moi qui ſache ſi l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*. 1776.

Les déſerteurs qui reviennent en foule, et qui paſſent par notre pays, chantent les louanges de M. de *Saint-Germain* comme nous chantons celles de M. *Turgot*. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne ſe mêlent point à nos concerts ; nous ſavons que les ſangſues ne chantent point ; et nous ne nous embarraſſons guère que ces meſſieurs applaudiſſent ou non aux opérations du meilleur miniſtre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une paſquinade intitulée : *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette ſottiſe que le *Payſan perverti*.

Madame *Denis* eſt fort languiſſante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de ſa pareſſe.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous ſont tendrement attachés. *V.*

1776.

LETTRE XXVI.

A M. TURGOT.

13 de janvier.

PARDONNEZ à un vieillard ſes indiſcrétions et ſes importunités. Un des droits de votre place eſt d'eſſuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau ſiècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait beſoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toſcane on vient d'eſſayer l'uſage de vos principes, et qu'un plein ſuccès en a juſtifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéreſſés et d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur exiſtence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle ſera diſſipée. Mon eſpérance eſt fondée ſur le caractère du roi et ſur les vrais ſervices que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex eſt à peine un point ſur la carte ; mais vous ne ſauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations ſont portées juſqu'aux bords du Rhin. Vous ne

vous en fouciez guère, mais je m'en foucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public. 1776.

Permettez-moi, Monfeigneur, de vous préfenter, fur un papier féparé, des prières et des queftions fur lefquelles je n'ofe vous prier de me répondre. Mais je vous fupplie de me faire favoir vos volontés par monfieur *Dupont*.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad fecundum*, comme on fait en Allemagne, fi mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, Monfeigneur, des fripons et de la goutte; confervez vos bontés pour le plus vieux de vos ferviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarraffez guère de fon profond refpect.

Le vieux malade de Ferney. V.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux ayant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier au fix du mois, font entrés à force ouverte dans les maifons des habitans, les ont attaqués fur les

1776. grands chemins, en ont conduit plusieurs en prison les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande si ces vexations étant attestées par les curés de chaque paroisse, et les procès verbaux étant présentés, monseigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme soit rendu par les états aux parties lésées, et retenu sur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme.

II.

La république de Genève est prête à fournir mille minots de sel au pays de Gex, en cas que monseigneur le contrôleur général veuille bien signer que le roi ne désapprouve point ce secours passager que Genève consent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Vallais achète son sel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots soient reversés en fraude dans les pays voisins sujets à la gabelle, puisqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la consommation journalière des ménages, que pour la salaison des fromages et des porcs,

pour donner à tous les beſtiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiſeuſes. 1776.

I V.

Monſeigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du ſel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'impoſition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuſe abolition des corvées, ſera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui ſont en aſſez grand nombre, et les autres locataires qui ſont commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux?

V I.

La ferme générale ne retirant plus à Verſoy, frontière de France, le petit droit de tranſit pour les marchandiſes venant de Genève, de Suiſſe et d'Allemagne, et n'allant point en France, ſera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à ſon profit ce petit droit qui n'eſt payé que par des étrangers?

1776.

VII.

La tannerie étant preſque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne poſſédant plus que trois tanneurs ; *Henri IV* ayant exempté ce pays de l'impôt ſur la marque des cuirs, monſeigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption ?

VIII.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex, retirés tous ſur la frontière de cette petite province par delà le fort de l'Ecluſe, ſe ſont aviſés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et ſubdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du miniſtère était que tous les grains paſſaſſent librement. Monſeigneur le contrôleur général eſt ſupplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laiſſer paſſer au fort de l'Ecluſe, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois et notre comeſtible, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les payſans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays ſe flatte que monſeigneur voudra bien lui faire juſtice.

LETTRE

LETTRE XXVII.

1776.

AU MEME.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, repréſentent très-humblement qu'ils ſont ſerfs des moines bernardins établis à Chézery.

Que leur pays appartenait à la Savoie, avant l'échange de 1760.

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la ſervitude en 1762, et qu'ils ne ſont aujourd'hui eſclaves de moines que parce qu'ils ſont devenus français.

Ils informent Monſeigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embelliſſemens de cette ſeigneurie, et leur impoſe des travaux qui ſurpaſſent leurs forces, et qui ruinent leur ſanté.

Ils ſe jettent aux pieds du père du peuple.

1776.

LETTRE XXVIII.

A M. BAILLY.

Ferney, 19 de janvier.

J'OSE toujours, Monſieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides qui habitaient un ſi beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me ſemble, avoir plus de loiſir pour contempler les aſtres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, eſpagnols, hollandais, et même français, qui ſont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les ſciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Gréce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des ſciences.

Je n'ai pas de peine à croire que nos ſoldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que *Zoroaſtre* et *Pythagore* venaient conſulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Eſpagnols n'y ont point établi l'inquiſition

comme à Goa; et l'on m'aſſure que dans cette ville, qui eſt peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais ſavans. 1776.

Les Tartares vinrent plus d'une fois ſubjuguer ce beau pays; mais ils reſpectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voiſin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'eſt conſervé.

Il ne nous eſt jamais venu de la Scythie européane et aſiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu aſtronomes quand ils ont été de loiſir, après avoir ſaccagé tout le nord de l'Inde; mais eſt-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des aſtrolabes? Rien n'eſt plus ingénieux et plus vraiſemblable, Monſieur, que ce que vous dites des premières obſervations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour eſt de ſeize heures et le plus court de huit: mais il me ſemble que les Indiens ſeptentrionaux, qui demeuraient à Cachemire vers le trente-ſixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'eſt cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce ſont les voyages étonnans entrepris des bouts de l'Europe pour aller

1776. s'inſtruire chez eux. A-t-on jamais vu un philoſophe grec aller chercher la ſcience dans les pays de Gog et de Magog ?

Il eſt vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour, ne ſont que des copiſtes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études ; mais ſongez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de *Platon* dans Athènes, ni de *Cicéron* dans Rome.

Ce que je ſais certainement, c'eſt que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre, à beaucoup près ; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir inſtruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque ſcrupule ſur un ou deux points. Le doute ſert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaiſſance et avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE XXIX.

1776.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles follicitations.

J'ai envoyé à monfieur le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes, pour être renvoyé à votre examen et à votre décifion. J'ai malheureufement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de fa fanté et vos ordres.

Permettez-moi, Monfieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles fupplications que je vous préfente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds fous neige, jufte au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé *Terrai* en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur fel à Gex. M. *Fabry*, notre fubdélégué, les fefait

1776. travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé *Terrai* les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley qui eſt à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé *Terrai* a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient, rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous préſenter un petit croquis topographique, qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé *Terrai* n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cauſe de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, Monſieur, juſqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laiſſent le temps de jeter les yeux ſur notre petit coin de terre.

J'oſe encore vous ſupplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première néceſſité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres, que nous donnons tous les ans, prouvent aſſez que nous ne ſommes point province étrangère ; et nos tanneurs croient

ſurtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par *Henri IV.* Ils prétendent, Monſieur, que les volontés d'*Henri IV* doivent vous être chères, à vous et à M. *Turgot*, plus qu'à perſonne. 1776.

J'aurais encore, ſi je l'oſais, d'autres requêtes à vous préſenter. Je vous dirais que nous ſommes obligés d'envoyer à Belley, c'eſt-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la taille de nos villages. Ne ferait-il pas raiſonnable que nous euſſions chez nous un receveur qui ferait paſſer tout d'un trait nos contributions à Paris ?

Ne ferait-il pas juſte de donner cet emploi à M. de *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à ſel, qui a ſéance dans nos états, qui poſsède une terre ſeigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à ſon intérêt particulier ?

Voilà, Monſieur, ce que je prendrais la liberté de vous propoſer, parce que la choſe me paraît juſte.

Je vous demande pardon d'abuſer de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que de reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

1776.

LETTRE XXX.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaiſſans, je ſerais auſſi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le miniſtère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur ſel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé *Terrai* de les déclarer reſſortiſſans de Belley, quoique Belley ſoit à plus de quinze lieues, et que Gex ne ſoit qu'à une.

Il me ſemble que M. *Turgot* a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature

les

les a placés, que M. l'abbé *Terrai* en a eu de les en ôter. 1776.

Je joins, Monſieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidelle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. *Fabry*, chevalier de l'ordre du roi et ſubdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins auſſi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider ſur ces pièces, quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, Monſieur, ſont auſſi ſous vos lois, permettez-moi de vous demander ſi vous voulez que ces manufactures payent des droits ? n'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province ſerait délivrée de tous ces impôts ? n'eſt-ce pas l'intention de monſieur le contrôleur général ?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs ; mais malheureuſement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfeſant miniſtre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends auſſi que ſes ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils ſont comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand DIEU veut faire du bien aux hommes.

1776. Je me flatte, Monſieur, que, ſans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre déciſion, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que de reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

P. S. Je vous ſupplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, Monſieur, de me donner vos ordres par un ſecrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregiſtrer nos franchiſes, en ſe réſervant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. *Turgot* eſt très-mal. Si cela eſt, je ſuis déſeſpéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE XXXI.

1776.

AU MEME.

9 de février.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier au nom de douze mille hommes de vos deux mille minots de ſel.

Enſuite j'oſe vous prier, Monſieur, de vouloir bien ſeulement montrer à monſieur le contrôleur général, dans un moment de loiſir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laiſſer les maîtres d'aſſeoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait eſt qu'en général l'agriculture dans notre canton eſt à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer ſon champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'eſt-il

1776. pas jufte qu'il contribue un peu à foulager le pays qui le protége? Tout vient de la terre, fans doute ; elle produit les métaux comme les blés : mais cet horloger n'emploie pas pour trente fous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or ; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte eft formée, et des diamans dont elle eft fouvent ornée, on fait affez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous propofons, Monfieur, de ne recevoir jamais au-delà de fix francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous fecourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureufe abolition des corvées.

Quant à la néceffité abfolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, fi quelques payfans abufent de cette permiffion, il fera aifé à monfieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, Monfieur, fur la foi de l'almanach royal qu'elles étaient fous vos ordres. Je me contente de repréfenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées

exemptes de tous droits par le duc de *Sulli*, prédéceſſeur immédiat de M. *Turgot*. 1776.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds ſous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédéceſſeur M. l'abbé *Terrai*, je me jette encore aux pieds de monſieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an paſſé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur ſel à Gex. Les gardes viennent de les ſaiſir chargés de quelques livres de ſel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monſieur le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me propoſer, Monſieur, de publier un écrit ſur cet objet. J'y travaillerais ſans doute dès ce moment, ſi j'avais vos connaiſſances, votre ſtyle et votre préciſion. Je ſuis ſi ignorant ſur cette matière, que je ne ſais pas même comment M. *Turgot* s'y eſt pris pour détruire ce cruel abus dans ſa province. Si je recevais de vos bontés quelques inſtructions, je pourrais haſarder de me faire de loin votre ſecrétaire, comme je le ſuis de nos états.

Pourriez-vous, Monſieur, pouſſer votre extrême condeſcendance juſqu'à me favoriſer

1776. d'un mot de réponſe et d'éclairciſſement ſur les articles de cette trop longue lettre.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XXXII.

A M. BAILLY.

A Ferney, le 9 de février.

VOUS faites, Monſieur, comme les miſſionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre indien eſt convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités ſublimes dont il eſt ſtupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croye à votre ancien peuple perdu, qui devina l'aſtronomie, et qui l'enſeigna aux nations avant de diſparaître de la terre ; vous m'avez ébranlé et preſque converti.

D'abord je ſuis frappé de votre conjecture très-ingénieuſe, et même plauſible, que l'aſtronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour eſt de ſeize heures, et le plus court de huit ; mais ma faibleſſe pour les

anciens brachmanes, pour les maîtres de *Pythagore*, m'a un peu retenu. 1776.

J'avais lu *Bernier* il y a long-temps. Il n'a ni votre ſcience, ni votre ſagacité, ni votre ſtyle. Il me parut qu'il parlait de la philoſophie antique de l'Inde, comme un indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'inſtruire avec des hommes comme vous. *Bernier* fit un petit voyage à Bénarès, d'accord; mais avait-il converſé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du *Shaſta*? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'aſſurèrent, il y a quelques années, que les véritables ſavans brames ne ſe communiquaient preſque jamais aux étrangers; et M. *le Gentil*, qui en ſait plus qu'eux, avoue que les petits ſavans de province, qui demeurent dans le voiſinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un *Bernier* indou était venu à Paris ou à Rome entendre un profeſſeur de la propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles?

Cependant, Monſieur, il me paraît très-ſurprenant qu'un peuple, qui certainement

1776. avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutiſſement que *Bernier* et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'aſtronomie, et croire que la lune eſt cinquante mille lieues au-delà du ſoleil? Ce contraſte me feſait de la peine; mais l'aventure de *Galilée* et de ſes juges m'en feſait davantage; et je me diſais comme *Arlequin*, *tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia.*

Enſuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-inſtruite, très-induſtrieuſe, très-reſpectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être aſſez mépriſable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, Monſieur, propoſer au ſacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fuſſiez auſſi bien ſervi que du temps d'*Auguſte*. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'auſſi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de S[t] *Pierre* en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confeſſion entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je feſais encore honneur

à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver ; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précifément vers le cinquantième degré. 1776.

Enfin, Monfieur, pardonnez-moi furtout fi la faibleffe de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'aftronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neiges et de frimas, comme le leur, pendant fix mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Ruffie ; il m'a dit que le mont Caucafe n'eft pas plus agréable que le mont Jura ; et je me fuis imaginé qu'on n'était guère tenté d'obferver affidument les étoiles fous un ciel fi trifte, furtout lorfqu'on manquait de tous les fecours néceffaires.

Il eft vrai que l'abbé *Chappe* a obfervé le paffage de *Vénus* fur le foleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, fur le terrain le plus froid, et fous le ciel le plus nébuleux ; mais il était muni de toute la fcience de l'Europe, des meilleurs inftrumens, de la fanté la plus robufte, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

1776. J'étais donc toujours perſuadé que le pays des belles nuits était le ſeul où l'aſtronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'eſt, et qu'il s'était refroidi par degré, me feſait peu d'impreſſion. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de *Mairan*, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégethon, il me ſemblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraiſſait pas inventée par les habitans du Caucaſe ; mais enfin, Monſieur, votre ſyſtême me paraît ſoutenu d'une ſi vaſte érudition, et appuyé de ſi grandes probabilités, que je ſacrifierais ſans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne ſuis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez ſi bien ; mais je vous ſupplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

LETTRE XXXIII.

1776.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, Monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre *la Harpe*, me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très-instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est il décrété de prise de corps? est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs?

1776. Il faut dans ces affaires en agir comme en temps de peſte, *citò*, *longè*, *tardè*. Fuyez vîte, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit : *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela ſignifie, à mon avis, ſi on vous perſécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville ; les échos de ma retraite ſaluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'inſtruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'inſtruire.

Agréez mes reſpects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. à M. Deliſle de Sales.

Le philoſophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodiè tibi*, *cras mihi*. Il peut, en attendant, me donner ſes ordres en ſureté.

LETTRE XXXIV.

1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, le 12 de février.

VOTRE lettre, mon cher ange, eſt venue conſoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura. Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouis dont M. *Turgot* a comblé notre petit coin de terre ; mais il ne commande pas aux élémens qui nous perſécutent. Le buſte que vous avez daigné placer chez vous n'en ſent rien. L'original reprend toute ſa ſenſibilité, en apprenant que ſon image eſt chez vous ; et d'ailleurs il eſt content de n'y être pas tout nu. De quoi s'eſt aviſé *Pigal* de me ſculpter en *Vénus?* Quoi qu'il en ſoit, je ſuis sûr que mon buſte vous a dit cent fois qu'il vous aimera juſqu'à mon dernier ſoupir. Il ne vous le dira pas en vers ; car aſſurément il n'en pourrait faire qui approchaſſent de ceux de M. l'abbé *Arnaud*, tout prodigieuſement exagérés qu'ils ſont.

Je ne ſuis point étonné de ce que vous me dites ſur *le Kain*. Il eſt le ſeul acteur qui ait été véritablement tragique. *Baron* n'était que

1776. noble et décent, mais il n'avait jamais ſu peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien ſiffler, mais auquel il ſera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous ſupplie, mon cher ange, de me dire ſi vous ſavez que ce parlement, occupé de ſes grandes pièces, a remis à ſon ſubſtitut, le châtelet, le ſoin de perſécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'eſt qu'un M. *Deliſle de Sales*, que le châtelet pourſuit à toute rigueur, pour je ne ſais quel livre imprimé et ignoré il y a environ ſix ans, intitulé *la Philoſophie de la nature?* Il y a tant de livres ſur cette pauvre nature, qu'il faut que le châtelet ſoit bien déſœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi ſe mêle le châtelet? a-t-il l'inſpection de la librairie? ſe ſert-on de cette juridiction ſubalterne pour étouffer toutes les connaiſſances humaines? y a-t-il un deſſein formé contre la liberté de penſer et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles juſqu'à la preſſe? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement ſur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en ſavez, et ce que vous en penſez.

Cette *Philoſophie* prétendue *de la nature* eſt ſans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce *Deliſle de Sales?* cela m'intéreſſe comme ami de la tolérance. 1776.

J'aime fort les réformes de M. *Turgot* et de M. de *Saint-Germain ;* mais je n'aime point qu'on faſſe des procès criminels aux gens, pour avoir raiſonné ou déraiſonné en métaphyſique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. *Deliſle de Sales*, dont probablement vous ne vous ſouciez guère ; mais par bonté pour moi tâchez de vous en ſoucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à préſent ſans plumes ; et je vous dis toujours, du fond de ma ſolitude : Conſervez-moi votre amitié qui fait la conſolation de ma vie.

1776.

LETTRE XXXV.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 de février.

Je ſuis pénétré, Monſieur, de tous les ſentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Verſailles, premier de février ; amour du bien public, par conſéquent zèle ardent pour M. de *Sulli-Turgot ;* et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oſerais-je m'adreſſer à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux ſur les corvées ? Mon vieux ſang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les eſcarpins de Verſailles et de Paris s'oppoſent à l'extirpation de cette barbare ſervitude deſtructive des campagnes.

Nous autres Suiſſes de Gex, nous ſoupirons après l'édit des corvées, comme nous avons ſoupiré après la retraite des armées de la ferme générale ; et nous payerons tous avec allégreſſe ce qui ſera ordonné.

Nous ne feſons de repréſentations que ſur un ſeul point. Nous inſiſtons ſur le droit qu'ont

qu'ont tous les pays d'états d'aſſeóir l'impoſi-
tion. Notre impoſition par les états de Gex 1776.
n'eſt autre choſe qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, ſix louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur néceſſaire, et nous n'acceptons d'eux que ſix écus de ſix francs pour leur part de la ſubvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non poſſeſſionné. Monſieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution qui eſt fort au-deſſous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous ſoulager; le miniſtère s'y oppoſera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente ſous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de ſoixante louis, n'eſt-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai raſſemblé plus d'horlogers que tous les poſſeſſeurs des terres n'en ont

1776. autour de Genève : mais je vous imite, Monſieur ; je préfère le bien public à mon amour propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert ſur M. *Fabry*. Il eſt vrai qu'il réunit pluſieurs offices qui ſemblaient peu compatibles. Il eſt comme le chien de *la Fontaine.*

Il mangeait plus que trois, mais on ne diſait pas
Qu'il avait auſſi triple gueule
Quand les chiens livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés ; et depuis que les états m'ont fait leur commiſſionnaire, je ne l'ai trouvé en faute ſur rien. Je dirai naïvement la vérité à monſieur le contrôleur général, en toute occaſion.

Puiſque vous m'avez envoyé les réponſes de ce digne miniſtre à mes importunes queſtions, permettez que je demande encore ſes ordres ; j'aime à les recevoir de votre main. Puiſſe la ſienne, qu'il emploie au ſoulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte !

LETTRE XXXVI.

1776.

A M. TURGOT.

18 de février.

Il n'y a point, Monſeigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuye de mon lit autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confeſſe pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour ſaler notre pot. Je vous aſſure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne ; ils ne ſont point du corps diplomatique.

Nous manquions abſolument de ſel, dès la fin de décembre dernier : on nous en a vendu deux mille minots, ſoit à Nyon dans la Suiſſe même, ſoit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux ; *car ſi le ſel s'évanouiſſait, avec quoi ſalerait-on ?*

J'oſe vous repréſenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieuſement à tous nos beſtiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en ſemer ſur mes champs avec mon blé, pour

1776. détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, Monseigneur, de n'être point fâché contre nos états qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance.

Le vieux malade.

LETTRE XXXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de février.

MON cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme ; et homme aussi aimable dans la société, qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. *Turgot* ne veut point être des nôtres, et que M. de *la Harpe* ne

peut en être. Il me ſemble que nous avons un beſoin extrême de vous et de monſieur de *Condorcet*. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis, dans leurs néceſſités urgentes. 1776.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroiſſe quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous ſavez de l'aventure de M. *Deliſle de Sales*, affublé d'un décret de priſe de corps, rendu au châtelet contre lui à la réquiſition d'un avocat du roi. Le libraire *Saillant* eſt impliqué dans cette affaire. *Deliſle* eſt en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permiſſion du lieutenant de police : ce livre eſt intitulé *la Philoſophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les miniſtres, dit-on, ne veulent ſe mêler en aucune façon de pareilles affaires ; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la juſtice ; et vous ſavez comment cette juſtice eſt faite. On m'aſſure que, dans ſa dernière ſéance, l'aſſemblée du clergé livra au bras ſéculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maiſon de Dieu les dévore.

1776. Vous devez être inſtruit de toutes ces facéties en qualité de *ſocius ſorbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je ſuis aſſurément votre ami, et rempli pour vous du plus ſincère attachement.

Le vieux malade V.

LETTRE XXXVIII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 de février.

Je ſais bien, Monſieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne miniſtre a autre choſe à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes enſevelis ſous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'eſt le cas où M. *Turgot* dira, *homo ſum, humani nihil à me alienum puto.*

Premièrement, je le ſupplie très-inſtamment de m'envoyer par vous ſes réponſes déciſives en marge du dernier mémoire que je lui ai adreſſé, ſigné de nos états.

Secondement, voici un tableau très-fidelle de la ſituation et du bonheur des bipèdes,

dont il faut abſolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir. 1776.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valſerine, eſt une habitation d'environ douze cents ſpectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui ſont réputés français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne, en 1760.

Les bernardins ſont ſeigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces ſeigneurs, par excès d'humilité et de déſintéreſſement.

Tous les habitans ſont eſclaves de l'abbaye, et eſclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toiſe de terrain dans la cenſive de monſeigneur l'abbé, je deviendrais ſerf de monſeigneur, et tout mon bien lui appartiendrait ſans difficulté, fût-il ſitué à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le ſcellé ſur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chaſſe mes parens de la maiſon.

Les habitans de ce pays les plus favoriſés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils ſe nourriſſent, ils payent la dixme, ſur le pied de la ſixième gerbe, à monſeigneur l'abbé, et on a excommunié ceux qui ont eu l'inſolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

1776. En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ſes Etats cet eſclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs ſeigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour ſe rédimer.

Ainſi, Monſieur, il eſt arrivé que les cultivateurs dont je vous parle, auraient été libres s'ils étaient reſtés ſavoyards juſqu'en 1762, et qu'ils ne ſont aujourd'hui eſclaves de moines que parce qu'ils ſont français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chezery. Monſieur le contrôleur général peut s'attendre que, ſi DIEU me prête vie, je viendrai me jeter à ſes pieds avec tous les habitans de Chezery, et lui dire, *Domine, perimus, ſalva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'eſt que la France a le bonheur de poſſéder plus de cinquante mille hommes qui ſont dans le cas de Chezery, et par conſéquent immédiatement au-deſſous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de *Sulli-Turgot* verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra auſſi que tous les cœurs des vrais français ſont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monſieur le contrô-

leur

m'envoyer les ordres de monſieur le contrô- leur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez. 1776.

Votre très-humble et très-obéiſſant ſervi-teur, du fond de mon cœur.

Le vieux malade V.

Je ne ſais ce que c'eſt qu'un reproche qu'on fait à nos petits états, d'avoir traité de cou-ronne à couronne avec la république de Berne pour ſaler notre pot.

LETTRE XXXIX.

A M. DELISLE DE SALES.

25 de février.

ETANT entré, Monſieur, dans ma quatre-vingt-troiſième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatiſme qui va déſo-ler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monſtres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne ferais point étonné que ces fanatiques fiſſent une Saint-Barthelemi de philoſophes.

Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum !

1776. Le ſang des *la Barre* fume encore : notre divine religion n'eſt et ne ſera ſoutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce ſont des marques diſtinctives de la vérité.

Si je puis avant ma mort avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'eſtime pour votre perſonne et de reſpect pour votre malheur.

LETTRE XL.

A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 25 de février.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez bien entrer *in judicium cum ſervo tuo*, *Domine*, ſouffrez que je vous diſe que, ſi je pouvais ſortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troiſième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monſieur le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

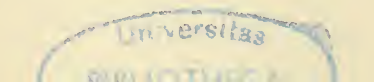
Notre petit pays eſt pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuſe, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux. 1776.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroiſſes ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot.* Nous payerons avec allégreſſe trente mille francs à meſſieurs les ſoixante ſous-rois, parce que nous ſommes fort aiſes de mourir de faim, en étant délivrés de ſoixante et dix-huit coquins qui nous feſaient mourir de rage.

Nous penſons comme vous qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples la terre peut ſupporter tous les impôts, parce que la terre eſt bonne; mais chez nous il n'en eſt pas de même, elle rend trois pour un dans les meilleures années, ſouvent deux, et quelquefois rien, et il faut ſix bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produiſent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous ſubſiſtons? je réponds de pain noir et de pommes de terre, et ſurtout de la vente des bois que nos payſans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette reſſource va leur manquer inceſſamment; car tous les bois ſont dévaſtés ici beaucoup plus que dans le reſte du royaume.

I 2



1776. J'ajoute, en paſſant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on eſt allé acheter du bois de chauffage en Pruſſe.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous feſons quelques fromages ſur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguſte.

Notre principal avantage eſt au bout de nos doigts. Nos payſans n'ayant pas de quoi ſe nourrir, ont eu l'induſtrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, leſquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'eſt aviſé de s'établir entre la Suiſſe et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres, qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, ſi elles ſont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'induſtrie. Or je demande ſi le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du ſel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce ſel?

Je demande ſi les gros cabaretiers qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui conſomment plus de ſel, ne doivent pas aider auſſi les pauvres poſſeſſeurs d'un déteſtable terrain? 1776.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont ſi bien connu l'état miſérable du pays, et les bontés du miniſtère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la ſomme exorbitante de trente mille livres que les ſoixante ſous-rois exigent de nous.

Voilà un des ſous-rois, nommé *Boiſemont*, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il beſoin que nous fuſſions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, Monſieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monſieur le contrôleur général; mais je ne dis mot. Je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raiſons, vous daignerez les repréſenter; ſi elles vous paraiſſent mauvaiſes, vous les ſifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raiſon en vous diſant que je ſuis pénétré de la plus grande eſtime

1776. pour vos lumières, de reconnaiſſance pour vos bontés, et du ſincère reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XLI.

A M. DESESSARTS, *avocat*,

Qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.

A Ferney, 26 de février.

Je ne ſais pas, Monſieur, ſi le code noir permet d'écrire le nom d'une négreſſe ſur un de ſes tetons, et celui d'un nègre ſur une de ſes feſſes. Tout ce que je ſais, c'eſt que ſi j'étais juge, j'écrirais ſur le front du juif, *homme à pendre*. Il eſt à croire du moins que, ſi les allégations de vos cliens ſont prouvées, ils ſeront déclarés libres.

Au reſte, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'eſclaves chez elle. Il y a dans une province de France, qui touche à la Suiſſe, et dont je ne ſuis ſéparé que par une montagne, quinze ou ſeize mille eſclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui ſont protégés par

vous ; car ſi vos eſclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de *Louis le Gros*, de *Louis Hutin* et d'*Henri II*. C'eſt dans la Comté, nommée franche, que le peuple eſt réduit à cet eſclavage. Il faut eſpérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, Monſieur, que vous rendrez la liberté à *Pampy* et à *Aminthe* (*) ; car il ſe peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu ſociale, et quelque humanité dans la nation qui s'eſt rendue coupable de la Saint-Barthelemi, &c.

1776.

Vos principes ſerviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été ſi ſouvent frivole et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *V.*

(*) M. *Déſeſſarts* a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

1776.

LETTRE XLII.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 28 de février.

QUID retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?

Quoi, Monſieur, c'eſt au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de ſonger à Ferney, à mon huile, à cette petite rente ſur M. le marquis de ***, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous ſeul! Si les princes et les ducs et pairs étaient auſſi généreux et auſſi bienfeſans que vous, je ne ſerais pas dans la triſte ſituation où je me trouve. Il eſt triſte d'avoir affaire à des débiteurs grands ſeigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs uſuriers diſpoſent de tout leur argent : il ne leur en reſte plus pour payer leurs dettes. Je ſuis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je ſuis menacé de mourir miſérable, parce que de grands ſeigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus ſage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes.

Vous ſavez peut-être que le parlement de

Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa Majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : *J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi, je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois point dégradé pour cela.* 1776.

Vous savez peut-être aussi que ce parlement ayant fait brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa Majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres (*).

Voilà des jugemens de *Titus* et de *Marc-Aurèle* ; mais *messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. *Turgot*, il a tout l'air d'un ancien romain.

(*) Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très-vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès lors sous mains ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. *Turgot* de sauver la nation.

1776.

LETTRE XLIII.

A M. DE LA HARPE.

Premier de mars.

MON cher ami, je vois bien que la deſtinée a ordonné que vous me ſuccéderiez ; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon ſucceſſeur. Vous vivez dans un ſingulier temps, et parmi d'étonnans contraſtes. La raiſon d'un côté, le fanatiſme abſurde de l'autre ; des lauriers à droite, des bûchers à gauche ; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthelemi ; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraſer ; une guerre civile dans tous les eſprits, des cabales dans tous les tripots . . . *Sauve qui peut.* Pour moi je ne ſuis pas encore aſſez loin.

S'il y a quelque choſe d'intéreſſant, je vous demande en grâce de m'en inſtruire ſous l'enveloppe de M. de *Vaines* qui penſe comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE XLIV.

1776.

A M. DE VAINES.

Premier de mars.

Le vieux malade, Monſieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal; mais ſa grande paſſion eſt pour les corvées et pour les maîtriſes.

Il vient de lire le factum de M^e *la Croix* de l'ordre des avocats. Voilà donc M. *Turgot* qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au ſujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (*). Tous deux doivent être charmés de la reconnaiſſance qu'on leur témoigne.

Ce factum de M^e *la Croix* paraît très-inſidieux, il écarte toujours avec adreſſe le fond de la queſtion, et le principal objet de M. *Turgot*, qui eſt le ſoulagement du peuple. Il eſt bien clair que toutes ces maîtriſes et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraſer la

(*) M. *Turgot* n'a eu aucune part à ce rétabliſſement.

1776. nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *messieurs*.

C'est le mémoire de M. *Bigot*, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. *Bigot* que ce M[e] de *la Croix* présente requête au parlement. Heureusement M. *Bigot*, qui était président de je ne sais où, est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, Monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, Monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoye tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *messieurs* : Dieu soit béni !

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

LETTRE XLV.

1776.

A M. CHRISTIN.

5 de mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaiſſez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen ſage et ſavant, ce code plein d'humanité intitulé : *les Inconvéniens des droits féodaux* (*). Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la juſtice que le roi pouvait rendre à ſes ſujets les plus utiles. Nous attendions en conſéquence le moment de préſenter un mémoire à M. *Turgot* et à M. de *Malesherbes*. Je vous attendais à Pâques, pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par ſon bourreau, au pied de ſon grand eſcalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du ſang ont donné leur voix pour le proſcrire. Je ſuis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut abſolument que nous mangions l'agneau paſcal enſemble. Il faut que vous veniez le plutôt qu'il vous ſera poſſible, et que la dernière action de ma vie

(*) Par M. de *Boncerf*.

1776. ſoit de m'unir à vous pour ſecourir des opprimés.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laiſſé, par ſa dernière aſſemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *meſſieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE XLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mars.

MON cher ange, je n'ai envoyé Séſoſtris qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaiſſez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaiſanterie peut paſſer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets ſous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de *Maurepas*, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne ferais pas fâché que *Séſoſtris* eût quelque bonne opinion

de moi. J'en aurais d'autant plus de befoin que les mêmes barbares, qui perfécutent fi violemment l'ex-oratorien *Delifle de Sales*, ont juré de m'en faire autant. 1776.

Une maudite édition faite, non-feulement fans moi, mais malgré moi, à Genève par *Gabriel Cramer*, et par un nommé *Bardin*, ne donne que trop beau jeu aux perfécuteurs. J'apprends que *Panckoucke* s'eft chargé de cette édition très-criminelle en quarante volumes. Je n'ai fu cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il eft vrai, à une lieue de Genève, mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un génevois. Je fais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troifième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures floriffantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes confolations. Ma fituation eft étrange. Ce *Cramer* a gagné plus de quatre cents mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il gliffe des ouvrages beaucoup plus

1776. dangereux que ceux de *Spinofa* et de *Vanini*, des ouvrages qu'il fait n'être pas de moi ; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que perfonne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprife à une lieue de chez moi, fans que je m'en fois mêlé. *Cramer* n'a point mis fon nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à *Panckoucke*, qu'il a quitté fur le champ la librairie, et vit dans une très-belle maifon de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne fais pas encore quel parti je prendrai ; mais il eft clair que je n'en puis prendre un que fort trifte. Pour la faction des *Clément* et des *Pafquier*, je fais bien quel parti elle prendra. Il y a foixante ans que je vis dans l'oppreffion, il faut mourir comme on a vécu ; mais auffi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de *Saint-Julien* ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de *Sartine* le rogaton dont je vous ai parlé ; il s'en amufera peut-être, d'autant plus qu'il y eft un peu queftion de la compagnie des Indes dont il s'eft mêlé avant qu'il fût miniftre. Mon idée eft donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de *Saint-Julien* fi occupée de fon procès, qu'elle ne fe fouciera guère des affaires des Indes et de la Chine.

Au

Au refte, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaifir depuis qu'elle eft imprimée. 1776. Toutes les éditions me font odieufes depuis l'aventure de *Cramer*.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. *Turgot* et le parlement. Je vous avoue que je fuis entièrement pour M. *Turgot*, parce que fes vues font humaines et patriotiques. Il eft réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce miniftre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me fuis faite; il fera bien douloureux de la quitter. *V*.

LETTRE XLVII.

A M. DE BONCERF,

Auteur du livre intitulé : les Inconvéniens des droits féodaux.

8 de mars.

J'AVAIS lu, Monfieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'eftimable patriote que je devais remercier. Il me paraiffait que les vues de l'auteur ne

1776. pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus perſuadé qu'elles ſont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur miniſtre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand miniſtre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-ſeulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible eſclavage, mais nous venions d'obtenir la franchiſe du ſel, du tabac, et de l'impôt ſur toutes les denrées, moyennant une ſomme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'eſpérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en béniſſant le roi et M. *Turgot.*

Vous m'apprenez, Monſieur, que je me ſuis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes eſt abſurde et criminelle, et que vous avez été juſtement puni de penſer comme M. *Turgot* et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs deſcendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'eſt-à-dire plein d'eſtime et de reconnaiſſance pour vous ; je pourrai

même mourir martyr de votre héréſie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous ſupplie de me regarder comme un de vos fidelles. 1776.

LETTRE XLVIII.

A M. MARMONTEL.

8 de mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été ſi malade, mais auſſi je n'ai jamais été ſi conſolé, ni ſi ſenſiblement touché qu'en liſant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos *Frérons*, nos *Cléments*, nos *Sabatiers* s'acharnent ſur les reſtes de votre ami, vous embaumez ces reſtes, et vous les préſervez de la dent de ces monſtres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conſervez-moi, mon cher ami, une partie de ces ſentimens tant que vous vivrez. Je ſuis ſi bien mort que je ne ſavais pas que mademoiſelle *Clairon* fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés ; vous êtes faits l'un pour l'autre.

1776. Son mérite eſt encore au-deſſus de ſes talens. Si j'exiſtais, je voudrais bien me trouver entiers avec vous. La littérature et un cœur noble ſont le véritable charme de la ſociété.

J'entends dire que dans Paris tout eſt faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte !

Il faut eſpérer que *Séſoſtris* diſſipera toutes ces cabales affreuſes qui perſécutent l'innocence et la vertu. Ce ſage égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre ſur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils qui ſont les cygnes de Mantoue.

Madame *Denis* a eu une maladie de ſix mois, et n'eſt pas encore parfaitement rétablie. Nos étés ſont délicieux, mais nos hivers ſont horribles. Si le canton d'Allemagne, où mademoiſelle *Clairon* règne, eſt dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui ſouhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui ſont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous ſerre entre mes faibles bras, et ma momie ſalue très-humblement la figure vivante de mademoiſelle *Clairon*.

LETTRE XLIX.

1776.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

Le . . . . mars.

RINGAZIO vostra S. illustrissima per il bel' regalo del quale io sono veramente indegno. Ma main que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, Monsieur, aux anguilles du jésuite *Néedham.* Elles ont beau frétiller, elles sont mortes; et M. *Bonnet* ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie.* Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers; *che si fanno eguali à Dio è creanno un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de

1776. limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. *Taliacotius* ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, Monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature et sur les systêmes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE L.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 de mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de *Crassy*, mon voisin et mon ami, a mandé, Monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que, depuis le mois que les Velches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut

même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage. 1776.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits (*). Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le discours du premier prési-

(*) M. *Delisle* était attaché à M. de *Choiseul*, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. *Turgot*.

1776. dent (*), il ne s'eſt pas ſouvenu de la règle de St *Bruno* qui ordonne aux chartreux le ſilence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de juſtice, en liſant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord...* Je ne ſais ce qui en eſt, car dans ma ſolitude je ne ſais rien, ſinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

(*) M. d'*Aligre* prononça au lit de juſtice pour l'aboliſſement des corvées, un diſcours compoſé, diſait-on, par un avocat nommé *Gervaiſe*.

LETTRE

LETTRE LI.

1776.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

Ferney, le 15 de mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice, *le lit de bienfesance*, il faut encore le nommer le lit de l'éloquence digne d'un bon roi. Lorsque Me *Séguier* lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très-dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

1776.

LETTRE LII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 de mars.

MON respectable philoſophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. *Deliſle* auſſitôt que je l'aurais voulu. Je ſavais bien que M. d'*Argental* ne ſerait pas inutile à M. de *Sales ;* il a été autrefois conſeiller au parlement, il y a des amis, il déteſte la perſécution et chérit la philoſophie. Il me paraît qu'on ne perſécute, dans le moment préſent, que M. *Turgot.* Celui-là ſe tirera d'affaire fort aiſément ; il a du génie et de la vertu; ſon maître paraît digne d'avoir un tel miniſtre ; et je ne crois pas que *meſſieurs* veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne miniſtre la ſuppreſſion de toutes les gabelles et de tous les commis qui déſolaient mon petit pays, moitié français, moitié ſuiſſe. J'en ſouhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoiſe, mais ils ſont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un eſſai ; c'eſt *experimentum in anima vili*, mais l'expérience eſt belle, et eſt de la vraie philoſophie.

Celles que vous faites ſur l'électricité

m'inſtruiront beaucoup. Je me ſuis mêlé d'électriſer le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui eſt la ſource de la vie. Je me flatte qu'il n'en ſera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai ſi vainement attendu. Continuez, philoſophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouiſſance pour moi, qui ſuis dans l'extrême vieilleſſe; mais vous me conſolerez, vous me donnerez des idées, ſi je ne puis en produire.

1776.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. *Bailly* ſur l'ancienne aſtronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plauſibles ; je ſouhaite que tout ſoit auſſi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieuſement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en paſſant, que le petit peuple juif qui parut ſi tard, eſt le ſeul qui ait parlé d'*Adam* et de ſa famille, abſolument inconnus dans le reſte du monde entier.

Adieu, Monſieur; conſervez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de *Sales* à qui je fais les plus ſincères et les plus tendres complimens.

1776.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

MON cher ange, vous fouvenez-vous que lorfqu'on brûla *Déchauffour* au lieu de l'abbé *Desfontaines*, le feu prit le même jour au collége des jéfuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorfque Déchauffour on brûla
Pour le péché philofophique,
Une étincelle fympathique
S'étendit jufqu'à Loyola.

Ne foyez donc pas furpris fi un certain homme a fongé à fe mettre à l'abri, lorfqu'on pourfuivait ce M. *Delifle de Sales*, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de *Boncerf* fi eftimable, et M. de *Condorcet* fi éloquent et fi intrépide, &c. &c.

Voici donc Séfoftris auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans fon lit, un peu accablé des intérêts de fa petite province, ne peut pas fonger à tout.

Puifque vous me répondez de M. de *Sartine*,

je vais donc lui adreſſer les inſolentes Lettres chinoiſes, indiennes et tartares. 1776.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne ſuis que dans ma quatre-vingt-troiſième année. Vous verrez bien d'autres ſottiſes, quand je ſerai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de *Saint-Julien*. Mon *Papillon-philoſophe* n'eſt plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conſervez-moi toutes vos bontés, ſans quoi je meurs à la fleur de mon âge. *V.*

LETTRE LIV.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 de mars.

AYANT vu que nos états n'avaient point encore pu aſſeoir la contribution néceſſaire pour ſuppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et ſurtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficile; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève eſt devenu impraticable en pluſieurs endroits, et que ce n'était plus

1776. qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine. On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec allégresse, et en six jours le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploîraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire; tous les ouvrages seront faits avec très-peu de dépense.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévaſtent les forêts, et conduiſent trois fois par ſemaine les bois à Genève ſur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruiſent. Le miniſtère les a délivrés de la gabelle et des employés; ce n'eſt pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et paſſer le reſte du temps au cabaret. Il faut que le dernier payſan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple. 1776.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le ſentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de juſtice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroiſſe, en travaillant ſéparément, et en payant un peu ſous les ordres de monſieur l'intendant, rendra le fardeau inſenſible. *V.*

1776.

LETTRE LV.

AU MEME.

23 de mars.

Oui, Monſieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux ſur les corvées, c'eſt l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public eſt la plus éloquente de toutes les paſſions; mais j'aime bien autant la préface des maîtriſes. Béni ſoit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme *Calas* n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui ſuccède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me ſied point.

Dites-moi donc, je vous prie, Monſieur, ſi ce beau ſiècle ſera pour nous le ſiècle du ſel, et s'il eſt vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais?

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne ſouffrira pas long-temps que des moines aient des ſujets du roi pour eſclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il ſera temps

de présenter requête au libérateur de la nation. 1776.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, Monsieur; votre, &c.

LETTRE LVI.

A M. DE VAINES.

30 de mars.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme de justice et de bienfesance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau ; je m'affermis dans mon goût pour les édits, par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque *Newton*, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du

1776. monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent ; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé *Newton*, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé ; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit, *fiat lux*, *et facta est lux*.

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement ; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'Etat.

J'oserais croire que, quand on a cité *Henri IV* qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de *Sulli*. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, *Gondi*, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de *Sulli* eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration, et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de *Sulli* réussit dans tout ce qu'il s'était réservé, et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi

sa moitié de surintendance, et le supplier
de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait 1776.
porter.

Je vous avoue pourtant, Monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par monsieur *Séguier*, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand *Condé* dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. *Séguier* veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand *Condé*. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes, y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent, les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays

1776. où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route; mais je ſuis *Gros-Jean* qui remontre à ſon curé. J'aime bien mieux lui demander ſa bénédiction; et je vous remercie tendrement, Monſieur, de m'avoir envoyé ſon prône.

LETTRE LVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de mars.

MON cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de *Sartine.* Ils conſiſtent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuſe guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuſer, et vous me ſaurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés aſſez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province auſſi chétive que celle de Gex puiſſent faire à Paris une grande ſenſation. Je préſume qu'on ſe ſoucie fort peu que nous ſoyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtriſes. Je vous avoue cependant que

je ſerais bien flatté que la ſimple et groſſière reconnaiſſance d'un petit pays preſque barbare 1776.
pût parvenir juſqu'à *Séſoſtris* et à *Séſoſtra*. Peut-être aimerait-on bien autant notre ruſticité que la politeſſe et l'éloquence touchante de M. *Séguier*.

Peut-être y aura-t-il quelques partiſans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce ſont les plébiſcites qui ſont les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement ; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les diſcours adreſſés au roi dans *le lit de bienfeſance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raiſon à ſon peuple, et qu'il fallait en uſer comme le parlement qui ne motive jamais ſes arrêts. Je ſuis perſuadé que vous ne penſez pas ainſi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me ſemble qu'elles ſont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent ſont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du diſcours de *Séguier* qui m'a paru humain et politique,

1776. deux choſes qui vont rarement enſemble : c'eſt le conſeil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand *Condé* les y avait accoutumées, et même ſans paye ; mais auſſi c'était le grand *Condé*.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu béniſſe le gouvernement ! et Dieu béniſſe un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour paſſion dominante l'amour du bien public !

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'aſſiſter à l'inhumation de *Catherin Fréron*, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve ? elle me propoſe de prendre chez moi la fille à *Fréron* et de la marier, puiſque, dit-elle, j'ai marié la petite nièce de *Corneille.* J'ai répondu que, ſi *Fréron* a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai ſa fille inconteſtablement.

Adieu, mon très-cher ange ; je ſuis bien vieux et bien malade. Eſt-il vrai que M. de *Sainte-Palaye* eſt tout comme moi ?

LETTRE LVIII.

1776.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 d'avril.

Je crois bien, Monſieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'eſt pas aſſez mûr pour être mangé par les habitans de Chezery, et qu'ils auront la conſolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'eſclavage des moines bernardins.

Vous ſavez qu'ils ne ſont pas les ſeuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingts mille eſclaves de moines ; mais il exiſte un homme amoureux de la juſtice, qui ſera aſſez mauvais chrétien pour briſer ces fers ſi peſans et ſi infames, quand il en ſera temps.

Je vous renouvelle, Monſieur, mes remercîmens du ſecond exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru aſſez plaiſant que, le roi ayant déclaré par ſes édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu ſur le champ : *Sire, la puiſſance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de ſe donner.*

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli.*

1776. C'était un grand miniſtre pour l'économie ; mais il était bien vain, bien bruſque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ſes bonnes qualités, ſans avoir ſes défauts.

Si ce n'était pas une indiſcrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monſieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puiſque la recette de ſon bureau nommé Longerey, ſur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de ſel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous ſerons auſſi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'eſt dans l'opéra d'Atys qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs ſeront contens !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accompliſſement de la prophétie.

Il eſt de tout ſon cœur, Monſieur, et avec bien de la reconnaiſſance, &c.

LETTRE

LETTRE LIX.

1776.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 d'avril.

MONSIEUR,

L'HONNEUR que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (*) me fait ſentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je ſuis de ce beau préſent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu ſi tard les lunes et l'anneau de *Saturne*, très-inutilement appelés *les aſtres de Louis;* les philoſophes de notre chétif globe ont été tant de ſiècles ſans deviner ce qui ſe paſſe autour de cette dernière planète, qu'il eſt clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il eſt bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes ſi étonnans, à trois cents trente millions de lieues loin de chez eux.

(*) *Eſſai ſur les phénomènes relatifs aux diſparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

1776. Quand on ſonge que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros *Saturne*, eſt préciſément la même ; que la gravitation agit ſur ſes cinq lunes comme ſur la nôtre ; que nous peſons ſur le ſoleil auſſi bien que *Saturne*, que ſes cinq lunes et ſon anneau ſemblent abſolument néceſſaires pour l'éclairer un peu, on eſt ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On eſt obligé d'admettre, avec *Platon*, un éternel géomètre.

Ceux qui comme vous, Monſieur, entrent dans ce vaſte et profond ſanctuaire, me paraiſſent des êtres bien au-deſſus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier, peut deſcendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je ſuis avec le plus ſincère reſpect, &c.

LETTRE LX.

1776.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

8 d'avril.

Il y a un mois, Monſieur, que je vous dois une réponſe. Pardonnez à mon état très-languiſſant, ſi je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin ſans goûter la conſolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave *Zuingle*, qui penſait que les *Numa*, les *Socrate* et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* ſoient de lui. Le monde eſt plein de ſorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait aſſuré que de très-ſages miniſtres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à ſon père et à ſa mère, ſoit que le mariage ſoit une choſe incompréhenſible nommée ſacrement, ſoit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela eſt renvoyé

1776. bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé, fe marient comme ils peuvent. La fociété n'en eft point troublée dans ma colonie. C'eft aujourd'hui le jour de Pâques, les uns chantent chez moi *O filii et filiæ ;* les autres ne chantent point, et chacun eft content, fans favoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je fais, c'eft qu'il faut vivre en paix, et que je fuis rempli d'eftime pour vous, Monfieur, comme de reconnaiffance pour les fentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre, &c.

LETTRE LXI.

A M. DE CHABANON.

12 d'avril.

MON cher grec, il y a grande apparence que vous fuccèderez à quelque académicien français ou fuiffe, foit au vieillard de Ferney, foit à *Sainte-Palaye.* Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raifon qu'elle eft pleine de chofes qui n'ont aucun rapport à *Théocrite*, et que fans doute vous ne voulez pas que je divulgue les fecrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succeſſion que la mienne, et ſi j'avais aſſez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, ſoyez sûr que je ferais le voyage ; mais il eſt très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout eſt plein de cabales et de ſottiſes. Votre Paris eſt partagé en dix mille petites factions dont Verſailles ne ſait jamais rien. Paris eſt une grande baſſe-cour compoſée de coqs-d'inde qui ſont la roue, et de perroquets qui répètent des paroles ſans les entendre. On leur envoie de Verſailles leur pâture, ils ſont bien du bruit, et Verſailles les laiſſe crier. 1776.

Les provinces ſont plus tranquilles et plus ſages, elles rendent juſtice à M. *Turgot*, et il eſt déjà regardé comme un grand-homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux ſolitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reſte de vie. *V.*

1776.

LETTRE LXII.

A M. DE VAINES.

13 d'avril.

S'IL y a, Monſieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des ſoi-diſant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-ſigné ; car, dans l'état où je ſuis, je n'ai plus de conſolation que celle de lire.

J'ignore ſi M. de *Condorcet* eſt à la campagne ou à Paris ; j'ignore tout ce qui ſe paſſe.

On nous parle d'une caiſſe d'eſcompte dont pluſieurs banquiers diſent des merveilles : peut-être ce qui eſt bon pour des banquiers, n'eſt pas ſi bon pour le public.

J'ai quelques petites diſcuſſions avec meſſieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre ſoixante ſouverains. Je me garde bien d'interrompre M. *Turgot*, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces meſſieurs. Je frémis quand je ſonge au prodigieux fardeau dont ce miniſtre eſt chargé ; mais je frémis bien davantage en voyant l'obſtination de ceux qui veulent avoir

l'honneur d'être ſes ennemis, et qui abjurent leurs propres ſentimens pour combattre le bien qu'il veut faire. 1776.

Conſervez vos bontés pour votre, &c.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE LXIII.

A M. DELISLE DE SALES.

15 d'avril.

Il faut enfin eſpérer, Monſieur, que le parlement vous rendra la juſtice que vous n'avez pas obtenue au châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une ſouſcription pour vous procurer les moyens de le ſoutenir? n'eſt-ce pas la cauſe publique que vous défendez? Laiſſez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicateſſe.

Madame la comteſſe de *Vidampierre*, qui prend tant d'intérêt à votre ſort, pourrait vous ſervir dans une entrepriſe ſi honorable. Ma ſouſcription doit être prête. Elle eſt en votre nom, et vous la trouverez chez monſieur d'*Ailli*, notaire, rue de la Tixeranderie (*).

(*) Cette ſouſcription était de cinq cents livres. M. *Deliſle* n'a jamais voulu conſentir à l'accepter, et M. de *Voltaire* n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ſes héritiers.

1776. Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 d'avril.

ENFIN, Madame, M. de *Crassy* m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres qui en effet ne pouvaient être perdues ; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient

que

que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le miniſtre. Vous êtes bien perſuadée que, ſi j'avais eu quelque choſe à ſolliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre. 1776.

J'ai écrit à la vérité à M. de *Fargès*, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il eſt intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui ſont de ſon département, tout indignes qu'elles ſont de l'occuper.

Quand il s'eſt agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug inſupportable, nous ne nous ſommes jamais adreſſés qu'à madame de *Saint-Julien*, et c'eſt en ſon nom que toutes les paroiſſes ſont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous ; mais enfin je me flatte que je ne ſuis pas tout-à-fait diſgracié dans votre cœur. Vous me faites même eſpérer que nos dragons et notre artillerie feront encore aſſez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand beſoin de renaître, car ma ſanté eſt affreuſe. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris ; je m'en vante à M. d'*Argental;* mais

1776. cette illuſion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de *Boncerf* n'a pas eu autant de circonſpection que de philoſophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre ; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de ſi dangereux ? J'ai penſé préciſément comme le roi ; il n'y a pas là de quoi ſe déſeſpérer. J'oſe me flatter même que j'ai penſé comme vous, Madame ; car, quoique vous ſoyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reſte du monde ſoit eſclave ; on ne doit l'être que de vos charmes et de la ſupériorité de votre eſprit. Ce ſont-là mes chaînes ; je les porterai avec joie tout le reſte de ma vie, malgré les maux que la nature s'obſtine à me faire.

Ne laiſſez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney, *V*.

LETTRE LXV.

1776.

A M. DE LA HARPE.

19 d'avril.

Mon cher ami, je ſuis ſi peu de ce monde que j'ignorais la nomination de *Colardeau* et ſa mort, auſſi-bien que ſes ouvrages. Tout ce que je ſais, c'eſt que je ſouhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrère, vous et M. de *Condorcet;* car il faut abſolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de *Rigoley de Juvigni*. Je vous ſerai très-obligé de m'apprendre s'il eſt parent de M. *Rigoley d'Ogni*, intendant des poſtes. C'eſt ſans doute un grand génie, et digne du ſiècle.

A l'égard de *Gilles-Piron* qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ſes *Oeuvres poſthumes* ou *mortes ;* mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Pruſſe ni de *Piron*, ni de *Fréron*, ni d'aucun de ces meſſieurs-là.

Je vous ſuis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la

petite calomnie abſurde dont je ſuis affligé
1776. dans cette édition de *Gilles-Piron.* Voici ma réponſe que je vous prie de vouloir bien faire inſérer dans le prochain *Mercure.* (*)

Je vais haſarder de vous envoyer les Lettres chinoiſes ſous l'enveloppe de M. de *Vaines.* Vous permettrez que d'abord je lui envoye un exemplaire pour lui, car il eſt juſte de lui payer ſa commiſſion, et il y en aura un autre pour vous, la poſte d'après : mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adreſſé un à M. d'*Argental* qu'il n'a point reçu. Les obſtacles et les gênes ſe multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maiſons, en

(*) Vous m'apprenez, Monſieur, qu'on vient d'imprimer les *Oeuvres poſthumes* de feu M. *Piron*, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Pruſſe m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable*, *plein d'eſprit et de ſaillies*, je lui répondis : *Fi donc! c'eſt un homme ſans mœurs.*

Je vous conſeille, Monſieur, de mettre cette anecdote au nombre des menſonges imprimés. Elle n'eſt aſſurément ni vraie, ni vraiſemblable. Je puis vous atteſter, et j'oſe prendre ſa Majeſté le roi de Pruſſe à témoin, que jamais il ne m'a parlé de *Piron*, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu *Piron* trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ſes ouvrages ; mais je ſuis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je ſuis dans ma quatre-vingt-troiſième année, quoi qu'on diſe, il y a environ quatre-vingts ans que je ſuis malade, et j'ai été perſécuté environ ſoixante. Voilà à peu-près le ſort des gens de lettres. 1776.

Portez-vous bien, mon cher ami, écraſez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE LXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

MON cher ange, le gros abbé *Mignot* m'a apporté des lettres bien conſolantes de vous. J'en avais grand beſoin, quand il eſt arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres verſent toujours du baume ſur mes bleſſures; mais je vous avoue que les cicatrices ſont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie eſt bien penſé, bien juſte, bien vrai. Vous avez grande raiſon d'être de l'avis du Pont-neuf qui dit dans la chanſon :

O, les fichus pères, oh gai!
O, les fichus pères!

1776. Mais tout fichus péres qu'ils ſont, en ont-ils moins répandu le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli?* en ont-ils moins perſécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtiſe de prendre leur parti ? ſe ſont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi ? ont-ils moins eſſayé de troubler le miniſtère ? ſont-ils moins redoutables aux particuliers ? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient pourſuivi avec tant d'acharnement ? oppriment-ils moins quiconque n'eſt pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets ? font-ils moins ſemblant d'avoir de la religion ? forcent - ils moins les gens qui penſent à s'éloigner de leur reſſort ? ont-ils moins pourſuivi M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ne le pourſuivent - ils pas encore, ſans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de juſtice ? s'ils ſont rois de France, il faut donc quitter la France et ſe préparer ailleurs un aſile. Perſonne n'eſt sûr de ſa vie. Ils ſe vengeront, ſur le premier venu, de la diſgrâce qu'ils ſe ſont attirée ſous *Louis XV;* et ils embarraſſeront *Louis XVI* autant qu'ils le pourront. Le roi ſe défendra bien ; mais les ſujets ne peuvent ſe défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoiſonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dife qu'un *Rigoley de Juvigni*, éditeur des œuvres de *Piron*, a inféré dans fon édition, que j'avais empêché ce *Gilles-Piron* d'être préfenté au roi de Pruffe, et que j'avais dit à ce monarque : *Fi donc! fire, Piron eft un homme fans mœurs.* Ce menfonge imprimé ferait bien aifé à réfuter. Le roi de Pruffe peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de *Piron*, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors abfolument inconnu.

1776.

Je ne fais qui eft ce *Rigoley de Juvigni.* Je me flatte qu'il n'eft pas parent de M. *Rigoley d'Ogni* à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé fous l'enveloppe de M. de *Sartine.* Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à préfent, à moins qu'il ne vous l'ait adreffé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je ferai moins trifte.

1776.

LETTRE LXVII.

A M. DE VAINES.

26 d'avril.

Eh bien, Monſieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. *Turgot*, en faveur de la nation. C'eſt celui des forêts qui ſont auprès des ſalines de Franche-Comté. Ce miniſtre fera tant de bien qu'à la fin on conſpirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiſcrétion; mais, en qualité de commiſſionnaire et de ſcribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie ſeulement qu'on faſſe une liaſſe de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loiſir ce qu'il voudra accorder ou refuſer. Cette manière de procéder avec le miniſtère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche ſurtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que les préſenteurs de requêtes ſont preſque toujours d'une prolixité inſupportable, et s'imaginent

qu'un miniſtre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'eſt peut-être cet ennui qui dégoûte M. de *Malesherbes* de ſa place ; mais il eſt bien triſte qu'il ſonge à ſe retirer, lorſqu'il peut faire du bien. Il me ſemble qu'en ſe joignant à M. *Turgot* pour refondre cette France qui a tant beſoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles. 1776.

Je n'ai jamais vu mademoiſelle d'*Eſpinaſſe*, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je ſerais très-affligé de ſa perte. Voici un petit mot pour M. d'*Alembert*, que je mets ſous la protection de votre contre-ſeing.

Je ne peux, Monſieur, vous envoyer que des balivernes, lorſque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles ; mais chacun donne ce qu'il a.

Conſervez-moi, Monſieur, vos bontés qui font le charme de ma ſolitude et de ma vieilleſſe. *V.*

1776.

LETTRE LXVIII.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 de mai.

M. de *Trudaine*, votre digne ami, Monſeigneur, m'a fait voir un édit ſur les vins qui vaut bien celui du 14 de ſeptembre ſur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puiſque la raiſon et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à ſe joindre à l'édit de la caiſſe de Poiſſy, et la France eſt sûre de faire bonne chère. Les aloyaux que les Anglais appellent roſt-beef valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux ſera un peu fâché, mais le parlement de Toulouſe ſera fort aiſe.

M. de *Trudaine* eſt témoin des tranſports de joie que vous avez cauſés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le ſiècle d'or; mais il eſt bien ridicule qu'il y ait tant de gens du ſiècle de fer dans Paris. On m'aſſure, pour ma conſolation, que vous pouvez compter ſur la fermeté de *Séſoſtris*; c'était-là mon plus grand ſouci.

Je n'oſe vous ſupplier de me confirmer cette heureuſe anecdote dont dépend la deſtinée de toute une nation; mais je vous avoue

que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands-hommes dont *Horace* a dit : 1776.

Diram qui contulit hydram,
Comperit invidiam ſupremo fine domari.

Quant à notre ſel, Monſeigneur, je ne vous en importunerai plus, puiſque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame *Lobreau*, il eſt clair que ſon argent eſt tout auſſi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie ſans avoir d'acteurs.

Quiſque ſuam exerceat artem.

Pour votre art, il eſt, *cum tot ſuſtineas et tanta negotia ſolus.* Vous voyez que je paſſe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'*Horace*; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame *Denis* eſt pénétrée de l'honneur de votre ſouvenir, et nous le ſommes tous de vos extrêmes bontés. *V.*

1776.

LETTRE LXIX.

A M. LE BARON DE FAUGERES,

Officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.

3 de mai.

Vous propoſez, Monſieur, qu'autour de la ſtatue élevée à Montpellier à *Louis XIV après ſa mort*, on dreſſe des monumens aux grands-hommes qui ont illuſtré ſon ſiècle en tout genre. Ce projet eſt d'autant plus beau que, depuis quelques années, il ſemble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaiſſer tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'eſt laſſé des chef-d'œuvres du ſiècle paſſé. On s'efforce de rendre *Louis XIV* petit, et on lui reproche ſurtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à *Henri IV*, et l'excluſion à tous les autres rois. Je n'examine pas ſi c'eſt juſtice ou inconſtance, ſi notre raiſon perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois, je remarque ſeulement que, du

temps d'*Henri IV*, elle ne connaiſſait point du tout le mérite, elle ne le ſentait point. 1776.
On ne me connaît pas, diſait ce bon prince au duc de *Sulli*, on me regrettera. En effet, Monſieur, ne diſſimulons rien ; il était haï et peu reſpecté. Le fanatiſme, qui le perſécuta dès ſon berceau, conſpira cent fois contre ſa vie, et la lui arracha enfin au milieu de ſes grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la ligue. Nous lui feſons aujourd'hui amende honorable ; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conſervions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'aſſaſſinat de ce héros.

Mais ſi *Henri IV* fut grand, ſon ſiècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la ſuperſtition et la diſcorde ſouillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniſer la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la feſait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un ſeul homme qui laiſſa la réputation d'un général habile, pas un que la poſtérité ait mis à côté d'un prince de *Parme*, d'un prince d'*Orange*. Pour la marine, Monſieur, vous qui vous y êtes diſtingué, vous ſavez

1776. qu'elle n'exiſtait pas alors. Les arts de la paix, qui ſont le charme de la ſociété, qui embelliſſent les villes, qui éclairent l'eſprit, qui adouciſſent les mœurs, tout cela nous fut étranger ; tout cela n'eſt né que dans l'âge qui vit naître et mourir *Louis XIV*.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on pourſuit aujourd'hui la mémoire du grand *Colbert* qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et ſurtout la marine qui eſt un des principaux objets de votre grand deſſein. Vous ſavez, Monſieur, qu'il créa cette marine ſi long-temps formidable. La France, deux ans avant ſa mort, avait cent quatre-vingts vaiſſeaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut ſon ouvrage. On peut lui être ſupérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipſer.

Il en ſera de même dans les arts de l'eſprit, comme en éloquence, en poëſie, en philoſophie et dans les arts où l'eſprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en ſculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le ſiècle de *Louis XIV* par tous ces talens, ne ſeront jamais oubliés, quelque ſoit le mérite de leurs ſucceſſeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière, reſtent

toujours à la tête des autres dans la poſtérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit *Newton* dans ſa querelle avec *Leibnitz*, et il avait raiſon. Il faut regarder comme inventeur un *Paſcal* qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau ; un *Péliſſon* qui défendit *Fouquet* du même ſtyle dont *Cicéron* avait défendu le roi *Déjotarus* devant *Céſar ;* un *Corneille* qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le Cid eſpagnol ; un *Molière* qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et ſi *Deſcartes* ne s'était pas écarté, dans ſes inventions, de ſon guide, la géométrie ; ſi *Mallebranche* avait ſu s'arrêter dans ſon vol, quels hommes ils auraient été !

1776.

Tout le monde convient que ce grand ſiècle paſſé fut celui du génie ; mais après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent ſouvent, je ne dis pas des diſciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui ſerait louable, mais des ſinges qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainſi, après que *Newton* a découvert la nature de la lumière, arrive un *Caſtel* qui veut enchérir, et qui propoſe un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microſcope, un nouveau monde en petit, que voilà

1776. un *Néedham* qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur le champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux sont produits sans germe, et pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de *Cyrano de Bergerac*, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est-là le grand service que *Téliamed* a rendu depuis peu au genre-humain.

Ainsi, Monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le Ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de *Louis XIV*, reparaître dans la place de Montpellier,

pellier, autour de la ftatue de ce roi, et infpirer aux fiècles à venir une émulation éternelle ! &c. 1776.

LETTRE LXX.

A M. DE VAINES.

3 de mai.

PUISQUE vous daignez, Monfieur, admettre dans votre bibliothéque, des facéties chinoifes, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire ; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'eft un édit fur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de feptembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel eft notre bon plaifir* ; mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me femble que je vois les médecins du temps de *Molière* foutenir des thèfes contre la circulation du fang. Il eft impoffible que le parti de ceux qui

1776. ferment les yeux à la lumière, se soutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur, *et quæ imberbes didicere senes perdenda fateri.*

Enfin, Monsieur, ces vins me paraissent avoir une séve et une force toute nouvelle. Je conseille à *messieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. *Turgot* sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas long-temps à en boire.

LETTRE LXXI.

A M. LAUS DE BOISSY,

Sur sa réception à l'académie des Arcades de Rome.

A Ferney, 6 de mai.

Si j'ai l'honneur, Monsieur, d'être votre confrère à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami : vos lettres m'en ont inspiré le désir autant que vos

ouvrages ont de droit à mon eſtime ; il eſt vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaiſon ſi flatteuſe ; mais ſouffrez que je cherche, dans l'expreſſion de mes ſentimens pour vous, une conſolation qui m'eſt néceſſaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez, quel eſt le charme de votre ſociété. J'ai reçu un peu tard le préſent charmant dont vous m'honorez ; il n'y aurait qu'un *Anacréon* qui pût mériter une telle galanterie ; il aurait chanté vos couplets ; je puis à peine les lire, et je n'ai d'*Anacréon* que la vieilleſſe.

1776.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens que je vous dois, votre, &c.

V.

1776.

LETTRE LXXII.

A MADAME

LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 de mai.

MADAME,

J'AI peur d'avoir perdu votre adreſſe, mais je ne perdrai jamais le ſouvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles ſentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne ſuis point inquiet de l'affaire de monſieur *Deliſle*, puiſque vous le protégez. Vous êtes d'un ſang à qui les belles-lettres et la philoſophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des *Anitus* eſt paſſé. Vous contribuerez plus que perſonne, Madame, à faire régner la raiſon ; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui aſſurent ſon triomphe. Les hommes ne ſont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de perſonnes qui vous reſſemblent. C'eſt par leurs charmes et par la force de leur eſprit que le public eſt dirigé, ſans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il ſuffit de trois ou quatre dames comme vous,

pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je ſens combien votre lettre aurait de pouvoir ſur moi, ſi on pouvait ſe réformer à mon âge. 1776.

Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE LXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de mai.

VOICI, Madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux préſages. L'hôtel la Tour-du-Pin eſt tombé tout entier à Ferney. *Racle* s'était aviſé de faire une cave en ſous-œuvre, prétendant ſoutenir la maiſon avec des étaies : il s'eſt trompé ; la maiſon s'eſt écroulée en un moment, il a démoli le peu qui reſtait, et il n'y a pas actuellement le moindre veſtige de maiſon. Si j'étais ſuperſtitieux, je prendrais cet accident pour un avertiſſement du ciel. Ce ferait un ſigne évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ſes maſures ; ce malheur ne me ſerait pas arrivé, ſi vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maiſon eſt tombée comme moi dans votre diſgrâce. Je

1776. ſuis malheureux de toutes les façons ; tout eſt en décadence chez moi. L'horreur d'une vieilleſſe accablée de maladies eſt bien pire que la chute d'une maiſon ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, conſtitue l'état le plus miſérable où un pauvre homme puiſſe ſe trouver.

Je n'ai rien ſu de la perte de cette maiſon qui eſt très-conſidérable, qu'après le départ de M. de *Trudaine*. Il a paſſé à Ferney quelques jours avec madame de *Trudaine* et madame d'*Invau*. Il ne ſait pas encore que cette grande maiſon eſt tombée, et que le reſte eſt dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il ſemblerait que je demanderais du ſecours au miniſtère, et aſſurément je ſuis bien loin de faire une telle indiſcrétion.

Au reſte, cet accident n'eſt pas le ſeul qui me ſoit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maiſonnette voiſine. Me voilà au milieu des débris de toute eſpèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finiſſe. Je ſouhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ſes palais. Son ame ſera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penſer qu'il m'a cru capable d'oublier ſes bontés.

Cette idée déſeſpérante me pourſuit jour et
nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a perſonne 1776.
en France plus tendrement attaché que moi
à ſa perſonne. Je l'ai toujours révéré, et j'oſe
dire aimé autant que j'ai déteſté la vénalité
des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore ſurtout, quelles ſont vos marches ; ſi vous allez en Bourgogne voir monſieur votre frère cette année, ſi vous daignerez vous ſouvenir de Ferney, ſi vous viendrez pleurer ou rire avec moi ſur les ruines du château la Tour-du-Pin. Tout ce que je ſais bien, c'eſt que je me regarderai comme un de vos ſujets, et que je vous ſerai toujours fidelle, ſoit que vous me continuiez vos bontés, ſoit que vous m'accabliez de votre diſgrâce. Soyez papillon, ſoyez aigle, je ſerai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

Le triſte hibou de Ferney, V.

1776.

LETTRE LXXIV.

A M. DE VAINES.

17 de mai.

Ah ! mon Dieu, Monſieur, quelle funeſte nouvelle j'apprends (*) ! La France aurait été trop heureuſe. Que deviendrons-nous ? reſtez-vous en place ? auriez-vous le temps de me raſſurer par un mot ? puis-je m'adreſſer à vous pour faire paſſer ce billet ? Je ſuis atterré et déſeſpéré.

LETTRE LXXV.

A M. DE LA HARPE.

22 de mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me conſoler de la perte que tous les vrais philoſophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus conſidérable qu'elle ne l'eſt par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre

(*) La retraite de M. *Turgot* du miniſtère.

fauteuil

fauteuil feront ornés de Menzicof et des Barmécides. Vous avez enterré *Fréron*, vous étoufferez les autres infectes dans leur naiffance. C'eft à préfent qu'il y a plaifir à être des quarante. Votre profe eft auffi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné inférer dans le *Mercure*, et je jette tout le refte au feu. C'eft ainfi que je traite tous les journaux; fans cela, on aurait une bibliothéque immenfe de livres inutiles. 1776.

Je crois qu'on fait actuellement à Laufane un recueil de tout ce qu'on a pu raffembler de vos ouvrages. Ce fera un livre qui me fera cher, et que je lirai bien fouvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce *Gilles*, nommé *Piron* : on ne peut à mon âge fouffrir les plaifanteries de la foire. Je vous fais bon gré de n'être jamais defcendu à la plaifanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant; c'eft votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions befoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la canaille des petits auteurs; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de *Vaines*, je vous fupplie, mon cher confrère, de lui dire combien

1776. je m'intéreſſe à lui, et à quel point je ſuis affligé. Que dit M. d'*Alembert?* où eſt M. de *Condorcet?* aurez-vous le temps de répondre à ces queſtions? Vous allez travailler à votre diſcours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon très-cher confrère; et ce n'eſt pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *ſupremum quod te alloquor hoc eſt.*

LETTRE LXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 de mai.

J'OSE me ſervir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être reſſouvenu de ſon hibou. Vous êtes vraiment, Madame, *Papillon-philoſophe.* Je vous rends votre titre que vous méritez ſi bien. Ce n'eſt pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déſerts, et repoſer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou ſera toujours bien reſpectueuſement, bien tendrement, bien triſtement

attaché à ſon brillant papillon ; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite 1776. des deux aigles qui me protégeaient eſt un coup qui m'accable.

C'eſt pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à *Racle.* Je crois vous avoir mandé que la maiſon était tombée, parce que *Racle* avait oublié de la ſoutenir par des étaies, lorſqu'il y creuſait une cave en ſous-œuvre. Il rebâtit à préſent cette maiſon pour un négociant. Elle n'eſt plus faite pour loger les grâces et l'eſprit. De plus, elle était offuſquée par deux bâtimens voiſins qu'on vient de conſtruire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre préſence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il eſt ? ſongez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maiſon fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingts mille francs avant que vous euſſiez pu y coucher ?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami *Wagnière ;* car ma faibleſſe devient de jour en jour, et d'heure en heure, ſi inſupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le déſaſtre qui nous eſt arrivé, en nous ôtant les deux appuis ſur leſquels nous nous

repoſions, nous a frappés au milieu des plai-
1776. ſirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. *Saint-Géran* bâtiſſait une ſalle de théâtre et ſes appartenances, tout auprès de la place que vous aviez choiſie. M. de *Trudaine* venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'*Invau* et M. de *Trudaine* ne ſongeaient qu'à ſe réjouir. M. *Delille* nous récitait de beaux morceaux de ſa traduction de l'*Enéide*, lorſque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'eſt ainſi que les eſpérances ſont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de *Fargès* était intendant du commerce. J'en croyais l'Almanach royal, le ſeul livre, dit-on, qui contienne des vérités ; mais ſi l'Almanach royal m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire ? Au reſte, je ne penſe pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaiſe. Le meilleur parti eſt de ſouffrir ſans ſe plaindre. A quoi ſervirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, ſi je n'avais pas appris à me réſigner ? C'eſt ce

que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler. *V.* 1776.

LETTRE LXXVII.

A M. CHRISTIN.

30 de mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de *Trudaine* de cette main-morte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courier extraordinaire lui apporta la fatale

1776. nouvelle (*). Il revint ſur le champ à la petite maiſon où il avait laiſſé madame ſa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laiſſa dans le déſeſpoir. Le reſte de ma vie, mon cher ami, ne ſera plus que de l'amertume; et, s'il eſt pour moi quelque conſolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

LETTRE LXXVIII.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

A Ferney, 6 de juin.

VOTRE lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes eſpérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modeſtie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me ſouvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturaliſtes avaient bien rabattu ma vanité, en me perſuadant que je n'étais qu'un mal-adroit, et que je n'avais coupé que des viſages dont la peau revient aiſément. Mais puiſque vous m'aſſurez que vous avez coupé

(*) La retraite de M. *Turgot.*

de vraies têtes, et qu'elles ſont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout. 1776.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, reſſuſcités par vous, eſt aſſurément un plus grand miracle. Vous paſſez pour le meilleur obſervateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande ſagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a reſſuſcité des morts, il faut l'en croire.

Je ne ſais ce que c'eſt que le *cotifero* et le *tardi grado*, ni comment nos naturaliſtes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à ſec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, Monſieur, des expériences ſi prodigieuſes, vous deſcendez juſqu'à me demander mon ſentiment ſur les ames du *cotifero* et du *tardi grado*; que devient leur ame? eſt-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je ſuis en peine, Monſieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je ſuis perſuadé de la puiſſance immenſe et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté

1776. d'avoir du ſentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choiſir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître; et que nous avons ſouvent pris pour une ſubſtance ce qui eſt en effet une faculté de cette ſubſtance. L'attraction, la gravitation eſt une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille reſſorts pareils, dont l'énergie eſt ſenſible, et dont la cauſe ſera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et le *tardi grado* morts et pourris reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs ſenſations, engendrent, mangent et digèrent, on ne ſaura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne ſaura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'eſt pas plus incompréhenſible que l'autre. J'avoue que je ſerais curieux de ſavoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de reſſuſciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les baleines doivent être bien jalouſes de ces petits poiſſons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, Monſieur, d'expliquer ce myſtère, c'eſt vous. Il eſt bon auſſi de ſavoir ſi ces petits animaux, qui reſſuſcitent pluſieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et ſur combien de réſurrections ils peuvent compter.

C'eſt apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la réſurrection d'*Athalide*, de *Pélops*, d'*Hippolyte*, d'*Alceſte*, de *Pirithoüs*. C'eſt dommage que le ſecret en ſoit perdu. Je crois que c'eſt M. *Bonnet*, grand obſervateur, qui a prétendu que nous reſſuſciterions avec notre devant, mais ſans derrière. C'eſt-là le fin du fin, &c. 1776.

LETTRE LXXIX.

A M. DE LA HARPE.

10 de juin.

MON très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loiſir, je vous prierai de m'apprendre ſi, dans la victoire que vous avez remportée, M. *Gaillard* a été pour vous. Je vous prierai ſurtout de me dire où eſt l'intrépide philoſophe M. de *Condorcet*. Eſt-il à Paris? n'eſt-il pas occupé à conſoler M. d'*Alembert*? Ni eux ni moi ne nous conſolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que monſieur *Turgot* nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont

1776. j'avais fait un féjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que monfieur *Turgot* eft hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'eft tombé fur la cervelle et fur le cœur.

Oui vraiment M. de *Trudaine* nous fesait l'honneur d'être à Ferney, et daignait fe propofer de l'embellir, lorfqu'un courier lui apporta la fatale nouvelle. Mme de *Trudaine* et Mme d'*Invau* avaient amené notre *Virgile ;* et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantùm*, car je l'ai entendu, et avec très-grand plaifir. Ses vers reffemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui fe fortifie. Il faut que M. de *Condorcet* y entre, et vous ferez bien plus fort. Il faudra que les *Cléments* aillent fe cacher.

Je vous ferre entre mes deux faibles bras.

LETTRE LXXX.

1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juin.

MON cher ange, vous avez en moi un correfpondant bien peu digne de vous. Vous êtes fage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, fecoué par des diffipations qui font de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'eft pas jufte que vous pâtiffiez des frivolités de ma jeuneffe ; cependant il faut que je vous propofe de daigner partager un peu mes faibleffes.

Un directeur de troupes, nommé *Saint-Géran*, fort protégé par madame de *Saint-Julien* et par M. le marquis de *Gouvernet* fon frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande *le Kain* pour confacrer cette églife immédiatement après le jubilé. Il fe flatte que *le Kain* viendra paffer chez nous tout le mois de juillet, fi M. le maréchal de *Duras* lui en donne la permiffion. C'eft une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez fi vous pouvez vous en charger.

1776. On m'aſſure que le plaiſir d'entendre *le Kain* pourra diminuer les ſouffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma ſanté, car je ne puis eſpérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me ſera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons diſent qu'il ſuffit d'eux pour remplir le ſpectacle; mais ils ſe trompent : il me faut Genève, et il n'y a que *le Kain* qui puiſſe l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Pruſſe. J'arrangerai volontiers avec *le Kain* ce que vous m'avez propoſé pour Sémiramis et pour Tancrède.

Ce que je vous ai mandé des Lettres chinoiſes eſt très-vrai. On ne ſait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais ſouvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'euſſe pu prendre pour ma deviſe, *qui benè latuit, benè vixit;* mais on ne peut ſe ſouſtraire à ſa deſtinée.

Je ſuis toujours inquiet de cette énorme collection dont *Panckoucke* a eu l'imprudence de ſe charger. Toute ma reſſource eſt dans l'eſpérance qu'il n'en vendra pas un ſeul

exemplaire. S'il arrivait un malheur, je ſentirais bien vivement la perte de deux miniſtres qui penſaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philoſophes. Mon ame n'eſt point en paix. Je voudrais bien ſavoir dans quel état eſt celle de M. le maréchal de *Richelieu;* elle doit être ulcérée et bouleverſée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un réſumé de toute ſon affaire; mais ſi ce réſumé eſt fait par le même avocat qu'il avait choiſi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre. 1776.

Je ne puis finir ma lettre ſans vous dire un mot de l'idée qui était venue à monſieur de *Thibouville*, de faire jouer Olimpie. Peut-être que les deux demoiſelles *Sainval* pourraient repréſenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût repriſe qu'au temps de Fontainebleau, ſuppoſé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon *le Kain* pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'oſe parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma conſolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins ſemblent preſque s'évanouir, quand je ſonge que vous daignez m'aimer. *V.*

1776.

LETTRE LXXXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 de juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'eſt pas moi aſſurément qui ſuis le patron du village ; c'eſt bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je préſume qu'il vous aura miſe au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, ſans doute, que votre autre protégé, *Saint-Géran*, eſt devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre ſur lequel on donnera des ſpectacles dans quinze jours. *Saint-Géran* même ſe flattait de faire venir *le Kain* et mademoiſelle *Sainval*. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'*Argental*, pour faire venir de Paris ces deux perſonnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays ; mais j'ai bien peur que de ſi grandes eſpérances ne s'évanouiſſent.

Pendant que nous bâtiſſons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous ſavez, et il appartient à deux de vos vaſſaux qui

ſont ſous les ordres de M. le marquis de *Gouvernet* votre frère; ce ſont de gros négocians de Mâcon. 1776.

Tout cela eſt un peu romaneſque. Il y avait à Lauſane une voyageuſe qui paſſait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz aſſaſſiné par ſon père *Pierre I*, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comteſſe, au lieu d'être impératrice; enſuite on l'a intitulée préſidente. A la fin, elle eſt venue chez nous ſimple conſeillère: elle eſt veuve d'un conſeiller de Rouen, nommé *Fauvelles d'Hacqueville*; et l'ami *Racle* lui bâtit une maiſon, preſque à côté du château. A peine a-t-elle conclu ſon marché, qu'elle eſt partie pour l'Angleterre ou pour la Ruſſie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maiſon ſerait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés. Cela reſſemble aux *Mille et une nuits*; et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'eſt que le vieillard, qui s'eſt épuiſé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre ſecours au gouvernement pour l'établiſſement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou ſix cents mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré ſeulement les bontés de monſieur de

1776. *Trudaine*, pour faire paver, dans Ferney, deux grandes routes dont la colonie eſt traverſée. M. de *Trudaine* nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ſes ordres pour le reſte. Vous ſavez qu'il était à Ferney lorſque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde, depuis que je ſuis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand *Barmécide*. Je ne me conſole point de l'injuſtice que ce grand-homme m'a faite en me croyant ingrat. C'eſt un crime affreux dont je ſuis incapable. J'ai toujours penſé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales : je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la généroſité de *Barmécide*. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de paſſade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais diſcontinué de brûler mon encens au temple de *Barmécide* le bienfeſant. Vous ſavez quelle a été ma douleur, lorſque j'ai ſu qu'il me ſoupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame *Barmécide* pour me juſtifier ; et ſi j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne ceſſerai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle eſt mon innocence. Je vous importune ſouvent ſur cet objet; mais les paſſions malheureuſes ſont plaintives: et je vous conjure de dire à cet homme ſublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

1776.

Voltaire.

LETTRE LXXXII.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 de juin.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer eſt ſi inſtructif que je vous prie de m'inſtruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes; elle reſſemble à la période julienne de *Scaliger*, qu'on aurait priſe au pied de la lettre, et dont un philoſophe découvrirait la compoſition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent ſix cents mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en ſe ſervant de votre méthode,

1776. on pourrait découvrir le myſtère de ces ſiècles. La période ſerait curieuſe. Elle ſervirait à faire ſoupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des obſervations de plus de quatre mille ſiècles.

Il eſt certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la préceſſion des équinoxes. Ils ne ſe trompèrent que de deux ſecondes par années. Ne ſe pourrait-il pas qu'ils euſſent calculé une période de ſix cents mille ans ſur la révolution réſultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée ſur cette préceſſion des équinoxes.

M. *Holwell* et M. *Dow* prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces ſecrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités ; mais vous avouez, Monſieur, qu'ils ſont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille ſur le Gange pour les interroger. Pour moi, Monſieur, c'eſt à vous ſeul que je prends la liberté de faire des queſtions. Trouvez bon que je vous demande ſi les noms des ſignes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes ; et s'il ſerait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y euſſent

établi peu à peu les noms et les ſignes que nous avons reçus d'eux. C'eſt un ſavant jéſuite, nommé *Pons*, qui le dit dans ſa lettre au père du *Halde*, tome vingt-ſixième des *Lettres curieuſes*. 1776.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient ſi jaloux de leur ſcience, auraient reçu de quelques grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car s'il eſt vrai que les Grecs euſſent déſigné leur première dodécatémorie par le belier, parce que les agneaux naiſſaient d'ordinaire en Gréce au mois de mars; ſi leur ſecond ſigne avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril; ſi une fille tenant en ſes mains des épis de blé avait été le ſymbole du ſixième mois, comment des Indiens qui ne connaiſſaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces ſignes?

Mais, ſuppoſé que les Indiens regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre-humain, et chez qui ces Grecs même n'avaient d'abord voyagé que pour s'inſtruire, euſſent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils ſubſtitué la conſtellation du chien à la conſtellation grecque du belier? Je vous demanderais encore s'il n'eſt pas vrai que la mythologie indienne ſoit l'origine de toutes les mythologies de notre

1776. hémiſphère, et ſi on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. *Holwell* et M. *Dow?* Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année paſſée, m'aſſura que tout ce que ces deux anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, Monſieur, de vous faire des queſtions ſi frivoles; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre, &c.

LETTRE LXXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 de juin.

Eh bien, Madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà *Saint-Géran* qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une ſalle de ſpectacle très-ornée, très-bien entendue et très-commode. Deux choſes me privent de ces plaiſirs; ma déplorable vieilleſſe et votre abſence. Je me conſole un peu en vous écrivant de cette main qui eſt bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'eſt.

Vous vous ſouvenez du procès de M. de *Morangiés*. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé *Gilbert*, qui dépoſa effrontément contre le comte de *Morangiés*, et qui le fit condamner au bailliage du palais par un poliſſon nommé *Pigeon*, et par quelques gens de cette eſpèce. La cabale mettait le cocher *Gilbert* au rang des grands-hommes qui ſe ſont immortaliſés par la ſeule vertu.

1776.

On me mande aujourd'hui que ce *Caton-Gilbert* a été pris volant dans la poche, qu'il eſt convaincu d'être plus fauſſaire que madame de *Saint-Vincent* n'eſt accuſée de l'être, qu'il eſt dans les cachots du châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me ſuis un peu mêlé de l'affaire de M. de *Morangiés*, je m'intéreſſe à celle du cocher *Gilbert*; et je vous ſupplie inſtamment, Madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il eſt très-utile de connaître les gens qui ſe ſont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du miniſtère. Je ne ſais ſi M. *Turgot* eſt à la campagne chez madame la ducheſſe d'*Enville*. J'attendrai triſtement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous ſerez toujours la divinité de nos cantons, ſoit qu'on nous favoriſe, ſoit qu'on nous opprime.

1776. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs ſeront toujours à vos pieds. *V.*

LETTRE LXXXIV.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de juillet.

Le jour de votre réception, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et preſque obſcure, avec la vie active et glorieuſe, ne ſongent pas qu'il ne faut point comparer *Atticus* avec *Céſar*.

Il me ſemble que je me ſerais borné à célébrer vos ſuccès, ſans vous donner tant de conſeils ſur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'eſt qu'une nouvelle mode d'ajuſter des lauriers ſur la tête des triomphateurs. Votre gloire eſt entière, mon plaiſir auſſi, ma reconnaiſſance auſſi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuſe qui partage publiquement avec moi les fleurons de ſa couronne, et qui me fait aſſeoir ſur ſon char, à la face de nos ennemis! C'eſt-là ce qui eſt noble, c'eſt ce qui eſt véritablement généreux,

c'eſt ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable. 1776.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharſale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous ſouvenez de la deviſe qu'on avait faite pour *Philippe III : Plus on lui ôte, plus il eſt grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli Menzicof et les Barmécides. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos ſuccès vient de la Ruſſie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

LETTRE LXXXV.

A M. DE POMARET.

4 de juillet.

J'AVAIS de juſtes ſujets d'eſpérance, Monſieur; je voyais deux vrais philoſophes dans le miniſtère. La tolérance était le premier de leurs principes ; tous deux ſe ſont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux, en ſi peu de temps.

1776. *Nimiùm vobis, ô, galla propago*
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!

M. *Turgot* surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, Monsieur, c'est que M. *Turgot* avait été bachelier de sorbonne, et M. de *Saint-Germain* a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de sorbonne, qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus*. Moi-même, Monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très-éloigné des sentimens que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être très-attaché, et d'être de tout mon cœur, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

LETTRE LXXXVI.

1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juillet.

MON cher ange, j'apprends que madame de *Saint-Julien* arrive dans mon désert avec *le Kain*. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé *Tourneur*, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder *Shakespeare* comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle, *le Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à *Cérès*. Il ne daigne pas même nommer *Corneille* et *Racine ;* ces deux grands-hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a deux tomes imprimés de ce *Shakespeare*, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire

1776. engager le roi, la reine et toute la famille royale à ſouſcrire à ſon ouvrage.

Avez-vous lu ſon abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine aſſez vigoureuſe contre cet impudent imbécille? ſouffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et monſieur de *Thibouville*, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France aſſez de camouflets, aſſez de bonnets d'âne, aſſez de piloris pour un pareil faquin. Le ſang pétille dans mes vieiiles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impaſſible. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que le monſtre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'eſt moi qui autrefois parlai le premier de ce *Shakeſpeare;* c'eſt moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans ſon énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je ſervirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de *Racine* et de *Corneille*, pour en orner le front d'un hiſtrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être auſſi en colère que moi; ſans quoi je me ſens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à *le Kain*. On dit qu'il jouera ſix pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué Olimpie à

Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorfqu'il n'écrafe pas tous les autres. 1776.

Je ne fais fi M. de *Richelieu* fait paraître le précis de fon procès, qui fera fon dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point affez dit combien il eft important pour lui de ne point ennuyer fon monde. Il avait choifi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pefant. Il y a beaucoup de ces meffieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui fache écrire.

Quant à mon ami, M. le cocher *Gilbert*, je fouhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue.*

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaife humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE LXXXVII.

A M. DE MEUNIER.

24 de juillet.

PARDONNEZ, Monfieur, fi quatre-vingt-deux ans, et prefque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt du très-agréable préfent que M. *Panckoucke*

1776. m'a fait de votre part (*). Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant ; il a dû vous en coûter beaucoup de peine, pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique ; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les *Plines* anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, Monsieur, mes remercîmens, &c.

(*) *L'Esprit des usages des différens peuples.*

LETTRE LXXXVIII.

1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de juillet.

MON cher ange, l'abomination de la défolation eft dans le temple du Seigneur. *Le Kain*, auffi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que prefque toute la jeuneffe de Paris eft pour *le Tourneur;* que les échafauds et les b. . . . ls anglais l'emportent fur le théâtre de *Racine* et fur les belles fcènes de *Corneille;* qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les *Gilles* de Londres; et qu'enfin on va donner une tragédie en profe, où il y a une affemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raifon et du goût. Je vais mourir en laiffant la France barbare; mais heureufement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laiffera pas fa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des fauvages et à des monftres. Je me flatte que M. le maréchal de *Duras* ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie, pour nous voir mangés par des hottentots. Je me fuis quelquefois plaint des Velches, mais j'ai voulu venger

1776. les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit, dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'*Alembert*; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE LXXXIX.

1776.

AU MEME.

A Ferney, 5 d'augufte.

MON cher ange, vous avez veillé fur le printemps de ma vie, et vous veillez fur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère. On ne doit rien cacher à fon ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux fur ma lettre à madame la princeffe d'*Hénin* et fur mes petits verficulets à la reine (*), que j'étais un vieux fou qui ne refpirait que le plaifir. Le fait eft qu'au fond, fi j'étais gai, j'étais encore plus trifte ; car je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaifant dans ce moment-là.

Vous favez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé *Saint-Géran*, protégé par madame de *Saint-Julien*, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magafin dont on pouvait faire une falle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suiffe, a vîte établi fon théâtre (à mes dépens), et a fait fon marché avec *le Kain* pour venir enchanter les

(*) Lettres en vers et en profe, année 1776.

1776. Treize cantons. Pendant qu'il négociait avec *le Kain*, et que madame *Denis* regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai ſi vous pouviez obtenir un congé pour *le Kain;* mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réuſſi beaucoup plus que je n'aurais oſé l'eſpérer. *Le Kain* eſt venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué ſupérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, ſur un autre théâtre appartenant encore au troubadour *Saint-Géran*. Les Treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi miſérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je ſuis non-ſeulement dans une criſe d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui aſſiégent ma fin. J'ai manqué *le Kain* deux fois; par conſéquent je ſuis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a diſputé *le Kain* à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne ſuis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je ſuis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. *Turgot*. Je vois mon pauvre pays déſolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitans diſperſés, cent maiſons que j'ai bâties, et qui vont être déſertes; tout cela tourne la cervelle et tue ſon homme, ſurtout quand

l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'eſt pourtant pas d'être mort que je me plains, c'eſt de ce qu'Olimpie ne reſſuſcite pas. J'aimais cette *Olimpie ;* mais à préſent qui puis-je aimer ? aucune de ces guenons-là. 1776.

Je vous lègue Olimpie, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*. Je me mets *ſub umbra alarum tuarum.*

Le vieux malade V.

LETTRE XC.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 d'auguſte.

N'AYANT pas été aſſez heureux, Monſieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en conſoler que l'apparition de votre ami M. de *Limon*. Il eſt vrai que ma déteſtable vieilleſſe, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de ſa ſociété autant qu'il m'en a inſpiré la paſſion. Je n'ai fait qu'entrevoir ſon extrême mérite, et j'ai ſouhaité qu'il ſe trouvât beaucoup de *Platons* ſemblables auprès des *Denis*. La ſaine philoſophie gagne du terrain, depuis Archangel juſqu'à Cadix ; mais nos ennemis ont toujours

1776. pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes gens, que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de *la Barre*, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales ; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter ; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite ; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, Monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles ! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau. *V.*

LETTRE XCI.

1776.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguſte.

COURAGE, courage, mon cher ami, mon cher confrère ; vous allez de victoire en victoire : *Pone inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire*, dont *Panckoucke* a le privilége, vous donnera gloire et profit ; car je ſuis bien aiſe de vous dire que perſonne n'écrit mieux que vous en proſe.

M. d'*Alembert* et vos autres amis ſont, ce me ſemble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire, d'oſer défendre, en pleine académie, *Sophocle*, *Corneille*, *Euripide* et *Racine* contre *Gilles Shakeſpeare* et *Pierrot le Tourneur*. Il faudra ſe laver les mains, après cette bataille ; car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée : voilà l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon diſcours patriotique (*) la rondeur et la force dont il a beſoin.

(*) Lettre à l'académie françaiſe ſur *Shakeſpeare*, Mélanges littéraires, tome IV.

1776. Vous avez peut-être entendu dire que je ſuis maçon, et tout le contraire de *Sédaine :* il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'eſt en bâtiſſant à la fois plus de maiſons que n'en a le ſoleil, c'eſt au milieu de deux cents ouvriers, c'eſt avec une ſanté déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail ſont que le public ſoit bien inſtruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on oſe oppoſer à la majeſté de notre théâtre. Il eſt clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduiſant littéralement les gros mots du délicat *Shakeſpeare*. Il eſt vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le louvre, ce qu'on prononce tous les jours ſi hardiment à Londres. M. d'*Alembert* ne s'abaiſſera pas juſqu'à faire ſonner devant des dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *piſſer*, *dépuceler*, &c.; mais M. d'*Alembert* peut s'arrêter à ces mots ſacramentaux ; il peut, en ſupprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'oſe pas traduire ce décent *Shakeſpeare* dans toute ſon énergie. Je penſe que cette réticence et cette modeſtie plairont à l'aſſemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'eſt à peu-près ce que j'ai mandé à M. d'*Alembert ;* et je vous prie d'obtenir de

lui la grâce que je lui demande ; après quoi, je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je sais bien que *Corneille* a de grands défauts ; je ne l'ai que trop dit : mais ce sont les défauts d'un grand-homme, et *Rimer* a eu bien raison de dire que *Shakespeare* n'était qu'un vilain singe. 1776.

Adieu, mon cher ami ; je finis, car je suis trop en colère.

LETTRE XCII.

A M. ***,

Sur des questions métaphysiques.

Le solitaire à qui vous avez écrit, Monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre ; votre écrit respire la plus saine métaphysique ; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon, ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques

1776. l'entendent, eſt en effet une chimère abſurde. Pour peu qu'on écoute la raiſon, et qu'on ne veuille point ſe payer de mots, il eſt clair que tout ce qui exiſte et tout ce qui ſe fait eſt néceſſaire ; car s'il n'était pas néceſſaire, il ſerait inutile. La reſpectable ſecte des ſtoïciens penſait ainſi ; et ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette vérité ſe trouve en cent endroits dans *Homère* qui ſoumet *Jupiter* au *Deſtin*.

Il exiſte quelque choſe, donc il eſt un Etre éternel; cela eſt démontré, ſans quoi il y aurait un effet ſans cauſe : auſſi tous les anciens, ſans en excepter un ſeul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en eſt pas de même de l'immenſité ni de la toute puiſſance. Je ne vois pas pourquoi il eſt néceſſaire que tout l'eſpace ſoit rempli ; et je n'entends nullement ce raiſonnement de *Clarke*, *ce qui exiſte néceſſairement en un lieu*, *doit exiſter néceſſairement en tout lieu.* On lui a fait ſur cela, ce me ſemble, de très-bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponſes. Pourquoi ſerait-il impoſſible qu'il y eût ſeulement une certaine quantité d'êtres ? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis ſur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux

probabilités les plus fortes. Tout ſe correſpondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un deſſein ; ce deſſein me fait connaître un moteur ; ce moteur eſt ſans doute très-puiſſant, mais la ſimple philoſophie ne m'apprend point que ce grand artiſan ſoit infiniment puiſſant. Une maiſon de quarante pieds de haut me prouve un architecte ; mais ma ſeule raiſon ne peut m'enſeigner que cet architecte ait pu bâtir une maiſon de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans ſa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma ſeule raiſon ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'eſpace ; et ſi un homme me ſoutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes ſemblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

1776.

La métaphyſique eſt le champ des doutes, et le roman de l'ame. Nous ſavons bien que plus d'un docteur nous a dit des ſottiſes; mais nous n'avons guère de vérités à ſubſtituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude ; nous avons très-peu d'idées claires ; et cela doit être, puiſque nous ne ſommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, Monſieur, eſt le très-humble ſerviteur du vôtre.

1776.

LETTRE XCIII.

A M. DEBURE, *père, libraire à Paris.*

A Ferney, 19 d'auguſte.

A mon âge, Monſieur, on n'eſt pas bon juge. Le reſſort de l'ame eſt un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir ſenti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez (*), m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéiſme : mais à préſent tout eſt lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne ſont que les fripiers des ſiècles paſſés. Tout l'athéiſme eſt dans *Lucrèce* ; et tout ce qu'on peut dire ſur la divinité eſt dans *Cicéron*, qui n'était que le diſciple de *Platon*.

Quant à la lettre du feu lord *Bolingbroke* (**), qui dit qu'il n'y avait que lui, *Pouilly* et *Pope* qui fuſſent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie ; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que diſait à ſes compagnes la plus fameuſe catin de Londres : *Mes ſœurs*,

(*) *Le Syſtême de la nature.*

(**) Dans la *Théorie des ſentimens agréables, par de Pouilly.*

Bolingbroke

Bolingbroke eſt déclaré aujourd'hui ſecrétaire d'Etat ; ſept mille guinées de rente, mes ſœurs ; et tout pour nous ! 1776.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'auguſte.

QUE vous dirai-je, mon cher ange, ſur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguſte? je vous dirai que, ſi j'étais un peu ingambe, ſi je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuſe paſſion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais preſque eſpéré qu'Olimpie paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide néceſſaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paiſiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître Olimpie m'a été refuſé. Il faut avouer que *le Kain* n'aime pas les rôles dans leſquels il n'écraſe pas tous les autres. Il nous a donné d'un

1776. chevalier *Bayard* à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre ſuccès que celui de paraître ſur ſon lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce déteſtable ouvrage. Je ne puis ſupporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curioſité pour tout mérite. *Le Kain*, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je ſuis perſuadé qu'une jeune reine qui a du goût, ne ſera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'eſt qu'une vieille déclamation digne du temps de *Hardy*.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raiſons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien; auſſi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait ſon marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Beſançon. Il joue actuellement à Beſançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en ſais pas davantage.

Je ne ſais pas comment mon petit procès avec le ſieur *le Tourneur* aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le ſoumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti compoſé

de feſeurs de drames et de tragédies en proſe, ſecondé par des velches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces meſſieurs, dit-on, abjurent *Racine*, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renverſement d'eſprit, et d'une pareille turpitude. Les *Gilles* et les *Pierrots* de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des *Cinna* et des *Polyeucte* en comparaiſon des perſonnages de cet ivrogne de *Shakeſpeare* que M. *le Tourneur* appelle le *Dieu du Théâtre*. Je ſuis ſi en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuſe où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu ſous M. *Turgot*. Me voilà complétement honni en vers et en proſe. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut ſavoir ſouffrir; c'eſt un métier que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtriſe.

1776.

Je voudrais bien ſavoir comment M. de *Thibouville* prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'eſt pas aſſez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. *le Tourneur*.

Je crois que vous aurez bientôt madame *Denis* qui entreprend un voyage bien pénible

1776. pour aller consulter M. *Tronchin ;* et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable ! Le gros abbé *Mignot* la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire ; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous. *V.*

LETTRE XCV.

1776.

A M. DE VAINES.

7 de ſeptembre.

Je ne ſuis, Monſieur, qu'un vieux houſard, mais j'ai combattu tout ſeul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il ſe trouvera de braves français qui ſe joindront à moi, s'il y a des velches qui m'abandonnent. M. de *la Harpe* répondra mieux que moi à M. *le Tourneur* en donnant ſon Menzicof et ſes Barmécides.

Je ſuis très-content de ſon journal; il écrit auſſi bien en proſe qu'en vers, et aſſurément les gens de bon goût ne regretteront pas ſon prédéceſſeur.

Je ſuis perſuadé que vous avez été indigné contre l'inſolente mauvaiſe foi d'un ſecrétaire de notre librairie, qui a la baſſeſſe d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques ſouſcriptions des anglais qui viennent à Paris. Il eſt impoſſible qu'un homme, qui n'eſt pas abſolument fou, ait pu de ſang froid préférer un *Gilles* tel que *Shakeſpeare* à *Corneille* et à *Racine*. Cette infamie ne peut avoir été commiſe que par une ſordide avarice qui courait après des guinées.

1776. Je ſais que *Garrick* a pu faire illuſion par ſon jeu qui eſt, dit-on, très-pittoreſque; il aura pu repréſenter très-naturellement les paſſions que *Shakeſpeare* a défigurées en les outrant d'une manière ridicule ; et quelques anglais ſe seront imaginés que *Shakeſpeare* vaut mieux que *Corneille*, parce que *Garrick* eſt ſupérieur à *Molé*.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur ſens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, Monſieur, ſur un grand-homme qui ſans doute eſt toujours aimé de vous, et à qui je vous ſupplie, quand vous le verrez, de préſenter ma reſpectueuſe et inaltérable admiration. *V.*

LETTRE XCVI.

1776.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Paris.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

LA maladie de ma nièce et la mienne, Monſieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponſe que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Boſphore au pont des Tuileries, vous daignaſſiez vous ſouvenir de moi. Je fus votre voiſin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des ſultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des diſciples qui ne paſſent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre diſciple plus docile et plus digne de vos inſtructions: c'eſt mon neveu l'abbé *Mignot*, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade ruſſe du Pruth. J'ai vu pluſieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos Muſulmans plus heureuſement que ceux de *Pierre I*; mais je n'en ai point vu qui puſſent m'inſtruire comme vous.

Je ſuis très-fâché que Ferney ne ſe ſoit
1776. pas trouvé ſur la route de Conſtantinople à Verſailles; c'eût été une grande conſolation pour moi de vous entendre. C'eſt un bonheur que je ne puis eſpérer actuellement à mon âge.

Vous ſerez, Monſieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai en mourant de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XCVII.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 d'octobre.

MONSIEUR,

Si j'avais ſoupçonné que les colons de Ferney demandaſſent une injuſtice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais ſollicité votre protection pour eux. Je ſais trop qu'il ne vous faut demander que des choſes juſtes; je vous ſupplie de pardonner à la compaſſion qu'ils m'inſpirent, ſi je vous ai préſenté leur requête. Ce ſont pour la plupart des génevois, des ſuiſſes, des ſavoyards qui travaillaient autrefois à Genève; ils y étaient ſur le pied d'habitans. Ils ſe déclarèrent pour les

les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent, en 1766. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

1776.

Vous savez, Monsieur, que sur une frontière des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois payent au roi un écu ; et si la colonie de Ferney était encouragée,

1776. il eſt clair que les vingt ſous de Ferney produiraient à la longue une ſomme plus forte que les écus de Genève, puiſque les Génevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fourniſſent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, Monſieur, de demander non-ſeulement une choſe juſte, mais utile. Si vous la jugez telle, en la conſidérant ſous ce point de vue, j'oſe encore vous ſupplier de la favoriſer.

Je ne vous parle point des dépenſes immenſes que j'ai faites pour établir cette colonie, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous vouluſſiez favoriſer d'un mot cet établiſſement naiſſant, auprès de monſieur le contrôleur général, vous le ſauveriez de la ruine dont il eſt menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays ſoumis à votre adminiſtration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous ſatisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous ſupplie de me faire ſavoir ſi vous me permettez de vous adreſſer une autre requête conçue ſur les idées que je viens de vous préſenter.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE XCVIII.

1776.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 d'octobre.

Vous me grondez toujours, Monſeigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes ſottiſes. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu haſarder devant votre tribunal, non-ſeulement parce que je les crois très-indignes de vous être préſentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaiſanteries dont vous avez accablé votre très-humble ſerviteur. Vous ſavez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez paſſé votre vie à rire ſouvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point ſon caractère. Vous m'avez intimidé en vous feſant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma lettre à l'académie; c'eſt en vérité une choſe très-ſérieuſe. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de *Richelieu*, et certainement il n'aurait pas ſouffert qu'on eût dédié à *Louis XIII* un gros ouvrage dans lequel on

1776. aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules ; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur *Gilles-Shakespeare*, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire historique sur mes misérables Oeuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux lettres du pape *Ganganelli*, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'*Argenson* la bête, ou plutôt de M. d'*Argenson* le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi est très-fidellement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoi, que le maréchal de *Saxe* croyait perdue. Laissez faire, laissez dire, ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légéretés, et malgré madame de *Saint-Vincent*. Et quand même vous perdriez votre procès, ce

qui me paraît impoſſible ; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-poſſible, on n'ôtera rien à votre gloire. 1776.

Je crois que madame de *Saint-Julien* eſt encore à Plombières, et qu'elle va inceſſamment à Paris ſe partager entre vous et M. le duc de *Choiſeul*.

M. de *la Vie*, qui m'eſt venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point ; mais s'il eſt bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la ſeconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une aſſez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi ſe moquer de moi plus que jamais ; car ſurement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, ſi jamais il y a une porte. M. de *Trudaine* avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naiſſante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reſte. Je n'implore point votre protection dans mes misères, je les expoſe en ſoupirant. Conſervez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau. *V.*

1776.

LETTRE XCIX.

A M. DE VAINES.

18 d'octobre.

Je vous admire, Monſieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé ; je vous admire encore plus d'avoir ſu conſerver votre chambre, quand le bâtiment s'eſt écroulé ; c'eſt que vous avez ſu plaire, et c'eſt aſſurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu beſoin des *Moyens* du ſieur *Moncrif*.

Je vous remercie du *Camoëns*, je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inſpiré de DIEU, en n'envoyant point à M. de *Clugny* des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé ; il reſſemblait alors à M. *Turgot* par ſa goutte, et même il l'emportait beaucoup ſur lui ; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps : je laiſſerai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenſes ; je ne dirai point, *urbem præclaram ſtatui*, *mea mœnia vidi*. Ma conſolation ſerait de vous voir dans

votre maiſon ; mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre ſéché, qui n'a plus ni feuilles ni racines. 1776.

Permettez que je vous envoye une lettre pour un homme qui eſt auſſi intrépide dans la philoſophie qu'il eſt doux dans la ſociété ; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant. *V.*

LETTRE C.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'octobre.

MON cher ange, je ſoupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis *Caraccioli*, fort différent du prétendu marquis *Caraccioli*, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie de madame de Pompadour*, et imprimeur des prétendues lettres de ce pauvre pape *Ganganelli.*

Je ſuppoſe qu'en qualité d'ambaſſadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à

1776. *Monſieur*. Dites-moi, je vous prie, ſi on y a fait paraître le buſte de la reine.

Cette idée de fêter le buſte de la reine, tandis qu'on avait ſa perſonne, n'était venue à meſſieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau ſoupé ; le ſoupé fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inſcription ne fut informé de tout cela que le 10 ; ainſi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buſte d'*Antoinette*. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port. (*)

On lui mande que ces petits verſiculets, tout plats qu'ils ſont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante *Antoinette* et de ſa cour. Il en eſt fort aiſe, quoiqu'il ne ſoit pas courtiſan. Il s'imagine qu'on pourrait aiſément obtenir la protection de cette divine *Antoinette* en faveur d'Olimpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occaſions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait ſe mettre ſous la ſauve-garde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain ſolitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-ſage, et de le confier à

(*) L'Hôte et l'Hôteſſe, volume de Poëmes.

votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïſſez pas d'en faire. 1776.

Je ne m'en tiens pas à des inſcriptions pour des buſtes, ni à de petits quatrains ſur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, ſi DIEU me donne vie. Je ne ſuis pas bien sûr de cette vie; c'eſt ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en ſe dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je ſouffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes de Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable.

Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais. *V.*

Je vous prie ſurtout de me mander comment je dois écrire à M. *Pierre Zaguri*, qui m'écrit de Veniſe, et que je crois être un *ſavio grande.* Il ſe renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choſes qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'eſt pas *grande ſavio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'inſtruire.

1776.

LETTRE CI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 d'octobre.

Je vous crois à préfent, Madame, à Paris en bonne fanté. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le miniftère ne nous ont pas été favorables. Tout s'eft déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre fang, felon l'ufage. Nos colons défertent, nos belles maifons ne feront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'eft une ruine entière; je me vois fans reffource et fans efpérance. On dit qu'il faudrait que je vinffe à Paris pour montrer ma misère aux miniftres, et faire entendre ma voix caffée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous favez comme on fe moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander juftice ou miféricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changemens de miniſtère, nous abandonne à notre malheur. On eſt obligé de ſoutenir des meſures évidemment mal priſes. L'ancien uſage eſt de tout écraſer, et c'eſt cet uſage que l'on ſuit. J'avais eſpéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monſeigneur le prince de *Condé* qu'il daignerait appuyer de ſa protection une requête que nous ſommes prêts à préſenter. Cette requête devait être portée au conſeil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puiſſamment ſoutenue par M. de *Fourqueux* et par M. de *Trudaine*: nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de *Boullogne*, qui préfèrera toujours le droit fiſcal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume. 1776.

C'eſt un nouveau danger pous nous que l'élévation de M. *Necker*. Les intérêts de la colonie de Ferney paſſent pour être oppoſés aux intérêts de Genève que M. *Necker* eſt obligé de ſoutenir par ſa naiſſance et par ſa place de réſident.

Si vous aviez le temps, Madame, de nous favoriſer encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaiſirs, de vos procès,

1776. comment pourrais-je faire ? à qui m'adresſerais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle ? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre eſpèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes aſſez contente ; vous ne le ferez pas du reſte : je ne le ſuis pas non plus, et c'eſt ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le ſujet ne ſoit pas auſſi favorable que nous l'avions penſé, et que la main d'œuvre ne ſoit plus défectueuſe encore que le fond de la choſe. En vérité, cela eſt tout auſſi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne ſuis pas comme *Amphion* qui les conſtruiſait au ſon du violon. Mon violon et ma truelle ſont caſſés. Je ſuccombe d'ailleurs ſous mes maux, ſous mes ennemis, ſous les factieux amis de *Shakeſpeare*, ſous les dévots, ſous tous les barbares, et ſous les architectes des maiſons qu'il faut payer.

Vous êtes ma conſolation, Madame ; je me mets à vos pieds.

Le vieux malade V.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente paſſion pour la reine ; et comme les amans ſont quelquefois des vers pour leur maîtreſſe, j'en ai fait pour ſa

Majeſté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il eſt vrai que je ne m'en ſouviens plus ; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire uſage, parce qu'ils ſont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buſte de la reine, porté par des filles qui repréſentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais propoſé qu'on mît au-deſſous du buſte : 1776.

Amours, Grâces, Plaiſirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraiſſait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne ſous ſa ſainte et digne garde ! et vous auſſi, Madame.

1776.

LETTRE CII.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, le premier de novembre.

QUATRE-VINGT-DEUX ans, Monfieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maifons bâties dans un cloaque, voifin d'une ville où je crois que vous êtes né, plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on eft tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre, plus de quatre-vingt-deux petites affaires domeftiques ; tout cela, Monfieur, a retardé la réponfe que je vous dois depuis environ quinze jours :

Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus fentiat vim carminis.

J'ai lu avec bien de l'attention votre Coriolan : c'eft un ouvrage bien penfé et bien écrit, d'un bout à l'autre. Il mérite l'eftime de tous les honnêtes gens qui fentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il foit poffible de

tirer une tragédie entière d'un ſujet qui n'a qu'une ſcène, et d'y mieux réuſſir. Les gens 1776. de l'art ſurtout démêlent cet extrême mérite, quand ils ſont juſtes. Bérénice, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aiſée à traiter, parce que l'amour eſt une ſource inépuiſable, et parce que le ſpectacle eſt toujours rempli de quinze cents perſonnes qui aiment, ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents ſpectateurs, il n'y a pas un ancien romain.

Vous avez, dans votre Coriolan, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philoſophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philoſophie dans votre *Eſſai ſur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtriſes et les jurandes que M. *Turgot*: je ne crois pas qu'on doive faire viſer ſon eſprit par un cenſeur royal, et que les penſées aient beſoin de cire jaune.

Ne doutez pas, Monſieur, des ſentimens, &c.

Le vieux malade de Ferney.

1776. LETTRE CIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 3 de novembre.

MON cher ange, il eſt vrai que, dans ma quatre-vingt-troiſième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-deſſus de mes forces ; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner et attendre que je rajeuniſſe. Mon étrange deſtinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suiſſe, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me perſécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écraſe avec les pierres des maiſons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a ſuſcité des procès infiniment déſagréables; le changement de miniſtère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie eſt devenu calamité. J'avais mis juſqu'à la dernière goutte de mon ſang à cet établiſſement très-utile, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon ſang eſt perdu,

perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes ſituations. 1776.

Une autre tout auſſi conſolante eſt une meute de janſéniſtes, qui aboie après moi depuis ſi long-temps, qui relaie les jéſuites *Nonotte* et *Patouillet*, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains *meſſieurs*. Ces chiens me déchirent à mes derniers momens, et je meurs dévoré par les dogues de *Janſénius*, après avoir été mordu par les renards de *Loyola*.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatiſſant, qu'il eſt difficile d'achever un ouvrage de poëſie dans de pareilles circonſtances.

Je vous prie donc de m'excuſer auprès de M. de *Thibouville*, ainſi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être ſi vieux, ſi malheureux, ſi malade et ſi ſot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embraſſe bien tendrement de mes faibles bras. *V.*

1776.

LETTRE CIV.

A M. DE VAINES.

6 de novembre.

Je ſuis plus fâché que vous, Monſieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles oſent-ils calomnier votre abdication généreuſe ? Je voudrais que vous demeuraſſiez, quand ce ne ſerait que pour les faire taire. La retraite n'eſt bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vîte de la vie qu'on y mène ; mais, vous qui avez de la ſanté, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez reſter, ce me ſemble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante ; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuſe dans tout ce que vous faites ; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours ; que vous êtes auſſi aimable dans la ſociété qu'eſſentiel en affaires ; je conclus que c'eſt à vous de reſter dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de *Condorcet*, avant de recevoir votre lettre dont je ſuis

très-touché. Je lui ai demandé la permiſſion d'aimer toujours une belle dame qui eſt née dans mon voiſinage, qui a tant contribué à mettre mon ſquelette en marbre, et qui eſt très-bonne et très-eſtimable. (*) 1776.

Je ne ſais ſi un ancien romain, ſous le portrait duquel j'ai écrit, *oſtendent terris hunc tantum fata*, eſt à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il ſoit, je vous ſupplie de lui faire paſſer, dans l'occaſion, tout ce que je penſe et penſerai de lui juſqu'au tombeau.

Conſervez-moi, Monſieur, par juſtice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par généroſité.

Le vieux malade.

LETTRE CV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 de novembre.

Il ne faut pas s'étonner, Monſieur, qu'un pauvre homme houſpillé par quatre-vingt-deux-ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires déſagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu

(*) Madame *Necker*.

1776. ſuivre mon cœur. Je ne ſais à préſent où vous prendre ; mais je préſume que vous pouvez être encore chez vous, puiſque vous n'avez point paſſé par votre hôtellerie de Ferney, qui eſt ſur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney abſolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. *Turgot*. Les orages de la cour ſont un peu retombés ſur nous ; il a un peu grêlé ſur notre perſil. Nous aurions été trop heureux, ſi nous avions été toujours ignorés. Notre déſaſtre ne m'a pas empêché de m'intéreſſer à la fête que *Monſieur* a donnée à monſieur ſon frère et à ſa belle-ſœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune *Champfort*. Cela ne m'étonne point : ce jeune homme a du talent, de la ſenſibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'eſt pas ; mais qui l'eſt, au bout du compte ? on dit que c'eſt M. *Necker* ; il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous ſouhaite bien ſincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité ſuiſſe ne me paraît pas ſuffiſante pour vous. Voilà encore un gros lot

pour M. de *Montbarey* ; il eſt, dit-on, ſecrétaire d'Etat de la guerre ; je ne l'aſſure pas, car on me l'a dit. Si cela eſt, tout eſt double à Verſailles, et il y a même bien des cœurs qui le ſont. Le vôtre n'eſt pas de cette eſpèce ; le mien eſt à vous pour ma vie, et ce n'eſt pas pour long-temps. *V.* 1776.

Madame *Denis* eſt bien ſenſible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE CVI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de novembre.

MON cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en eſt bien étonné. Il vous aimera tendrement juſqu'à ſon dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac ſur ſon goupillon (*). Cela eſt plus fort que l'aventure du révérend père *Girard*, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'eſt pas aſſez d'être exceſſivement fou, libertin et fanatique pour ſe faire une grande réputation ; il faut encore venir à propos. Il faut être janſéniſte ou

(*) Ce curé enſeignait aſſez drôlement le catéchiſme aux petites filles de ſa paroiſſe.

1776. jéſuite. Ils ſont paſſés de mode. Les *Gilles* d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire.

Jouiſſez, mon reſpectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuſe retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, eſt devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne ſais comment cela s'eſt fait ; je ſais ſeulement que cela m'a ruiné ; mais il eſt plaiſant qu'un homme auſſi chétif que moi ſe ſoit donné le plaiſir de bâtir une ville.

Je vous embraſſe de mes faibles bras le plus tendrement du monde. *V.*

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de *Toulongeon.* Il m'a donné, Monſieur, la plus grande envie de jouir de ſa charmante ſociété ; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne ſuis plus de ce monde. Je m'intéreſſerai tendrement à vous juſqu'à mon dernier moment ; mais à quoi cela ſert-il ? Je ſuis *prenſans*

necquicquam umbras et multa volens dicere; et je ſuis réduit à ne rien dire. 1776.

M. de *Toulongeon* m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politeſſe, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'eſt pas toujours heureux. Il y a, comme vous ſavez, une diſtance immenſe entre être heureux et être aimable. Je ſuis conſolé en apprenant que vous paſſez votre vie avec M. de *Saint-Lambert;* mais j'ai peur que l'hiver ne vous ſépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura, qui paſſions notre vie à la campagne. Les beaux oiſeaux de vos cantons doivent ſe retirer à la ville, quand les feuilles ſont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum.

Je ſuis très-touché, Monſieur, de votre ſouvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne ſenſibilité; elle ne finira qu'avec mes jours. *Poſthume, Poſthume, labuntur anni.* J'aime à citer *Horace* à un homme de ſa famille.

Mille tendres reſpects. *V.*

1776.

LETTRE CVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de novembre.

Nos malheurs, Madame, commencèrent lorſque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons perſécutés et preſque détruits, ont préſenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monſeigneur le prince de *Condé*. Cette requête n'eſt autre choſe que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monſieur le contrôleur général, par M. de *la Touraille*, gentilhomme de ſa chambre, mais ſi notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monſieur le contrôleur général, ce ſerait, je crois, le moyen de nous ſauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien, d'ici à ſix mois. Monſieur le contrôleur général peut bien aiſément engager M. de *Boullogne* à ne nous point pourſuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné juſqu'à la dernière goutte de mon ſang pour conſtruire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois

que

que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie. 1776.

L'intendant de la province femble ne nous pas favorifer. Nous voudrions avoir fon fubdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'ofons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et eft prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, fi vous me confervez vos bontés, je mourrai moins défefpéré.

Quelle différence, bon Dieu ! entre la fituation où nous étions fous M. le duc de *Choifeul*, et le défaftre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême générofité et fes grandes vues s'étendirent fur nous, et nous l'avons attefté à la poftérité, dans l'infcription d'un obélifque que nous élevions à Ferney, et qui lui eft dédié. Il me fuffit qu'il foit inftruit de notre reconnaiffance. Je n'ai jamais ofé lui écrire, parce qu'il m'avait expreffément défendu, par M. de *la Ponce*, de lui écrire dans fa retraite. Le comble de mes chagrins eft de mourir fans favoir s'il daigne encore fe reffouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélifque, je vous en conjure. Je fuis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le

1776. mont Jura, ayant en perſpective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui ſe fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne ſais pas plus de nouvelles de la cour ſous ce règne que ſous l'autre ; mais, ſoit que monſieur le duc de *Choiſeul* tienne ſa cour à Chanteloup, ſoit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ſes pieds. Je ne ſuis pas plus inſtruit du procès de M. de *Richelieu* que de celui de *Beaumarchais*. Je ſais ſeulement, Madame, que je vous ſuis très-tendrement, très-reſpectueuſement dévoué juſqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence ſur cette madame d'*Hacqueville* qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de *Pierre le grand*. Si vous m'écrivez un petit mot, je ſerai conſolé ; ſi vous m'oubliez, je ne me conſolerai jamais ; mais je ne vous en dirai rien. *V.*

LETTRE CIX.

1776.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 de novembre.

VOTRE lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous ; s'ils me noient, bonsoir, Messieurs.

Voilà donc mademoiselle *Sainval* une actrice sublime, supérieure à mademoiselle *Duménil.* Le rôle qu'on lui préparait, dans la pièce dont vous me parlez, ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre ; et il y avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas

mal écrit ; mais une nouveauté froide n'eſt pas
1776. ce qu'il vous faut : vous voudriez de grands intérêts, des paſſions violentes, et tout le grand attirail de *Melpomène.* Ma foi, cherchez ailleurs ; je ne crois pas qu'il me reſte aucune de ces étoffes-là dans mon magaſin.

Ce que je vous dis là doit être pour monſieur d'*Argental* comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui ; une demi-douzaine d'affaires très-déſagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'eſt d'avoir eu l'inſolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par haſard, monſieur de *Boullogne*, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous ſa maîtreſſe, ou ſauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque choſe de lui ? Je vous ſerais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraſer une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de *Polignac*, accompagnée de madame *Thiéry*, eſt partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je ſuis bien curieux ; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je ſuis pourtant à vos ordres. *V.*

LETTRE CX.

1776.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

4 de décembre.

J'AI toujours dit, Monſieur, qu'il y a de vrais français parmi les Velches. Ce ſont ces français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchiſme de toute la jeuneſſe de France, qui voudra s'inſtruire à bien penſer et à bien parler. Ce que cet ouvrage ſurtout a d'utile, c'eſt qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. *Rollin* ne peut ſervir qu'à former un petit janſéniſte, enthouſiaſte, ignorant et phraſier : le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne ſavais pas, Monſieur, qu'on imprimât un ſupplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce ſupplément eſt ſoumis à la réviſion de quelques cuiſtres de la littérature, qui ne feraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris (*). Faut-il qu'il y ait toujours en

(*) M. de *Chatellux* avait fait, pour le ſupplément de l'*Encyclopédie*, l'article *Bonheur public;* il fut rayé à la cenſure,

1776. France un mélange ſi bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde, et de plus mépriſable ?

Ce qu'on appelle le janſéniſme ſerait une inondation de barbares, ſi on le laiſſait faire. C'eſt une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours ſubſiſtant de ſoutenir les droits de la nation contre les anciennes uſurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le ſens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptiſtes de Munſter, n'ont jamais été ſi dangereux que ces marauds-là. Ils ſont, et ils ſeront toujours ſoutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reſte de crédit qu'en armant continuellement le fanatiſme contre la raiſon.

Rien ne peut mieux ſoutenir cette pauvre raiſon qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les janſéniſtes ont trouvé, dans le ſiècle paſſé, des hommes de conſidération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaiſir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble eſt venu. Vous êtes appelé à un beau miniſtère, celui de rendre

par l'abbé *Foucher*, qui dit que cet article *était rempli de la philoſophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois.*

ſages et heureux les gens qui ſeront dignes d'être l'un et l'autre. 1776.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatiſme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penſer. Comptez-moi, je vous en prie, Monſieur, parmi les penſeurs qui vous ſont attachés avec le plus d'eſtime, de reſpect et d'amitié.

LETTRE CXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

MON cher ange, depuis votre lettre conſolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été, et je ſuis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de *Saint-Julien* qui renonce à ſes amis en hiver, et qui ne s'en ſouvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le janſéniſme eſt paſſé de mode, et que perſonne ne ſe ſoucie ſi les cinq propoſitions ſont dans le livre d'un

1776. ennuyeux flamand ; mais il y a des gens qui ont été autrefois janféniftes, qui ont aujourd'hui une petite place à Verfailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidelles. Ils fe déguifent en juifs, pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale eft dangereufe, et peut faire beaucoup de mal. Vous favez que trois ou quatre vieux janféniftes du parlement ont perfécuté, au commencement de cette année, une efpèce de petit philofophe, nommé *Delifle*. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morfures-là laiffent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amufer à quelque chofe qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je fuis véritablement un enragé qui ai voulu manger fans avoir de dents, et danfer fans avoir de jambes.

M. de *Thibouville* m'a mandé que mademoifelle *Sainval* n'avait point du tout réuffi dans la *Cléopâtre* de Rodogune. Notre nation ferait-elle devenue à la fin raifonnable? aurait-on fenti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de *Cléopâtre* n'eft point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit, et tout ce

qu'elle fait eſt contre le bon ſens ; que c'eſt elle qui eſt une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ſes crimes faits et à faire à une demoiſelle ſuivante qu'elle appelle gaupe et butorde ? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus déteſtablement une dernière ſcène admirable. 1776.

Après vous avoir prononcé ces blaſphêmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois ſentir qu'il eſt auſſi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange ! *V.*

1776.

LETTRE CXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 de décembre.

JE reçois, Madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la poſtérité, les commentateurs diſputeront ſur le mois et ſur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous atteſtons qu'au 22 de novembre 1776, vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raiſonnemens.

Puiſque vous daignez voir la requête aſſez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de *Boullogne*, par MM. de *Fourqueux* et de *Trudaine.* Elle peut avoir été recommandée à monſieur le contrôleur général, par M. le prince de *Condé.* Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, ſurtout dans le temps où l'on était occupé de l'établiſſement d'un nouveau miniſtère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'eſt qu'on nous oublie.

Malheureuſement, meſſieurs les fermiers généraux ne ſongent que trop à nous. Ils ſont très-attentifs à leurs trente mille francs; ce n'eſt que cinq cents francs par an pour

chacun de ces meſſieurs; mais ils ne négligent rien. La province eſt ſur le point d'être écraſée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-ſeulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à aſſurer des honoraires à celui qui eſt principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a ſeul tous les diſtricts dans ſa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous ſauver, c'était d'obtenir du ſel de meſſieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté; au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce ſel de Berne, nous allions payer meſſieurs des fermes générales ſans aucun frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je ſuis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a ſuſcité un homme inconnu, nommé *Roſe*, ci-devant déſerteur de la légion de *Condé*, aujourd'hui garde-magaſin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de *Racle*. Cet homme, employé ſecrétement, eſt allé à Berne ſolliciter, en ſon propre et privé nom, la conceſſion de ſix mille quintaux de ſel. Il n'avait pas un ſou pour les payer, mais il était bien cautionné. 1776.

Meſſieurs des états ſe voyant ainſi ſupplantés par un homme ſans aveu, ſe ſont

1776. plaints au ſubdélégué qui eſt, comme vous ſavez, ſyndic, maire, tréſorier et fermier des terres du roi à Verſoy, &c. &c. Meſſieurs, leur a-t-il dit, M. *Roſe* eſt un galant homme; il lui eſt permis d'acheter du ſel où il voudra, mais cela n'eſt pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puiſſance étrangère ſans la permiſſion du roi. Quoi! Monſieur, ce qui eſt permis à un déſerteur ne le ſerait pas à une province? — Non, Meſſieurs; croyez-moi, écrivez au miniſtre des finances et au miniſtre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient *Rominagrobis;* ils écrivent aux miniſtres. Les miniſtres tout étonnés conſultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du ſel de Berne que pour le verſer dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahiſon. En conſéquence, le miniſtère mande à l'ambaſſadeur du roi, en Suiſſe, d'empêcher que meſſieurs de Berne ne donnent un litron de ſel à la province de Gex. Ainſi les états ont été privés du ſecours ſur lequel ils comptaient; ils ſe ſont eux-mêmes coupé la gorge et la bourſe en croyant *Rominagrobis*, et en demandant au miniſtère de France une permiſſion qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, ſans conſulter perſonne. *Rominagrobis*

actuellement ſe moque d'eux, établit ſon impôt, établit ſes honoraires, met à part 1776.
une ſomme conſidérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec meſſieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.

Nous ſommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra ſoixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maiſons à Ferney, vont les abandonner, et nous ſommes menacés d'une deſtruction totale, nous et notre obéliſque, et la belle inſcription latine que nous voulions y graver pour l'amuſement des ſavans qui vont à Gex.

Si vous voulez, Madame, je vous conterai encore que, lorſque j'étais pétrifié de ces déſaſtres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de *Virtemberg* qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un ſou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne ſais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'eſt que ſurement je

1776. ferai mort de vieilleffe et de misère, et ceux qui ont bâti mes maifons feront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. *Racle* fe tire d'affaire par fon génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent.

Il y a bien loin de tout cela, Madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'efquiffe. Je n'ofe vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaifanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en fuis plus fâché que de toutes les traverfes que j'effuie. Je me réfugie fous les ailes de mon brillant papillon, et fous l'égide de ma philofophe, avec le plus tendre refpect. *V.*

LETTRE CXIII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 de décembre.

Je fuis toujours fâché, Monfieur, quand je vois que, dans le *Journal* de politique et de littérature, la politique tient tant de place, et la littérature fi peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une

pièce d'éloquence, que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui ſont détruites le lendemain par d'autres nouvelles. 1776.

Il eſt vrai que cette partie, qu'on nomme politique, eſt écrite par un homme ſupérieur; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieilleſſe, aux intérêts des princes auxquels je n'entends rien.

Les diſſertations de M. de *la Harpe* n'ont, à mon gré, qu'un ſeul défaut, c'eſt d'être trop courtes. Je trouve chez lui une choſe bien rare; c'eſt qu'il a toujours raiſon, c'eſt qu'il a un goût sûr. Et pourquoi ſe connaît-il ſi bien en vers? c'eſt qu'il en a fait d'excellens.

Les gens inſtruits, et diſant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien ſe conſacrer au triſte et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé *Desfontaines* n'était pas ſans eſprit et ſans érudition; mais il avait malheureuſement traduit les pſaumes en vers français. La deſtinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra ſon humeur et ſon goût qui devinrent auſſi dépravés que ſes mœurs. L'auteur de Mélanie n'eſt pas dans ce cas. Si *Racine* a laiſſé quelques héritiers de ſon ſtyle, il m'a paru qu'il avait partagé ſa ſucceſſion entre M. de *la Harpe* et M. de *Champfort.*

1776. Je n'ai point vu le *Mouſtapha* de ce dernier, et je ſuis fâché qu'on s'appelle *Mouſtapha ;* mais je me ſouviens d'une *jeune indienne*, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, ſans *Racine* point de ſalut. Il fut le premier, et long-temps le ſeul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtìm ſubſequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de *la Rochefoucauld* et *Confucius*, qui des deux a le mieux défini la gravité. Le ſeigneur français a dit : *La gravité eſt un myſtère de corps inventé pour cacher les défauts de l'eſprit ;* le ſeigneur chinois a dit : *La gravité n'eſt que l'écorce de la ſageſſe, mais elle la conſerve.*

Je ne veux et je n'oſe avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE

LETTRE CXIV.

1776.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, le 10 de décembre.

MONSIEUR,

IL faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuye par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de *Fourqueux* comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait

1776. donné une déclaration par laquelle l'induſtrie payerait le tiers de ce que payeraient les terres, pour compléter la ſomme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'induſtrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'euſſe la témérité d'y appeler des artiſtes, et d'y bâtir des maiſons.

Une partie de mes artiſtes effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui reſtèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reſte de la province preſque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarraſſés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaiſir de la franchiſe. Il y avait des cabarets à l'enſeigne de *la franchiſe ;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchiſe.*

Pour rendre notre franchiſe parfaite, un déſerteur de la légion de *Condé*, nommé *Roſe*, aujourd'hui votre garde-magaſin à Verſoy, s'aſſocia, il y a deux mois, avec un *Brémond*, commis de M. *Fabry*, maire, ſubdélégué, ſyndic, tréſorier, ayant la poſte de Verſoy. Ces deux aſſociés tranſigèrent avec la *chambre*

des ſels à Berne, et en achetèrent ſix mille quintaux de ſel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas. 1776.

Les pauvres gens du pays de Gex, et ſurtout quelques ſyndics, furent effrayés de ce monopole, et ils pouſsèrent l'indiſcrétion de leurs plaintes juſqu'à ſe figurer que M. *Fabry* donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à ſon commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adreſſer à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déſerteur avaient obtenue; et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux.

Ils conſultèrent habilement M. *Fabry* qui leur conſeilla plus habilement de demander la permiſſion au miniſtère. Le fruit de tant d'habileté a été que le miniſtère a prié meſſieurs du conſeil de Berne de ne donner de ſel ni à *Roſe* ni à nos ſyndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raiſon péremptoire, c'eſt que je n'en ai plus, et que tout eſt en pierres de taille, en mortier et en ſoliveaux. Nos pauvres ſyndics ſont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu ſe faire contrebandière, et acheter du ſel ſuiſſe

1776. pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur *Rose* et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, Monsieur, vous devoir cette relation fidelle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de *Shakespeare* qui radote encore plus que moi!

Agréez, Monsieur, le respect, la reconnaissance et l'attachement du vieux malade

Voltaire.

LETTRE CXV.

1776.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, le 13 de décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des

1776. choſes de l'eſprit comme des coiffures des femmes ; il ſuffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode : de même, c'eſt aſſez d'un homme ſupérieur par ſon rang et par ſon eſprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'eſt ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je ſuis, avec un profond reſpect, le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux hibou V.

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de décembre.

MON cher ange, il y a environ ſoixante ans paſſés que vous êtes occupé à me conſoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau *Teſtament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre choſe à faire à la cour que de perſécuter un vieux rimailleur pour des ſottiſes dont perſonne ne ſe ſoucie.

Je me démêlerai peut-être auſſi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de

notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas ſi bien de l'entrepriſe dont 1776.
madame de *Saint-Julien* vous a donné ſi bonne opinion. Si ce n'eſt pas elle qui vous en a parlé, c'eſt l'abbé *Mignot*. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes eſpérances, mais je ne vois ſur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne ſe moque d'une femme qui ſe tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de ſon mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela reſſemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui ſe coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque choſe de ſi divin dans ces cataſtrophes qu'elles en ſont impertinentes. D'ailleurs, la pièce roulant uniquement ſur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de ſon mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraiſſait avoir l'air d'un drame de M. *Mercier*. C'eſt bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les paſſions m'y paraiſſaient aſſez bien traitées; il y avait quelques peintures aſſez vraies, mais rien ne répare le vice d'un ſujet qui n'eſt pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris

1776. qui ſe tue pour n'être pas violée. Bérénice qui eſt le plus mince et le plus petit ſujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel; cela me fâche et m'humilie. Un père n'eſt pas bien aiſe de ſe voir obligé de tordre le cou à ſon enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps eſt cher à mon âge.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. de *Thibouville;* il augmente mes regrets. Il me dit ſurtout des choſes ſi intéreſſantes ſur mademoiſelle *Sainval*, que je ſuis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui ſoit digne d'elle.

Je ſuis de votre avis ſur Rodogune. Il n'y a pas de ſens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de *Corneille*. La dernière ſcène même, qui ſemble demander grâce pour le reſte, n'eſt nullement vraiſemblable; mais il y a tant d'illuſion théâtrale, d'un bout à l'autre, que le public a été ſéduit. Nous n'avons point une pareille reſſource dans une petite pièce qui ne conſiſte qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle; mais je ſuis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de *Thibouville* m'apprend qu'on va jouer Oreſte, et qu'elle ſera très-bien remiſe au théâtre. Je crois qu'elle réuſſirait, ſi nous

étions

étions en Gréce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris. 1776.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange. *V.*

LETTRE CXVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 de décembre.

MON cher Marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle *Sainval* m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer *Vénus* toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'*Argental*, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoiselle *Sainval*.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend père *Patouillet*, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend père *Bourgeois*, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit

1776. parent de M. de *Boynes*. Ce maraud raconte qu'il avait baptifé une fille de quinze ans, laquelle était poffédée d'un démon de luxure. Adreffez-vous à la Ste *Vierge*, lui dit le père *Bourgeois*; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laiffer fuccomber. La fille le crut, et mourut pendant la nuit de la goutte remontée. C'eft précifément le fujet de ma petite drôlerie. C'eft une femme amoureufe à la fureur du meurtrier de fon mari, et qui finit enfin par fe tuer au lieu de fe laiffer violer par fon cher amant. Cela eft fi peu dans la nature, et furtout dans la nature françaife, que je parierais pour les fifflets.

Je me fuis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en fuis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je faffe encore des enfans; et celui-là aurait été intéreffant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur *Orefte* peut réuffir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de *B*. . . . . Je vous remercie du bon confeil que vous m'avez donné. Je vous remercie furtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je fuis enchanté de vous voir corrigé de votre laconifme. Par-

donnez-moi de ne vous écrire que deux pages ; c'eſt beaucoup pour un malade dans un déſert. 1776.

Conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CXVIII.

A M. DE BACQUENCOURT.

Le premier de janvier.

MONSIEUR,

DEPUIS la journée des *Calas*, je vous ai bien des obligations. La plus grande eſt celle d'être notre intendant. Je vous remercie ſurtout de m'avoir inſtruit ſur la petite patrie que je me ſuis choiſie, je ne ſais comment, et que je connais très-peu. 1777.

Il me ſemble qu'on diſputait ſans beaucoup s'entendre. Ceux qui accuſaient votre ſubdélégué de prendre ſecrétement le parti de ſon commis et de *Roſe*, m'ont paru injuſtes. Ceux qui ont accuſé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de *Roſe*, ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma ſolitude, au milieu de mes ſouffrances continuelles, c'eſt que tout le monde avait raiſon en un ſeul point, celui

1777. de s'en rapporter à votre juſtice et à votre bonté.

Vous ſavez, Monſieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, ſoit quand on ſoutient ſes droits, ſoit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de ſe taxer elle-même. On avait perſuadé le conſeil que l'induſtrie, dans le pays de Gex, produiſait plus que la culture des terres; et il s'eſt trouvé à l'examen que l'induſtrie, laquelle réſide preſque toute entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, Monſieur, que nos états voulaient avoir actuellement ſix mille quintaux de ſel de Berne, ce qui était abſolument impoſſible; et on a reconnu qu'en feſant caſſer le marché de *Roſe*, ils ne voulaient que s'aſſurer pour l'avenir les ſecours de Berne, dans des beſoins urgens.

Vous mettez tous les diſputans d'accord, en leur promettant votre protection dans ce beſoin qui ne tardera pas à ſe manifeſter, et en voulant bien les aſſurer qu'ils auront du ſel de la ferme. Moyennant cette aſſurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régiffeurs du marc d'or pût s'accommoder auffi aifément avec les horlogers de Ferney. Meffieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régiffeurs ne veulent pas fouffrir que mes pauvres colons en envoyent cinq cents. M. de *Fargès* dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, fous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, ferait un fort mauvais ménager. 1777.

J'abufe de votre temps et de vos bontés, Monfieur, en vous parlant de toutes ces misères. Je vous prie de me pardonner.

Ignarofque viæ mecum miferatus agreftes
Ingredere, et votis jam nunc affuefce vocari.

Je fuis avec refpect, &c.

1777.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de janvier.

Ne criez pas tant, Meſſieurs ; il y a long-temps que votre dîné eſt prêt (*), mais je n'ai pas oſé le ſervir ſur table ; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaiſe chère : il n'y a que trois ſervices. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes aſſez plaiſans et aſſez intéreſſans, à mon gré, du Droit du ſeigneur, à ſouper, cela pourrait vous amuſer quelque jour. Il eſt vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique ; et ma peur a été ſi grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame *Denis*. Hier j'ai ſurmonté mon dégoût et ma crainte ; je lui ai donné la pièce à lire ; elle a pleuré, et cela m'a raſſuré. Quand je dis raſſuré, ce n'eſt pas auprès du parterre ; car vous ſavez qu'à préſent votre ville eſt diviſée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, tous les auteurs, tous les journaliſtes ; et Dieu ſait quelle joie quand toute

(*) Irène.

cette canaille ſe réunira pour ſiffler un vieux fou qui, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, abandonne toutes ſes affaires pour donner un embryon de tragédie au public ! Je ſuis aſſez fat pour croire que le rôle de mon impératrice eſt très-honnête, très-touchant, et même, ſi on veut, aſſez théâtral. Mais où mon gros abbé *Mignot*, a-t-il pêché que le ſtyle eſt dans le goût de Sémiramis et de Mahomet ? je vous jure qu'il n'en eſt rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du ſublime : c'eſt un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe eſt agréable, mais elle ne peut pas être nuancée. 1777.

Je doute fort, après tout ce qui me revient ſur mademoiſelle *Sainval*, que mon impératrice ſoit digne de ſes talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait ſe charger du rôle, quand *le Kain* voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux, quand *Brizard*, voudrait jouer le père qui, par parenthèſe, eſt un moine ; enfin, quand tous les comédiens ſeraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce paſſe à ſon rang ? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi.

1777. Il faudrait que je vécuffe jufqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous fentez bien que la perfonne qui m'offre une place dans fa loge, me fait quelque honneur et quelque plaifir. Je ne fuis point ingrat; je me fens même beaucoup d'inclination pour cette perfonne; mais je vous fupplie de confidérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très-férieufement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des fpectres de *Shakefpeare*. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'eft une calomnie cruelle. Quand il ferait vrai, felon un maudit extrait baptiftère, que je fuffe né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je fuis dans ma quatre-vingt-troifième année (*). Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me fauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me

(*) M. de *Voltaire* eft né le 20 de février 1694. Il vint au monde fi faible, et l'on eut fi peu d'efpérance de le conferver, qu'on fe contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptifé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les eftampes où l'époque de fa naiffance eft fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 ou 22 de novembre 1694.

perſécutent ; cependant ma remarque ſubſiſte (comme dit *Dacier*). Tout ce que je ſais, c'eſt que, ſi j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur eſt tout jeune quand je penſe à vous. 1777.

Je vous ſouhaite la bonne année, mon cher ange ; les années heureuſes ſont faites pour vous.

LETTRE CXX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Autun.*

A Ferney, 6 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait ſon compliment ſur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puiſſance démocratique de Genève vient de deſtituer trois ſyndics, d'un coup de filet : cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne ſonge qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de *Necker*.

Le ſieur *Bérard*, capitaine de notre vaiſſeau l'*Hercule*, et du *Carnatic* que nous avions

envoyé aux Indes, et qui était revenu à
1777. l'Orient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la justice en pleine mer, comme dans les Fourberies de *Scapin*. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de *Labat* qui nous avait enjôlés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens, avant de mourir!

M. *Forestier*, médecin, demande une maison de six mille francs; nous la lui donnerons. M. de *Crassy*, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de madame d'*Hacqueville* est bâtie, grâce au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de *la Borde* aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de *la Borde* se fait vassal du château de Bijou.

LETTRE CXXI.

1777.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 de janvier.

Vous étiez né, Monſieur, pour plaire aux princes, et pour ſervir l'Etat. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince ſi vertueux et ſi aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (*). Voilà toute votre famille un peu diſperſée : monſieur votre père au fond du Languedoc, monſieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Seaux et d'Anet. Jouiſſez de votre heureux ſort que vous méritez, et agréez les ſincères aſſurances de tous les ſentimens que madame *Denis* et moi nous conſerverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney, V.

(*) M. le duc de *Penthièvre.*

1777.

LETTRE CXXII.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRETAIRE DU ROI,

Qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.

A Ferney, le 9 de janvier.

MONSIEUR,

JE ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer (*) : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement eſt plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raiſon convaincante; mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raiſon et l'éloquence, c'eſt l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que cet intérêt eſt mal entendu. Il eſt certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage

(*) Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

avec de bons fermiers qu'avec des esclaves : mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des main-mortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans. 1777.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime respectueuse que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CXXIII.

A S. A. S. MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Que votre Altesse sérénissime daigne agréer mes remercîmens, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monseigneur, la continuation de son existence.

1777. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cents mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre Altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux règlemens ordinaires. On leur fesait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province, est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel

ordre, que les commis ne viennent, par des ſaiſies, diſſiper ce qui reſte d'artiſtes raſſemblés de ſi loin et à ſi grands frais. Je prendrais enſuite toutes les meſures que monſieur l'intendant me preſcrirait, pour conſerver ce qui reſte de cette malheureuſe colonie. Si votre Alteſſe ſéréniſſime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation ſervirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant conſolé par vos bontés.

1777.

Je ſuis avec un profond reſpect, et une reconnaiſſance infinie.

Monſeigneur,

de votre Alteſſe ſéréniſſime,

le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, *Voltaire.*

1777.

LETTRE CXXIV.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

18 de janvier.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-ſeulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de *la Borde* de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépenſe de ma maiſon. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourſer par cette économie; et s'il faut en uſer de même pour le mois de mars, je me priverai encore du néceſſaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illuſtres et injuſtes débiteurs, le duc de *Bouillon* et le maréchal de *Richelieu.*

M. d'*Ailli* m'a fait ſigner avec M. le duc de *Bouillon* un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé ſur ſon gouvernement d'Auvergne. Je croyais la choſe en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de *Bouillon* ne peut trouver mauvais que je me

joigne

joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous ſupplie, Monſieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires. 1777.

J'eſpère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je ſuis avec la ſucceſſion de M. de *Laleu.* Il eſt clair que, ſi j'étais payé de M. le duc de *Bouillon*, je ne devrais plus rien à perſonne dans Paris.

J'avais fondé une colonie aſſez floriſſante ; mais les malheurs qui me ſont arrivés coup ſur coup, précipitent la deſtruction de cet établiſſement. J'ai des ſommes immenſes à payer au mois de juin : et des princes ſouverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laiſſent ſans ſecours ; de façon qu'avec un revenu conſidérable, je ſuis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reſte à Paris ne pourra ſuffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maiſons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne ſoient payés qu'à la fin de 1778, de la petite penſion qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années ; et ſi je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma ſucceſſion de quoi ſe dédommager.

1777. A l'égard de M. *Marchand*, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis ſur ſa parole d'honneur, il faudra ſaiſir aux fermes générales, ſans difficulté, et ne donner ſon déſiſtement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, Monſieur, à tous les articles de votre lettre ; mais je ne vous ai pas aſſez remercié du bon office que vous me rendez, en me feſant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en preſſant mes débiteurs.

Je vous réitère mes ſenſibles remercîmens, &c.

LETTRE CXXV.

1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de janvier.

J'AI recours à vous, Monſeigneur ; après ſoixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je ſuis ruiné, et ce n'eſt pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou ſix ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé ſous le miniſtère de M. le duc de *Choiſeul*. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reſte que la ſatisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, ſans avoir le moindre intérêt dans l'entrepriſe ; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-ſept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiſer des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres reſſources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détreſſe extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte à mon cœur.

1777.

LETTRE CXXVI.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, premier de février.

Il eſt bien juſte, Monſieur, que, ma colonie et moi, nous vous préſentions nos remercîmens. Nous vous devons la protection de monſeigneur le prince de *Condé*, et la lettre de monſieur le contrôleur général, qui a diſſipé les craintes de tous les artiſtes. Je ne dois plus à préſent implorer le ſecours des grands *Condé* que contre les Anglais.

J'eſpère qu'on ne ſouffrira pas au Palais-Bourbon que *Gilles-Shakeſpeare* l'emporte ſur le grand *Corneille.* On dit que vous allez décider inceſſamment entre *Lulli*, *Piccini*, *Gluck* et *Grétry :* ce ſera là une très-jolie guerre. Je m'intéreſſe de loin à tous vos plaiſirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CXXVII.

1777.

A S. A. S. MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONDÉ.

Le premier de février.

MONSEIGNEUR,

L'AUTRE grand *Condé* n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ſes vaſſaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre Alteſſe ſéréniſſime. La lettre dont elle m'honore, et la réponſe de monſieur le contrôleur général ſuffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés ; car elle a été fondée à coups de fuſil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chaſſée par l'autre dans un combat ſanglant, vint ſe réfugier dans votre province. Il ſuffira qu'on ſache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle ſoit ménagée par tous les prépoſés aux recettes du roi.

Je ſuis avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance, &c.

1777.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

MON cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. *Sélis* dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé *Pezzana*, ni d'estampe de la part du graveur *Henriquez*. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé *Pezzana*, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'Ile d'amour, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de *Thibouville*, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services ; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives ; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper ; j'ai tant de rivaux qui me traiteront

de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une ſaiſon plus favorable. Il ſuffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, juſqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoiſonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je préſente quelques rafraîchiſſemens à ſix juifs et à leur aumônier, M l'abbé *Guenée*, qui me paraiſſent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

1777.

Il réſulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez ſans doute, quand vous ſaurez le triſte état où je ſuis. Ma colonie me prend preſque tout mon temps. Des débiteurs très-grands ſeigneurs, comme MM. les ducs de *Bouillon* et de *Richelieu*, et M. le duc de *Virtemberg*, m'ont manqué tous à la fois, et me laiſſent dans l'impoſſibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas juſqu'à un fermier général qui ne me laiſſe ſans ſecours. Ils diſent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très-déſagréable, c'eſt qu'ils auront bientôt raiſon. Or, jugez ſi, dans de telles circonſtances, je puis haſarder de vous donner à

1777. ſouper, ſurtout quand je ſuis preſque sûr de vous faire une chère déteſtable.

Vous me parlez de madame *du Deffant* ; vous ſentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faibleſſe, et des embarras dont je ſuis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *ſufficit diei malacia ſua.* Songez que j'ai preſque autant de maladies que d'années, et preſque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouiſſez-vous et aimez-moi : vous ferez toujours ma conſolation. *V.*

LETTRE

LETTRE CXXIX.

1777.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 de février.

Le vieillard qui va bientôt finir fa carrière, Monfieur, a encore affez de vie pour être très-touché de votre fouvenir, ainfi que de votre mérite et de tous vos fentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me reftaient à Paris, je ne fais rien de ce qui s'y paffe. Je vois feulement que le nombre des hommes d'Etat éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit par-tout dans le commerce de la vie des lois trop févères, qu'on fouffre ou qu'on autorife les mariages entre les perfonnes de l'ancienne fecte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raifon, et j'en remercie le DIEU de toutes les fectes et de tous les êtres.

1777.

LETTRE CXXX.

A M. LE COMTE DE LAMBERT,

Auteur du mémorial d'un mondain.

7 de février.

MONSIEUR,

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui ſera bientôt délivré des ſouffrances de toute eſpèce auxquelles il faut ſe ſoumettre dans cette vie, et qui conſerve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'eſprit et lui plaire, eſt très-conſolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amuſantes obſervations.

Mon état très-douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez ; ſi les maladies qui me perſécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la conſolation de m'entretenir avec un très-aimable mondain, de tous les perſonnages que j'ai connus et dont il parle ſi judicieuſement dans ſon livre. La colonie du vieux malade de Ferney eſt auſſi malade que lui ; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum tenues, æquataque mœnia fimo. 1777.

Le fondateur entouré de ruines et de maux, vous préfente, Monfieur, fes très-humbles refpects. *V.*

LETTRE CXXXI.

A M. HENRIQUEZ, *graveur.*

A Ferney, le 7 de février.

VOUS avez, Monfieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très malade, fon portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres eftampes (*) dont vous l'avez gratifié, méritaient un burin tel que le vôtre. Je fuis honteux de me trouver dans une fi bonne compagnie; mais je n'en fuis que plus reconnaiffant. L'état de ma fanté m'approche du terme où il ne reftera plus de moi que votre eftampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, fi l'expreffion de mes remercîmens eft fi courte et fi faible.

(*) C'était les portraits de MM. de *Montefquieu*, d'*Alembert* et *Diderot*.

1777. J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime et la reconnaiſſance que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CXXXII.

A M. DE MIRBECK. (*)

10 de février.

VOUS défendez, Monſieur, toutes les cauſes auxquelles je m'intéreſſe. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y perſécute, on nous y ruine, comme ſi nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous ſervir de barrière. Les commis ſont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-deſſus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien ſenſiblement du ſoin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je ſuis

(*) Sur un mémoire qu'il avait compoſé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

entouré, n'ont la permiſſion de vivre qu'à de bien triſtes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, eſclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artiſtes écraſés par des commis. Puiſſe votre éloquence et votre raiſon ſupérieure briſer tant d'odieuſes chaînes!

1777.

Agréez, Monſieur, les ſincères complimens et la reconnaiſſance d'un vieillard qui ceſſera bientôt d'être témoin des injuſtices de ce monde.

LETTRE CXXXIII.

A M. CHRISTIN.

10 de février.

Mon cher ami, je doute fort que M. *Turgot* ait dit: *Il ne connaît pas ſes forces*. Cet homme ſage ſait trop bien quelle eſt ma faibleſſe: il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation eſt écraſée par le pouvoir. M. le prince de *Montbarey* rapportera l'affaire au conſeil. Vous ſavez comme il penſe; et vous n'ignorez pas que le conſeil a proſcrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement déſigné dans le factum de

1777. votre adverſe partie, et je ſais qu'on a propoſé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de *Montbarey* ne pardonnera pas à un homme qui, ſans être autoriſé, ſe déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point ſortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de triſteſſe. *V.*

LETTRE CXXXIV.

A M. PANCKOUCKE.

15 de février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je ſuis toujours amoureux de madame *Suard* votre ſœur (ſi je ſuis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me reſtera un peu de force et un peu d'huile, je ſuis à votre ſervice.

Il me paraît que le Journal de M. de *la Harpe* reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la Phèdre de

Racine anéantit la Phèdre de *Pradon*. Si votre débit n'eſt pas auſſi conſidérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce déſagrément paſſager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de *la Harpe* ſuccéder à ſon ennemi (*). Le public ſe ſoucie peu des querelles des gens de lettres ; on ſe borne à s'en amuſer et à en rire pour ſon argent. La véritable raiſon qui fait que vous vendez moins votre très-bon Journal, c'eſt que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtiſſier dans Paris, il ferait une fortune immenſe : quand il y en a mille, les profits ſe partagent. 1777.

Je n'ai point reçu le *Triſtram shandi* en français, ni le livre de l'*Homme* dont vous me parlez. On eſt en état de travailler aux extraits dont M. de *la Harpe* ne voudra pas ſe charger. Tout ce qu'on demande, c'eſt d'être entièrement ignoré, et que M. de *la Harpe* ſoit content de ce travail qui n'eſt entrepris que pour le ſoulager, parce qu'on ſait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien ſe donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* ſur l'*Eſprit des lois*, quoiqu'on ſoit perſuadé que le fameux

(*) M. *Linguet.*

1777. ouvrage de *Monteſquieu* n'eſt que de l'*eſprit ſur les lois*, comme l'a très-bien dit madame *du Deffant*.

LETTRE CXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. *Sélis*. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni proſe de ſa part. Quant à M. l'abbé *Pezzana*, c'eſt moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'amour. Je ne ſavais pas qu'il y eût une auſſi jolie auberge dans Paris.

Il eſt vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me conſolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'eſt point ici le cas de M. *Sélis* et de M. *Pezzana*.

S'il y a quelqu'un à qui on puiſſe reprocher de ne point écrire, c'eſt madame *Papillon-philoſophe*. Je comptais ſur elle, je me flattais de l'honneur de ſon amitié, j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de *Richelieu*, et employer ſon éloquence auprès du miniſ-

tère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai perſonne dont je puiſſe implorer le ſecours. Paris eſt devenu pour moi une ville auſſi étrangère que Pékin. Il eſt vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jéſuites miſſionnaires, qui ſont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jéſuites, dans ce ſeul endroit du monde, me tympaniſent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illuſtre famille des *Fréron*, celle des *Clément* et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de *Richelieu*, aſſez mal inſtruits pour me croire ſon favori, me puniſſent des bontés qu'ils lui ſuppoſent pour moi.

1777.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la ſolitude ; il n'eſt nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de ſe conſacrer au public, en quelque genre que ce puiſſe être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'eſt de mourir. Il eſt bien triſte, mon cher ange, de finir ſa vie loin de vous. Votre amitié me ſoutient un peu dans mes derniers jours ; j'abandonnerai ſans regret tout le reſte. J'oublierai ſurtout les plates et ridicules miſères dont toute la littérature eſt infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon conſolateur. *V.*

1777.

LETTRE CXXXVI.

A M. BAILLY.

A Ferney, 27 de février.

Tradidit mundum diſputationi eorum.

Je ne diſpute point contre vous, je ne cherche qu'à m'inſtruire. Je ſuis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Perſonne n'eſt plus capable que vous de rectifier mes idées ſur les brachmanes.

Je ſuis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curioſité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue ſacrée, comme ont fait M. *Holwel* et M. *Dow*.

1°. Le livre du *Shaſta*, écrit il y a près de cinq mille ans, n'eſt-il pas aſſez ſublime pour nous laiſſer croire que les auteurs avaient du génie et de la ſcience ?

2°. Eſt-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni ſcience ni génie ?

3°. S'ils ont dégénéré ſous la tyrannie des deſcendans de *Tamerlan*, n'eſt-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Gréce ?

4°. *Zoroaſtre* et *Pythagore* auraient-ils fait un voyage ſi long pour aller les conſulter, s'ils

n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes? 1777.

5°. Leurs trois vice-dieux ou ſous-dieux, *Brama*, *Viſnou* et *Routren*, le formateur, le reſtaurateur, l'exterminateur, ne ſont-ils pas l'origine des trois Parques, *Clotho colum retinet*, *Lacheſis net*, *Atropos occat?* La guerre de *Moïſazor* et des anges rebelles, contre l'Eternel, n'eſt-elle pas évidemment le modèle de la guerre de *Briarée* et des autres géans contre *Jupiter?*

6°. N'eſt-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé auſſi l'aſtronomie dans leur beau climat, puiſqu'ils avaient bien plus beſoin de cette aſtronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient beſoin de fables pour gouverner les hommes?

7°. Si c'était une nation étrangère qui eût enſeigné l'Inde, ne reſterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. *Holwel* et *Dow* n'en ont point parlé.

8°. Je conçois qu'il eſt poſſible qu'un ancien peuple ait inſtruit les Indiens; mais n'eſt-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9°. Voilà, Monſieur, à peu-près le précis des doutes que j'ai eus ſur la philoſophie des brachmanes, et que j'ai ſoumis à votre déciſion. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le

1777. ſyſtême de M. de *Mairan*, ſur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le ſoleil en été. J'étais ſeulement très-perſuadé qu'il y a par-tout du feu. *Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem.*

Les artichauts et les aſperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits ſans qu'un ſeul rayon du ſoleil s'en ſoit mêlé, et ſans aucun feu artificiel, me prouvaient aſſez que la terre poſsède une chaleur intrinsèque très-forte. Ce que vous en dites, dans votre neuvième lettre, m'a beaucoup plus inſtruit que mon potager.

Vos deux livres, Monſieur, ſont deux tréſors de la plus profonde érudition; et des conjectures les plus ingénieuſes, ornées d'un ſtyle véritablement éloquent, qui eſt toujours convenable au ſujet.

Je vous remercie ſurtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puiſque c'eſt à moi que vous adreſſez des lettres où tout le monde peut s'inſtruire.

Agréez la reconnaiſſance et la reſpectueuſe eſtime de votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney,
puer centum annorum.

LETTRE CXXXVII.

1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de mars.

J'AI reçu, Monfeigneur, votre lettre du 19 de février ; je fuis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchiffez mes faibles fens, en me difant que mon neveu d'*Ornoi* ou *Dampierre* ne s'eft pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'eft en aucune façon du parti des fanatiques ; il fonge même à fe tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour ofer dire mon avis publiquement fur les injuftices que vous effuyez. J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre fans vous fervir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires fe prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raifon ; c'eft toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de fe déclarer contre vous.

Je ne fais plus où eft madame de *Saint-Julien*, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle penfe, ni où

1777. elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une ſeule fois, depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voiſinage en Suiſſe.

Vous ſavez ſans doute que M. de *la Borde*, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suiſſe à vos Pariſiens, par une deſcription qu'il en fait, accompagnée de mille eſtampes, pour leſquelles toute la famille royale a ſouſcrit. Il m'avait propoſé de prendre une petite maiſon dans ma colonie, pour être plus à portée de ſon ouvrage; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien ſingulière pour un fermier général.

J'oſe croire que la requête du jeune *Lalli*, pour faire revoir le procès de ſon père, ne ſervira pas peu à rendre la ſaine partie du parlement plus circonſpecte que jamais dans ſes déciſions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'eſprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le ſang de ſon père; le public ſera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je penſais de la cataſtrophe du général *Lalli*, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conſerve font ſa juſtification. On dit à préſent qu'il ſera

imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune *Tolendal-Lalli* est admise. 1777.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de *Thou* demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrétement; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous. *V.*

LETTRE CXXXVIII.

A M. DE CHABANON.

5 de mars.

Je remercie le *Théocrite* français et non françois qui va être mon successeur à l'académie. *Montagne* dit quelque part: Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire *Théocrite* et *Tibulle?* Je réponds: Oui, quand ils sont traduits par M. de *Chabanon*. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de

1777. ſottiſes et de pauvretés qui rendent notre nation mépriſable à toute l'Europe.

Je vous répete, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous eſtime. Ce ſont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE CXXXIX.

A M. DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 de mars.

J'ai reçu, Monſieur, du directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, un livre (*) dont je viens de faire la lecture avec madame *Denis* et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaiſſances de l'auteur, cette philoſophie hardie à la fois et circonſpecte qui règne dans l'ouvrage, et ce ſtyle ſi clair, ſi noble, ſi ſimple, ſi éloigné de l'affectation, de l'obſcurité, de la violence qui caractériſe aujourd'hui l'eſprit du ſiècle. Nous diſions unanimement que ce ſiècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint ſeulement que ſon

(*) *Aux mânes de Louis XV.*

extrême

extrême indulgence, pour deux ou trois per- 1777.
ſonnages vivans, ne fît un peu de tort à ſon goût. C'eſt ainſi que j'ai penſé, quoique je fuſſe pénétré d'eſtime et de reconnaiſſance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorſqu'une lettre de M. d'*Argental* nous a appris ſon nom. Je ſais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudiſſemens de la nation. Ce livre ſera chéri de quiconque aime les beaux arts ; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

Je vais bientôt quitter, Monſieur, le ſiècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais ſurtout avec les ſentimens que je vous dois ; j'en ſuis pénétré ; madame *Denis* les partage de tout ſon cœur.

Le vieux malade de Ferney. V.

1777.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite ſi menu, et d'un encre ſi blanc ou ſi blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez *Papillon-philoſophe*, je vous ſupplie de lui dire que l'autre papillon (*) eſt le ſeul dont je ſois content; il s'eſt arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'eſt beaucoup; les ſouverains n'en font pas tant.

Les ides de mars ſont venues, je ſuis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveaux-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes néceſſaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en ſuis honteux, mais je me conſole; je ſuis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour ſous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réuſſiſſent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en diſe

(*) M. le maréchal de *Richelieu*.

M. *Gudin*. Je ſuis plein de reconnaiſſance pour lui ; mais je n'en ſens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je ſuis encore plus indigné qu'il ait oſé mettre ce déteſtable *Emile* de *Jean-Jacques* au-deſſus du *Télémaque*. Paſſe encore s'il s'en était tenu à cinq ou ſix pages du *Vicaire ſavoyard*. Je ne ſuis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encenſe d'autres dieux ; mais je ne puis ſouffrir qu'on ſoit en même temps à DIEU et à *Belzébuth*. L'ouvrage ſera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal ; car il encouragera les talens médiocres.

1777.

On m'a envoyé un chevalier *Déon*, gravé en *Minerve*, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de penſion à cette amazone, et qui lui ordonne le ſilence reſpectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux janſéniſtes. Cela fera un beau problême dans l'hiſtoire. Quelque académie des inſcriptions prouvera que c'eſt un des monumens les plus authentiques. *Déon* ſera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs ſe ſont adoucies.

Je ronge mon frein et mon ame bien triſtement loin de mon cher ange. *V.*

1777.

LETTRE CXLI.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 de mars.

MONSEIGNEUR,

DANS l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'eſt une grande conſolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monſieur le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maiſon eſt chère à la nation ; je lui ai été bien reſpectueuſement attaché. Un petit avertiſſement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laiſſé aſſez de force pour lire le livre le plus intéreſſant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit ſur les règnes de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce qui m'a fait le plus de plaiſir, c'eſt que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit inſtruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, Monſeigneur, vous exprimer les remercîmens que je vous dois. Je me ſuis mêlé autrefois de célébrer des héros ; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de

parler de leur profeffion. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre chofe à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous fouhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand-homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour ; c'eft une confolation à laquelle il faut que je renonce, mais je ferai pénétré jufqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaifir que vous daignez me faire. 1777.

Je fuis avec un profond refpect et une jufte reconnaiffance, Monfeigneur, votre, &c. *V.*

LETTRE CXLII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 d'avril.

Je fuis obligé d'avouer à notre protectrice et à mon *Papillon-philofophe* que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement perfonnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en affez mauvaife pofture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puifque j'ai un procès dans votre commandement de

1777. Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc ; c'est M. *Racle* qui demande à être payé de ce que le roi lui doit ; c'est M. de *Florian* qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province ; enfin, c'est madame *Denis* et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de *Florian* n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favorisés, Madame, auprès de M. de *Richelieu ;* voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. *Quirot de Poligny*, conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire, souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de *Poligny* que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères des *Papillon-philosophe* qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou

abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées ; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celles de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de *Choiseul*. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoy.

1777.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie* ; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est-là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

1777. Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'eſt d'aſſurer le grand-homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaiſſant point de plus belle ame que la ſienne; j'entends les ames des hommes, car pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous ſupplierai très-inſtamment, dès que je ſerai inhumé dans un petit coin de la Suiſſe, de me mettre aux pieds du ſeigneur de Chanteloup comme aux vôtres. *V.*

P. S. Le procès que nous avons à Dijon eſt au nom de madame *Denis*, et non pas au mien. Il ſuffirait que votre mandataire, ſi vous en avez un, recommandât à M. de *Poligny* l'affaire de madame *Denis*, en général.

LETTRE

LETTRE CXLIII.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'avril.

MON cher ange, il n'y a que vous à qui j'ofe écrire, dans l'état affez défagréable où je fuis. J'ai reçu, comme vous favez, un petit avertiffement de la nature qui m'a fait fouvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à *Melpomène*. Vous vous fouvenez peut être du petit fouper à trois fervices que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de *Thibouville*. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait tranfpiré chez quelques cuifiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous deftinais un autre fouper à cinq fervices. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je ferai obligé de renoncer à mon métier de *Martialo*.

Si vous étiez voifin de eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permiffion de porter mon fouper chez vous, ou plutôt mes deux foupers : celui qui eft à cinq fervices me paraît affez

1777. honnête, ſi j'oſe le dire. C'eſt un repas de ſanté; mais cela ne ſuffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il ſemble que je ſuis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuiſine n'eſt point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie, avant d'être en état de vous conſulter. Cependant vous m'avouerez que ce ſerait une choſe aſſez plaiſante, ſi ma petite fête pouvait un jour réuſſir, et ſi même j'étais aſſez heureux pour venir quelque jour dans un petit coin vous faire toutes mes confidences. C'eſt une idée que je roule ſouvent dans ma tête, et qui me conſole;

Et cette illuſion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes ſcrupules ſur les *Incas* que mon confrère de l'académie et en hiſtoriographerie m'a fait parvenir. J'eſpérais que ces *Incas* m'amuſeraient beaucoup dans ma convaleſcence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des ſujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt eſt dans le ſimple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharſale glacerait

le lecteur, au lieu de l'échauffer. Perſonne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce ſilence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même choſe aux *Manes de Louis XV*? ce titre un peu faſtueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas ſe faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à perſonne? Cependant le ſtyle en eſt noble, et ne reſſemble point au ſtyle inſupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philoſophie et à beaucoup de connaiſſances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, ſi vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réuſſiſſent à Paris. Il me paraît que ce ſont deux pièces dont la ſcène eſt l'univers entier. Pour moi, qui ſuis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous dans quelque loge, et entendre notre ami *le Kain*! Faut-il que je ſois ſéparé de vous pour jamais? c'eſt une privation que je ne puis ſupporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être ſi loin de vous m'eſt aſſurément le plus ſenſible. Je baiſe le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante. *V.*

1777.

1777.

LETTRE CXLIV.

A M. DE LA HARPE.

8 d'avril.

Le petit avertiſſement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver *Horace* au nom de qui vous m'écrivîtes une ſi jolie lettre, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plutôt à celle que j'ai reçue de vous, il y a trois ſemaines. Soyez perſuadé qu'il n'y a perſonne, dans la littérature, d'aſſez vil et d'aſſez inſenſé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes* ſur feu *Zoïle-Fréron.* Il n'y a qu'un colporteur qui puiſſe les avoir écrites, et ce n'eſt pas à l'auteur de Warvick et de Mélanie qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. *Thiriot* diſait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien perſuadé que je voulais m'amuſer à Ferney, mais que je n'étais pas aſſez inſenſé pour faire paſſer mes amuſemens juſqu'à Paris. Ce n'eſt pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. *Phryné* et *Ninon* n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue ſur le

théâtre de la colonie de Ferney. La ſurdité s'eſt jointe à mes autres privations. 1777.

Si vous avez quelque choſe à mander à *Jean Racine*, dont vous avez le ſtyle, preſſez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous ſouhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les ſuccès qui ſont dus à vos grands talens, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

LETTRE CXLV.

A M. MARMONTEL.

8 d'avril.

L'ACCIDENT qui m'eſt arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aye été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaiſſeau, et je ne ſaurais aſſez vous en témoigner ma reconnaiſſance.

Je n'entends point dire que la ſorbonne ait pris le parti du révérend père inquiſiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca *Atabalipa*, et qui fit pendre et brûler ſur le champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que meſſieurs du châtelet ſoutiennent bien mieux notre ſainte religion que

1777. messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre *Delisle de Sales*, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante ; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la nature?* je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes : ceux qui les trompent et qui les volent, sont plus adroits que nous ; ils sont mieux récompensés ; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami ; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

LETTRE CXLVI.

1777.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

9 d'avril.

MONSIEUR,

La nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorſque j'ai reçu ma félicité dans le beau préſent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme auſſi maigre que moi d'être accuſé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma deſtinée ; et il faut bien qu'en effet j'aye eſſuyé cette plaiſanterie, puiſque tout le monde me le dit, et puiſque j'ai été ſi long-temps ſans pouvoir vous écrire et vous remercier ; mais enfin je peux lire, et c'eſt-là ma félicité dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix ſur les dettes publiques* ſont des morceaux très-inſtructifs. Vos remarques ſur les eſclaves ſont d'autant plus belles que vous aviez des eſclaves autrefois, et actuellement ce ſont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéreſſent et qui inſtruiſent le lecteur.

1777. Vous ſavez, Monſieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être ſuſpect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais dans l'état où je ſuis, je ne dois pas haſarder une trop longue lettre ; un malade de mon âge doit ſe taire. Agréez ſa très-tendre et très-reſpectueuſe reconnaiſſance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame *Denis* compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre ſouvenir.

LETTRE CXLVII.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 30 d'avril.

On vous envoie, Monſieur, ſous l'enveloppe de M. le comte de *Vergennes*, un extrait aſſez intéreſſant des *Mémoires Noailles-Millot.* On ſouhaite paſſionnément que ces petits amuſemens vous ſoient de quelque utilité. J'avais déjà ces *Mémoires* dans ma petite bibliothéque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. *Luneau*

de Boisgermain. Il eſt accompagné du fatras le plus ſavant et le plus impertinent que j'aye jamais lu ; c'eſt l'*Hiſtoire véritable des temps fabuleux.* Si j'étais plaiſant, il y aurait un plaiſant extrait à faire de ce déplaiſant galimatias. Je n'ai pas envie de rire, cependant je m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé *Guérin du Rocher*, prêtre. 1777.

Je ſuis bien en peine de l'affaire de M. *Deliſle de Sales.* Son livre aſſurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement perſécuté, car il y a dix ans il exiſtait un chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français feront toujours moitié tigres et moitié ſinges. Ils ſe réjouiront également à la Grève et aux grands danſeurs de corde du boulevard.

Mes très-humbles complimens, je vous en prie, à M. et à madame *Suard*, et à tous nos amis.

1777.

LETTRE CXLVIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 d'avril.

Mon très-aimable ſeigneur ſuiſſe, le vieux malade qui ſe meurt ſur les frontières de la Suiſſe, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des *Horaces* et des *Curiaces*, quoique ſon état ne lui donne pas envie de rire ; mais il pleure cette pauvre philoſophie qu'on perſécute ſi cruellement.

J'ai lu les ſix volumes de *Noailles-Millot ;* je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de *Bourgogne* qu'il eût écrit à madame de *Maintenon* contre le duc de *Vendôme*, et qu'il ſe fût amuſé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de *Villette* qui veut bien commander une montre de Ferney ; il n'a qu'à me donner ſes ordres. La veut-il avec des diamans au pouſſoir, au bouton et aux aiguilles ? la veut-il à ſecondes ? il ſera ſervi ſur le champ ; vous ſavez combien je l'aime. Je ſuis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie ;

ce ſont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui reſſemblait fort. Cela eſt fort ridicule à un homme auſſi maigre que moi ; mais il faut que je paſſe par toutes les épreuves. Ce petit avertiſſement me dit que je ne vous ſuis pas attaché encore pour longtemps, mais ce ſera avec la plus reſpectueuſe tendreſſe. 1777.

LETTRE CXLIX.

A M. DELISLE DE SALES.

6 de mai.

. . . .

Oui, c'eſt au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquiſiteurs, ſoit de Goa, ſoit de Paris, ſoit d'Eſpagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des ſuites d'une attaque d'apoplexie, c'eſt que ſi les grands chirurgiens vous font des inciſions auſſi profondes que les fraters ſubalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez paſſé votre jeuneſſe dans l'Oratoire, vous

1777. n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous eſtimer : nous aimerons DIEU enſemble, et nous déteſterons les injuſtices des hommes.

. . . .

Je préſente mes très-humbles remercîmens à M. l'abbé..., et je le prie d'embraſſer pour moi ſon priſonnier qui, je crois, eſt actuellement délivré.

LETTRE CL.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, ANCIEN TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

On n'a rendu, Monſieur, que depuis très-peu de jour au vieillard moribond, dont vous embraſſez généreuſement la défenſe, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (*). Il les a lus avec une extrême ſenſibilité; mais le déplorable état où il ſe voit réduit, le prive du plaiſir de vous remercier de ſa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un

(*) *L'Ami des arts.*

coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la somme de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance. 1777.

LETTRE CLI.

A M. SELIS,

PROFESSEUR AU COLLEGE D'HARCOURT.

A Ferney, le . . mai.

MONSIEUR,

Un peintre des Gobelins est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des satires de *Perse* et de très-jolis vers français. M. d'*Argental* m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi, mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuse préface et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui

1777. veulent faire quelque progrès dans la langue latine, doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'eſt avec reconnaiſſance que j'ai l'honneur d'être,

Monſieur, votre, &c.

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, le 2 de juin.

Je ſuis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis ſi long-temps tendu les bras à vos ailes qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas, ce n'eſt pas ma faute; je n'ai eu ni bras ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'eſt pas celle dont je me ſers ordinairement, mais c'eſt toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq ſervices, qui probablement ſera ſervi bien froid, ou plutôt qu'on n'oſera jamais ſervir. Ce n'eſt pas que le repas ne ſoit régulier, et qu'il n'y ait des plats aſſez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureuſement madame de *Saint-Julien*

avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. 1777.
Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très-bien fait de le supprimer : l'autre est meilleur; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante et dix-huit! je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de *Duras* vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de Zuma, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du Don Pèdre; le hasard gouverne ce monde.

1777. Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune, des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Quebec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à *Thésée*, *Romulus* et M. *Dupleix*, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très-réelle du reste de mes jours. *V.*

LETTRE CLIII.

A M. DE LA HARPE.

4 de juin.

MON cher confrère, j'ai reçu presqu'à la fois deux lettres de vous, et la religieuse. Cette très-attendrissante religieuse était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour

Pour votre journal, il eſt le ſeul que je puiſſe lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux inſtances de l'ami *Panckoucke* qui voulait abſolument que je combattiſſe quelquefois ſous vos étendards, et qui m'aſſurait que vous le trouveriez fort bon; mais auſſi il m'avait promis le plus inviolable ſecret. Il ne me l'a point gardé, il m'a décélé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus expoſé qu'il ne penſe. 1777.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien réſolument qu'il ne mette jamais rien ſous mon nom : je ne ſuis pas en état de faire la guerre. Ce n'eſt pas que je manque de courage ni de bonnes raiſons pour la faire; mais il faut de la ſanté, même pour la guerre de plume. J'ai beſoin de repos, après mon accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les ſuites ſont bien déſagréables. L'indiſcrétion de *Panckoucke* avec ſon *V*... me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non-ſeulement je me porte bien, mais que j'abuſe de ma ſanté juſqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuſe, dit on, d'avoir écrit à meſſieurs les juges du châtelet une philippique un peu forte ſur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre *Deliſle*, et ſur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien

1777. favoir comme je penfe fur le livre et fur la fentence ; mais affurément je ferais plus fanatique que ces meffieurs, et cent fois plus répréhenfible qu'eux, fi je leur avais écrit fur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'exifte pas.

Je fuis en peine de la fanté de M. d'*Alembert*. Pour la mienne, elle eft bien déplorable ; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je fuis accoutumé à fouffrir.

Je vous embraffe de tout mon cœur.

LETTRE CLIV.

A M. DE VAINES.

4 de juin.

Je fuis bien fenfible, Monfieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes fouvenu de moi ; car je penfe fouvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous ferez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde ; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite. et je ferai bien fâché de mourir fans avoir eu la confolation de vous embraffer.

Des gens qui ſe croient bien inſtruits, et qui peut-être ne le ſont point du tout, me diſent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, ſera bientôt auſſi puiſſant dans la ville qu'il y eſt aimé et reſpecté. Je ſouhaite paſſionnément que cette prédiction ſoit véritable; mais c'eſt à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, ſi ces deux hommes-là étaient à leur véritable place. 1777.

Je ne ſais ſi vous avez vu l'*Eloge* de *Paſcal*, avec ſes *Penſées*, miſes en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur eſt, ce me ſemble, un homme égal à *Paſcal* pour le génie, et ſupérieur par la raiſon. Il eſt triſte, à mon gré, pour le genre-humain, qu'un homme comme *Paſcal* ait été un fanatique; ce qui me conſole, c'eſt que S[t] *Auguſtin* l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet eſt un peu indiſcret, mais je n'écris pas à un docteur de ſorbonne. *V.*

1777.

LETTRE CLV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de juin.

Eh, mon Dieu, Monſeigneur, vous accuſez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que, madame *Denis* et moi, nous ſoutenons à Dijon, preſque ſans ſortir de notre lit, le procès le plus déſagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me ſuis ſouvent plus occupé de l'injuſtice qu'on vous fesait, que de toutes celles que j'eſſuie. Je vous ai ſupplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraiſſait dans votre affaire, vous n'avez jamais voulu me répondre ſur cet article. Quand j'eus le bonheur de ſervir monſieur de *Morangiés*, quand j'affrontai la canaille des petits patriciens de Paris, qui ſe croient des *Cicérons*, M. de *Morangiés* m'avait envoyé tous ſes papiers, ſans en excepter un ſeul.

Je ne ſais d'ailleurs ſi une petite anecdote de MM. *Clément*, conſeillers au parlement, ſerait parvenue juſqu'à vous. Ces meſſieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuſe affaire d'un jeune

homme ſorti de l'Oratoire, nommé *Deliſle*, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces reſtes de convulſionnaires aboyaient d'une gueule ſi fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite ſur un coteau méridional de la Suiſſe, à quatre lieues de chez moi. 1777.

Vous voyez que la grêle tombe ſur les plus miſérables arbriſſeaux comme ſur les plus hauts chênes. Tout ſouffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de perſonnes ont vos reſſources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-deſſus de tout. Il eſt certain que, dans cette maudite affaire ſuſcitée par la plus inſigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens ſenſés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos ſervices, vos dignités, votre conſidération, votre gloire, ne ſont point effleurés. Vous ſerez bientôt dans la première place de l'Etat qui repréſente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y ſuivre encore une fois! J'enviſage avec la douleur de l'impuiſſance les montagnes des Alpes et

du Jura qui me ſéparent de vous. *Job* ſur ſon
1777. fumier, près du lac de Genève, vous crie : Conſervez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaiſir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, ſi on peut l'être ; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLVI.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

7 de juin.

J'AI trop tardé, Monſieur, à vous remercier de vos remercîmens. Si le triſte état où j'ai été peut me laiſſer encore de la force et du loiſir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne ſous vos drapeaux. Je ne vous ſers pas comme font les Suiſſes, à qui il eſt très-indifférent de ſe battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation ; je ne ſuis pas même un volontaire qui fait une campagne pour ſon plaiſir ; je ſuis une eſpèce d'enthouſiaſte qui prend les armes pour la bonne cauſe.

Il eſt vrai que je ne ſais pas quel eſt le chevalier de la *Poſte du ſoir* (*) qui croit m'avoir abattu de ſa lance enchantée. Il ſerait bon de ſavoir à qui on a affaire ; mais quel qu'il ſoit, ſi nous étions aux priſes, je lui ferais bien voir que ſon héros eſt un charlatan qui en a impoſé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu ſi fameux, n'a pas mis une citation dans ſon ouvrage, qui ne ſoit fauſſe ou qui ne diſe préciſément tout le contraire de ce qu'il avance.

1777.

Je prouverais à tous les gens raiſonnables que ſes raiſonnemens et ſes ſyſtêmes ſont auſſi faux que ſes citations ; que des plaiſanteries et des peintures brillantes ne ſont pas des raiſons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait ſentir ſa dignité et ſon bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à préſent, Monſieur; mais, pour remplir mon projet, j'ai beſoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juſte que l'auteur de l'*Eſprit des lois ;* et ſurtout je voudrais ſavoir quel eſt le bel eſprit de la *Poſte du ſoir* contre lequel je veux me battre ?

Serait-ce abuſer de vos bontés de vous

(*) Le Journal de Paris.

1777. demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de *Lalli* de faire rendre justice à la mémoire de son père ?

Conservez vos bontés, Monsieur, pour votre très-attaché et très-respectueux serviteur. *V.*

LETTRE CLVII.

A M. DE VAINES.

11 de juin.

Je vous remercie, Monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans l'*Esprit des lois*, vous font la même impression qu'elles m'ont faite,

faite, je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien envoyer au ſieur *Panckoucke* le manuſcrit cacheté avec la lettre pour lui ci-jointe. 1777.

Je ſais bien que ma hardieſſe augmentera le nombre de mes ennemis ; mais je ſuis comme M. de *la Harpe*, né pour combattre, et j'ai raiſon, papiers ſur table. Pour peu que vous ſoyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Paſcal* de M. de *Condorcet* m'a donné un peu d'humeur contre les réputations uſurpées. C'eſt bien dommage que cet ouvrage ne ſoit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans ſa poche ce préſervatif contre le fanatiſme.

Je vous prie inſtamment, Monſieur, de conſerver un peu de bonté pour le vieux malade. *V.*

1777.

LETTRE CLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juin.

VOTRE vieux cuiſinier, mon cher ange, eſt bien loin de vous faire bonne chère. Il eſt réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir ſans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne ſais s'ils ſont de l'ancienne cuiſine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris ; mais mon dégoût ne prouve point que j'aye mieux réuſſi que les jeunes cuiſiniers du temps préſent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je ſais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que perſonne au monde, hors M. de *Thibouville*, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet eſſai, ſi je peux me mettre au rang des pâtiſſiers modernes qui empoiſonnent le public. Le point principal eſt de vous plaire. Commencez par me faire ſerment de

ne point laiſſer ſortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant ſi j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et ſi le goût qui règne aujourd'hui eſt plus dépravé que le mien. 1777.

Le fond de mes petits pâtés n'eſt pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait ſervi du Brutus, il y a quelque temps, devant M. le comte de *Falkenſtein* (*), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît ſi comique de faire encore la cuiſine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me conſole de tout; mais je ne demande point votre indulgence : je veux ſavoir ſi mes pâtés ne vous écorcheront pas le goſier. *V.*

(*) L'empereur *Joſeph II*, dans ſon ſéjour à Paris.

1777. LETTRE CLIX.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

16 de juillet.

AYANT encore, Monſieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, ſi vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui ſervira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'eſt ma ſeule conſolation. M. le duc de *Bouillon*, Alteſſe ſéréniſſime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me ſont dus par ſon Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur ſon père.

Son Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc de *Virtemberg*, qui me doit auſſi beaucoup d'argent, me paye en politeſſes. Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne ſont pas ſi polis, me feraient mettre en priſon pour être payés, ſi DIEU ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je préſume, Monſieur, que dans ma détreſſe vous avez eu pitié de moi, et que vous avez ſatisfait la ſucceſſion de M. de *Laleu*. C'eſt une choſe bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de ſa caiſſe, que de me les faire payer par feu M. le duc de *Bouillon*. Il eſt encore plus étonnant que M. d'*Ailli* m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais ſur tous les biens de ce prince : c'eſt un malheur irréparable.

1777.

Je n'ai d'eſpérance et de reſſource que dans votre ſageſſe, dans votre exactitude et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, ſi mon âge, ma ſanté et ma bourſe me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voiſinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1777.

LETTRE CLX.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

Qui lui avait envoyé ſes calculs ſur les probabilités de la durée de la vie.

A Ferney.

J'AI reçu, Monſieur, ma condamnation par livres, ſous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre ſagacité, et je me ſoumets à mon arrêt ſans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge ; car il eſt abſolument égal, quand on en eſt là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille ſiècles. M. l'abbé *Terrai* avait ſans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ſes rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'eſt plus propre à me conſoler des misères de cette vie, que de ſonger continuellement que tout eſt zéro. Ce qui eſt très-réel, c'eſt l'exactitude de votre travail, ſon

utilité et la reconnaissance que je vous dois. Ce sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. 1777.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 d'auguste.

J'ai jugé, Monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. *Delisle*, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardens défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin

1777. d'un homme comme lui. M. d'*Alembert* peut le ſervir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas : car ſi je ſuis rentré en grâce auprès de ce prince, ſi connu en Europe par ſes armes victorieuſes, par ſon coffre-fort, et par ſa manière de penſer, je dois faire uſage de ce petit moment de bonne fortune pour ſervir votre ami, et, j'oſe dire, à préſent le mien.

Il eſt vrai que les agrémens de la ſociété ſont plus faits pour la France que pour l'Allemagne ; mais je ne vois à préſent de porte ouverte pour lui que celle que je propoſe. Il trouvera dans Paris des ſoupers, des plaiſanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des eſpérances trompeuſes, et du temps perdu. Peu de perſonnes ſavent comme vous conſoler leurs amis par des ſervices toujours conſtans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez ſans doute auprès de M. d'*Alembert*, et nous parviendrons à la faire réuſſir.

Que puis-je à préſent vous ſouhaiter de mieux, Monſieur, après que vous avez fait du bien ? Jouiſſez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amuſemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles ſaluent de loin votre belle vallée

de Montmorenci, et ma décrépite vieilleſſe s'incline profondément devant vous avec le reſpect le plus tendre. 1777.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

MON cher ange, il y a plus de ſoixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je faſſe à mon ange un petit croquis de ma ſituation, quoiqu'il ſoit défendu de parler de ſoi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïſme bien ou mal, dans votre tripot de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous ſavez, et il y en a environ ſoixante et ſix que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouiſſent des faveurs de la cour; et on m'a ôté, je ne ſais comment, du moins on ne me paye plus une penſion de deux mille livres que j'avais avant que *Louis XV* fût ſacré.

Je ſuis retiré depuis trente ans, ou environ, ſur la frontière de la Suiſſe. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. *Turgot*, on me l'a ôté; il me reſtait M. de *Trudaine*, on me l'ôte encore.

1777. J'avais eu l'impudence de bâtir une ville ; cette noble ſottiſe m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuiſine pour me conſoler ; je ne ſens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuiſine, et que l'ancienne eſt hors de mode.

Le chagrin s'eſt emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je ſuis devenu imbécille au point que j'ai pris pour une choſe ſérieuſe la plaiſanterie de M. de *Thibouville* qui me demandait des paſtilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtiſe de ne pas entendre ce logogryphe ; j'ai cru me reſſouvenir qu'on feſait autrefois des paſtilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voiſin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté eſt bien froid ; cependant il partira à l'adreſſe que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de *Thibouville*, et que vous me le renverrez, tel qu'il eſt, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuiſine, m'ont paru dégoûtans ; mon extrême averſion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le feſant réchauffer, on pourrait le ſervir ſur table dans

deux ou trois ans; mais il faudrait ſurtout qu'il fût ſervi par les mains d'une jeune perſonne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiſelle *Adrienne* les feſait à trente ans paſſés. Il nous faudrait auſſi un maître d'hôtel tel que celui qui eſt le chef de la cuiſine ancienne, et qui vous fait ſa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'eſt pas aſſez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en ſoit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi ſubitò, ſubitò.

1777.

Je ne vous parle point du voyageur (*) que vous prétendiez devoir paſſer chez moi. Je ne ſais ſi vous ſavez qu'il a été aſſez mécontent de la ville qui a été repréſentée quelques années par un grand-homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en ſoit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette diſgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le réſultat de tout ce bavardage, c'eſt que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ſes ailes, juſqu'au dernier moment de ma ridicule vie. *V.*

(*) L'empereur *Joſeph II.*

1777.

LETTRE CLXIII.

A M. DE VAINES.

5 d'auguſte.

Il vous eſt échappé, Monſieur, une fois de me flatter de l'eſpérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguſte, vulgairement *août* dans la langue des Velches. Plus je me ſens indigne d'une telle viſite, et plus je la déſire. Je ſais bien qu'un pauvre vieillard n'eſt point fait pour les ſociétés les plus aimables, mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore ſi les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis ; j'ignore tout dans ma ſolitude profonde. Je ſuis dans une eſpèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux ſouffrances compagnes de la vieilleſſe, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeuneſſe. Si vous voulez venir me reſſuſciter, vous ferez une très-bonne action.

Permettez du moins que je vous adreſſe ce petit paquet pour M. d'*Argental ;* il eſt aſſez bon pour m'aimer depuis ſoixante et dix ans, et c'eſt le ſeul ami qui me reſte dans Paris.

Vous me faites ſentir combien il ſerait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiſcrétion, en vous adreſſant un ſi gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés. 1777.

Agréez, Monſieur, tous les ſentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'aſſure qu'ils feraient bien plus forts, ſi j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres. *V.*

LETTRE CLXIV.

AU MEME.

12 d'auguſte.

LA mort de M. de *Trudaine*, Monſieur, comble mon déſeſpoir, et achève ma vie. J'ai vécu, c'eſt-à-dire, ſouffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il eſt vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une ſolitude. Votre voyage ſera une belle action de charité; vous ſerez entre une malade et un mourant. Si je ne ſavais que monſieur de *Trudaine* était malade depuis long-temps,

1777. je croirais que le chagrin a avancé ſes jours. On m'a dit que M. de *Condorcet* a remis la place qu'il avait acceptée de M. *Turgot*. Je vous prie de préſenter mes tendres reſpects à ces deux grands-hommes, et de recevoir les miens, puiſque vous penſez comme eux. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

LES voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop inſipides, qui ne ſont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéiſſance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être ſervies ſur aucune table. Ne les montrez à perſonne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reſte que ſon cœur.

LETTRE CLXVI.

1777.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 d'augufte.

Si *Charles IX*, dont vous me parlez, Monfieur, était allé près de la maifon de *Ronfard*, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point défemparé de la portière de fon carroffe, et qui l'eût regardé fous le nez ; fi le moment d'après deux génevois, habitués dans le village de *Ronfard*, fe fuffent préfentés à *Charles IX*, étant ivres, et lui euffent demandé familièrement où il allait, *Charles IX*, à mon avis, eût très-bien fait de fe fâcher, et de ne point aller chez *Ronfard*.

C'eft ce qui eft arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, fur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raifon. Il ne foupa et ne coucha ni à Genève ni chez *Ronfard*. Il ne vit perfonne. Le réfident de France fe préfenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaife humeur fur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilli eft plus affable, et que la vie eft plus agréable dans ce beau féjour. Si vous êtes actuellement dans

1777. le Palais-Bourbon, vous avez paſſé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de *Condé*, du fond de mon purgatoire, ſi on perſécute

Lettre de M. le comte de la Touraille.

Au Palais-Bourbon, le 6 d'auguſte.

On nous dit, Monſieur, qu'*Auguſte* et *Mécène* ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez *Horace ;* cet honneur ne l'aurait pas immortaliſé, ſi ſes talens ne l'avaient ſeuls rendu digne des hommages de la poſtérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit ſouvent l'orgueil, j'oſe croire, Monſieur, que feu monſieur *Jupiter*, qui était plus grand ſeigneur qu'*Auguſte*, donna plus d'embarras que de vanité à *Baucis* et à *Philémon*, quand, pour s'amuſer, il fut, ſelon *Chaulieu*, manger un plat d'aſperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX voulant combler de joie ſon bon ami *Ronſard*, avait formé le deſſein de l'aller voir *dans ſa maiſon des champs*. Cette marque de protection me ſerait glorieuſe, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs.

D'après cela, Monſieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur (*) dans ſa maiſon? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens ſenſés de ce pays-ci, qui s'intéreſſent à votre ſatisfaction, ſans avoir aſſurément la moindre idée de manquer de reſpect aux Dieux et aux ſouverains.

M. le prince de *Condé*, Monſieur, ſera toujours diſpoſé à ſeconder votre amour paternel en faveur de votre colonie,

(*) A la ſollicitation des prêtres, il avait promis à ſa mère de ne point voir M. de *Voltaire* dans ſon voyage.

ma

ma colonie, et je vous adreſſerai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait ſouffrir. Je ſuis aſſurément votre ſupérieur en fait de tourmens, comme je ſuis votre doyen. Je ſuis à vos pieds en tout le reſte, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à DIEU dans ma misère, et rempli pour vous du plus reſpectueux attachement.

1777.

et vous pouvez, de votre côté, compter ſur l'aſſidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en eſt, comme vous le dites, le *Titus* adoré.

Je quitte les ſuperbes fêtes de Chantilli pour rentrer ſans regret dans ma quiète ſolitude du Palais-Bourbon, où j'ignore aſſez ſouvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je ſuis un peu comme ce payſan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richeſſes du roi de France: Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de ſi belles vaches que les miennes.

Recevez, Monſieur, l'hommage de ma ſincère et conſtante vénération.

1777.

LETTRE CLXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 d'auguſte.

Un peu volé, dans de ſemblables occaſions, ſignifie beaucoup volé. C'eſt la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui ſignifie adouciſſement, ménagement. Un doyen d'académie fait ces choſes-là mieux que moi, quoiqu'il ne ſoit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'eſt point pédant du tout.

Après cette diſcuſſion académique, je viens, Monſeigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un eſprit comme le vôtre eſt au-deſſus de toutes les petites misères, de toutes les tracaſſeries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans ſon berceau par madame de *Maintenon*, quand on a vu *Louis XIV* et la régence, on eſt ſans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, poſſeſſeur du palais de Richelieu, peut jouir du ſoir ſerein d'un jour mêlé d'orages et de très-belles heures. Je ne ſuis pas au-deſſus de *Saint-Evremond* comme vous êtes au-deſſus

du comte de *Grammont*, mais je voudrais repaſſer avec vous toute votre brillante et ſingulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réſervé pour cette dernière beſogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura. 1777.

Mille grâces vous ſoient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif ſquelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui eſt actuellement réduit à rien; mais dans lequel il y a encore je ne ſais quel être ſentant et penſant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il eſt vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres; mais ces pierres-là me retombent ſur le nez, et m'écraſent. J'ai des procès tout comme un grand ſeigneur, et je ne ſais pas les ſoutenir auſſi gaiement que mon héros a ſoutenu le ſien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur eſt d'être ſi loin de vous, et de me voir dans l'impuiſſance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux reſpect, et de jouir de vos bontés.

Voltaire.

1777.

LETTRE CLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguſte.

MON cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'eſpérance; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez ſous votre protection (*)? vous ſavez que M. de *Vaines* ne peut venir dans mon hôpital ſolitaire. J'ignore encore ſi on lui conſervera ſa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de *Villequier* qu'un moment; c'était un de mes plus mauvais jours; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funeſtes ont ſuivi ce déſagrément. M. de *Villequier* avait oublié une lettre de M. de *Malesherbes*, écrite de Montigny. au mois de juillet; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suiſſe.

La mort de M. de *Trudaine*, chez qui M. de *Malesherbes* m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve.

(*) Agathocle.

Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers 1777. preſſans et de débiteurs inſolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéreſſans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne ſont pas aiſés à ſupporter avec les maladies qui me déſolent et qui me privent de la conſolation de venir vous embraſſer. Il faut combattre, juſqu'au dernier moment, la nature et la fortune, et ne jamais déſeſpérer de rien, juſqu'à ce qu'on ſoit bien mort. Commençons par mes Syracuſains ; voyons comment je pourrai vous les envoyer ; tout le reſte ſera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, ſera d'être le plénipotentiaire de Syracuſe auſſi-bien que de Parme.

Madame de *Saint-Julien* m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en diſant mon ſecret de Conſtantinople. Serais-je aſſez heureux pour que vous engageaſſiez M. le duc d'*Aumont* à faire ſon affaire de cette Sicile que vous ſemblez aimer, et de la faire paraître à Paris ſous ſa protection ?

Je ſuis perſuadé que vos conſeils et ceux de M. de *Thibouville* ſuffiraient pour faire repréſenter l'ouvrage de manière à lui aſſurer quelque ſuccès ; et que peut-être même la ſingularité d'une pareille entrepriſe, à mon

1777. âge, défarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ofe dire que c'eft à vous et à M. de *Thibouville*, l'élève de *Baron*, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours feraient trop heureux, fi j'avais quelque part à une telle victoire. Il me femble qu'il ferait digne de M. le duc d'*Aumont* de fe joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaifir du fecret à celui de conduire cette affaire dont le fuccès ferait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des chofes que vous devinez bien, et dont je vous parlerais, fi j'avais affez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai cette force, mon cher ange, fi vous avez celle de réuffir dans la négociation que je vous propofe. Oui, vous y réuffirez; car vous êtes et vous ferez mon ange gardien jufqu'au moment où j'irai, comme de raifon, à tous les diables.

LETTRE CLXIX.

1777.

AU MEME.

5 de ſeptembre.

MESSIEURS du comité de Syracuſe, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne ſuis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaibliſſement total de mes fibres penſantes, de remplir ſitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau ; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez ſentir qu'il n'eſt pas aiſé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une ſtatue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un ſtoïcien, et vous me propoſez de le changer contre un ſibarite, ou du moins contre un grec élevé à la françaiſe, et accoutumé, ſur le théâtre de Paris, à parler de ſon amour à ſon inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire

1777. à ſa chère maîtreſſe, en lui feſant ſa déclaration amoureuſe. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par *Racine*. Il eſt le ſeul qui ait pu faire paſſer des églogues ſur le théâtre, à la faveur de ſon ſtyle enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût inſupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros ſauvage et philoſophe combattît ſon amour, comme *Titus* combat le ſien? voudriez-vous même qu'il ſongeât s'il eſt amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philoſophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à ſon frère? quels ſcrupules aurait-il à combattre? Il eſt beau de voir un homme lutter contre ſa paſſion, quand cette paſſion eſt criminelle et funeſte; mais hors de là le combat eſt ridicule, il eſt d'un froid inſoutenable.

Quand on a jeté ſa ſtatue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un ſatyre un *Apollon*. Chaque choſe doit reſter dans ſon caractère, ſans quoi tout eſt perdu. De plus, ſoyez très-perſuadés qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage

L'ouvrage n'a pas, ſans doute, le mérite continu dont il a beſoin pour obtenir un jour un ſuccès véritable, ſuccès ſi rare, et qui dépend de mille circonſtances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loiſir ; il faut ſurtout de la ſanté et des momens heureux ; mais, dans l'état où je ſuis, je n'ai que l'envie de vous plaire. 1777.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite beſogne que vous commenciez à favoriſer.

Je me meurs, mon cher ange. *V.*

LETTRE CLXX.

AU MEME.

20 de ſeptembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle eſt la dame, ou la demoiſelle aimable et reſpectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête ſa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le ſecret du gouvernement de votre maiſon. Les miniſtres des princes ſont diſcrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a

1777. pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aye la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres ; si on pouvait trouver quelque étincelle de ce goût, dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu ; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait retrouver place au milieu des enchantemens des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang ; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques *Mathusalems*.

Cette idée me paraît assez plaisante ; mais

malheureuſement le temps coule, la dernière heure ſonne. M. de *Thibouville* dit qu'il eſt 1777. malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des ſiennes ; mais ſongez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes, ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez juſtice à un cœur qui vous chérira juſqu'à ſon dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à monſieur de *Thibouville*. Je m'intéreſſe vivement à ſa ſanté ; je compte que ma lettre eſt pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'inſtant la lettre de mon divin ange ; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant ſelon vos vues, ſi Dieu m'en donne la force.

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de ſeptembre.

Je ne ſais, Monſeigneur, ce qui m'eſt arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je ferais témoin de vos amours avec l'abbeſſe de Rennes ; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à *Lucifer*. Il m'envoie

1777. quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de *Beauvau* qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon estomac m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clair-voyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre suisse mort et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien

impertinent. Je ne crois pas que j'aye rien de commun avec le vainqueur de Rosbac, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penſer qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord ; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Pruſſe m'a donné des marques ſolides de ſa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me ſerais pas attendu à cette généroſité, lorſque je me brouillai ſi impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais déſeſpérer de rien ?

1777.

Je me ſouviens que je vous écrivis pluſieurs fois ſur la cataſtrophe de cet infortuné *Lalli*. Je vous demandai votre avis ; vous eûtes la diſcrétion de ne me jamais répondre ; mais enfin *Lalli* trouve un vengeur dans ſon fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de ſon père. Il pourſuit la réviſion du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraiſſent mériter l'applaudiſſement univerſel. Il a beaucoup d'eſprit ; ſon ſtyle eſt vigoureux comme ſon ame ; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et

1777. que vous daignerez me dire s'il eſt vrai que la requête en caſſation ſoit admiſe. Je ſuis bien perſuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de *la Barre* et de d'*Etallonde* méritait bien auſſi qu'on ſe pourvût en caſſation. L'un de ces deux martyrs eſt vivant, et eſt un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Pruſſe ; il eſt ſon ingénieur. Qui ſait s'il ne viendra pas un jour aſſiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie ? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaiſanteries. Je ne ſors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem. V.*

LETTRE CLXXII.

1777.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 de feptembre.

QUAND l'abbé de *Chaulieu* et le marquis de *la Fare* s'écrivaient des billets en vers, foit pour aller fouper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amufemens ; enfin on ne les expofait point aux impertinens difcours de la canaille de la littérature, plus infolente et plus dangereufe que la canaille des halles. Il eût été à fouhaiter que M. le marquis de *Villette*, qui écrit comme les *Chaulieu* et les *la Fare* dans leur bon temps, n'eût pas prodigué fa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injufte, et dont il faut fe garder comme de la morfure des finges.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que fon teftament, ayant eu la faibleffe et la hardieffe de répondre aux vers charmans de M. le marquis de *Villette*, fur les

1777. mêmes rimes (*), et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il eſt, eſt feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, eſt relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjectures où ces petites méchancetés ſont très à craindre, et malheureuſement ce vieux malade eſt dans le cas.

La choſe eſt faite ; il n'y a plus de remède. La ſeule pénitence eſt de venir chez le bon homme avec le marquis de *Villevieille*, d'aſſiſter à ſon extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* auſſi joli que la charmante lettre.

(*) Volume d'Epîtres, page 316.

LETTRE CLXXIII.

1777.

A M. SAURIN.

26 de feptembre.

VOTRE lettre, mon cher confrère, me confole de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font fouffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'eft celui qui m'intéreffe le plus. Je ne fais pas quel eft l'homme, ou très-méchant ou très-mal-avifé, qui a pu configner un fi fot menfonge dans un livre qui eft regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'eft pas affez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux fuivans. Il ferait jufte et néceffaire que le coupable fe rétractât dans le livre même où il a inféré cette calomnie. Elle fut inventée par *Fréron major*, et fera répétée par *Fréron minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle *Fr...*, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer *Fr... minor* par mon chien, s'il ofe jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père *le Long*.

Ces prétendues anecdotes font la reffource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une

1777. calomnie auſſi affreuſe qu'abſurde ſur M. de *la Harpe*, que ſes ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fourniſſent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de menſonges littéraires et politiques. Ils ſeront recueillis un jour par quelque ſavant en *us*, qui ſe croira dépoſitaire de tous les ſecrets de la cour de *Louis XVI.*

Je vous fais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de *Trudaine*; c'était le ſeul homme d'Etat dans Paris ſur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'Agathocle dont vous a parlé M. d'*Argental*, eſt une témérité qui n'eſt pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me ſuis amuſé à faire jouer cette rapſodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans, pour mettre cette pièce en état d'être ſifflée à Paris. Je n'en aurai aſſurément ni le temps ni la force. Si je feſais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers eſt malheur aux vaincus....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de ſa gloire, &c. &c. &c. (*)

Adieu, mon très-cher confrère. *V.*

(*) Vers de Spartacus, tragédie de M. *Saurin.*

LETTRE CLXXIV.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 d'octobre.

Vous me plongez, Meſſieurs, dans le plus grand embarras où je puiſſe me trouver. M. *Saurin* et M. de *la Harpe* m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me diſent même du bien d'Agathocle. Voilà mon ſecret connu, et tout ce que j'oſais eſpérer de cet Agathocle renverſé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me perſécutent, et qui me pourſuivront juſqu'à la mort. Peut-être le ſuccès d'un ouvrage honnête, dans un âge ſi avancé, aurait pu, non pas déſarmer des ennemis acharnés, mais émouſſer un peu la pointe du poignard qu'ils aiguiſent depuis ſi long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de ſoins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'expoſer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent ſuivre un tel déſagrément.

1777. Je n'ai d'autre parti à prendre, ſur le bord du précipice où je ſuis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me ſoutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le ſeul uſage que je pouvais faire de vos remarques, et je ſens même qu'il m'eſt impoſſible de prendre un autre tour ; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon ſicilien ; et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inſpirer à M. le duc d'*Aumont* autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'eſt pas favorable, mais je ſuis forcé à combattre dans la ſaiſon qui ſe préſente. Si M. le duc d'*Aumont* eſt content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai ſans doute, et de la manière dont je dois lui écrire ; mais je ne me haſarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je ſuis dans une criſe violente. Vous m'y avez mis, c'eſt à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

LETTRE CLXXV.

1777.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 d'octobre.

Je vous crois, Monſieur, toujours adminiſtrateur des poſtes, et toujours ami de M. d'*Argental ;* car je ſais, par mon expérience, que quand on l'aime c'eſt pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adreſſer ce petit paquet pour lui.

Je ne me conſole point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce ſera un grand haſard ſi je ſuis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma viſite ; mais à quoi ſervent les ſouhaits ? à ſentir nos beſoins, et non pas à les ſoulager. J'ai réellement beſoin de vous voir ; il me ſemble que j'aurais bien des choſes à vous dire ſur ce monde-ci, avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême ſatisfaction, le l'*Hôpital* de M. de *Condorcet.* Tout ce qu'il fait eſt marqué au coin d'un homme ſupérieur. Que ne puis-je paſſer quelques jours entre vous et lui !

Mes reſpects et mes regrets à madame de *Vaines. V.*

1777.

LETTRE CLXXVI.

A M. DE LA HARPE.

6 d'octobre.

VOTRE lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. *Panckoucke*. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. *Marmontel* de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de *Condorcet* dans votre *Journal;* et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de *Beauvau* et M. de *Villette*, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des *Médicis:* ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'*Argental* eſt un petit indiſcret volage, 1777.
qui a pris ſérieuſement un petit divertiſſement ridicule, dont nous nous ſommes amuſés à Ferney, ſelon notre uſage, c'eſt-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je ſais bien bon gré à M. de *Saint-Lambert* d'avoir ſoutenu *Racine* et *Boileau* en pleine académie. Si vous êtes aſſez ſages et aſſez heureux pour élire M. de *Condorcet*, je ne déſeſpère plus du ſiècle ; mais, ſi vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le ſiècle à tous les diables.

LETTRE CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 d'octobre.

MESSIEURS et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne ſavait de quoi il était queſtion. Ma folie eſt à préſent publique. C'eſt à votre ſageſſe et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verſer quelques larmes ; mais ce ſera pour une autre fois.

1777. Je ſuis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne ſais quoi de trop philoſophique dans celle que vous protégez. Cela eſt attachant, cela n'eſt pas mal écrit; mais élégance et raiſon ne ſuffiſent pas. Ce n'eſt pas aſſez d'un intérêt de curioſité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce eſt ſage; mais qui n'eſt que ſage n'eſt pas grand'choſe. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté *le Kain* et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conſeils, ſont ſupérieurement plats. On dit que la plupart de ces meſſieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, Meſſieurs, dans l'occaſion, d'empêcher qu'on ne m'eſtropie et qu'on ne me barbariſe.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de *Duras*, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raiſon, que la conſolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, meſſieurs mes anges, ſachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, ſi je vivais aſſez pour aller juſqu'à Conſtantinople, je ne pourrais faire ce ſecond voyage qu'après avoir paſſé par Syracuſe.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agiſſait préciſément. Je l'ai ſeu-

lement

lement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma Syracuse ne sortira pas des vôtres ; tout serait perdu si elle en sortait ; autant vaudrait jeter *Agathocle* et *Idace* dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés ; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes : mais je n'ai que faire de me tuer ; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez ; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

1777.

1777. LETTRE CLXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

25 d'octobre.

MON cher confrère, vous avez toujours raiſon, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je ſuis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de *la Noue*, eſt comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque choſe à vous envoyer, et je ne ſais comment m'y prendre. J'ignore ſi l'on peut encore s'adreſſer à M. de *Vaines*. Tout change dans votre pays, à chaque quartier de lune.

Il eſt plaiſant que M. *Luneau de Boiſgermain* puiſſe envoyer par la poſte tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puiſſe pas faire parvenir quatre feuilles d'impreſſion à ſon ami, ſans courir le riſque de la confiſcation.

Un poliſſon qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour eſt de caſſer l'académie françaiſe, et de la joindre avec l'académie des inſcriptions. Cela eſt abſurde, mais cela n'eſt pas impoſſible : *verum quia*

abſurdum ; credo quia impoſſibile. En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaiſir de vous trouver confrère de M. de *Condorcet*, du rival de *Paſcal*, plus grand géomètre aſſurément, meilleur philoſophe, et homme beaucoup plus raiſonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquiſition admirable. Apparemment quelques ſaints perſonnages s'y ſont oppoſés. On craint les penſeurs. 1777.

On m'aſſurait que vous ne les craigniez point, parce que vous penſez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? je vous garderai le ſecret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'*Alembert* que M. *Deliſle*, qui a paſſé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il eſt de retour à Paris : apparemment qu'il eſt occupé à ajouter un nouveau tome aux ſix volumes qu'il nous a donnés.

Bonſoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

1777.

LETTRE CLXXIX.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 d'octobre.

Si vous n'avez pas, Monfieur, la place d'adminiftrateur des poftes, il faut bien pourtant que vous adminiftriez quelque chofe, et ce ne fera pas les facremens. Je fuis homme à en avoir bientôt befoin. Je vous fupplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'*Argental*, votre ami ; mais ayez furtout celle de m'inftruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel pofte vous occupez ; parlez-moi de vos jouiffances, ou du moins de vos efpérances. Je m'intéreffe à vous comme fi je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux fur des portraits ; je le fuis de votre caractère et de votre efprit : nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais ; il n'y a point de plus malheureufe paffion que la mienne. *V.*

LETTRE CLXXX.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'octobre.

MESSIEURS et anges, laiſſez là votre Agathocle ; cela n'eſt bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque choſe de plus paſſionné, de plus théâtral et de plus intéreſſant. Point de ſalut au théâtre ſans la fureur des paſſions. On dit qu'*Alexis* eſt ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, ſi cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'aſſure, c'eſt donc pour *Alexis* que je vous implore ; c'eſt ma dernière volonté, c'eſt mon teſtament ; il eſt plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat *Marchand*. Je vous ſupplie donc, Meſſieurs et anges, d'être mes exécuteurs teſtamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de *Duras* faſſe ſa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être ſouffert en faveur de ſon frère *Alexis ;* mais à préſent, mes chers anges, il n'y a qu'*Alexis* qui puiſſe me procurer le bonheur de venir

1777. paſſer quelques jours avec vous, de vous ſerrer dans mes bras, et de pouvoir m'y conſoler.

M. de *Villette*, votre voiſin, qui eſt à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naiſſance d'*Alexis*, prétend que le nom de *Baſile* eſt très-dangereux, depuis qu'il y a eu un *Baſile* dans le Barbier de Séville. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Baſile*, *allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec des velches qu'une pareille plaiſanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de *Villette* a raiſon. Il n'y aura qu'à faire mettre *Léonce* au lieu de *Baſile*, par le copiſte de la comédie, ſuppoſé que ce copiſte puiſſe être employé. Heureuſement le nom de *Baſile* ne ſe trouve jamais à la fin d'un vers, et *Léonce* peut ſuppléer par-tout. Voilà, je crois, le ſeul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait ſoupçonner d'héréſie; mais, ſi quelques théologiens s'en ſcandaliſent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre reſſource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je ſuis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien ſérieuſement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuſcrit de Conſtantinople au quai d'Orſay, par M. de *Vaines*. On m'a dit qu'il était encore en place juſqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de *V*. 1777.

LETTRE CLXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 d'octobre.

J'AI eu l'honneur, Monſieur, de voir monſieur votre fils, qui eſt digne de ſon père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre converſation toujours brillante et toujours intéreſſante. Madame *Denis* lui a fait mieux que moi les honneurs de la maiſon, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur eſt tout ce qui me reſte. J'ai perdu l'imagination et la penſée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge, pièce à pièce, juſqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on

1777. était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'eſt de partir ſans douleur ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me faſſe cette grâce, après m'avoir fait ſouffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'exiſtence, et de m'avoir procuré la conſolation de vous voir dans ma chaumière. Mon ſeul bonheur à préſent eſt de me flatter que vous vous ſouvenez de moi. *V.*

LETTRE CLXXXII.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 de novembre.

SOYEZ le bien venu dans Babylone, Monſieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre ſans m'intéreſſer tendrement à vous. Je vois qu'il eſt temps que vous preniez un parti, et que vous ſongiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Pruſſe me paraît favorablement diſpoſé pour vous. Voyez ſi vous avez quelque choſe de meilleur à eſpérer à Paris. S'il

ne

ne ſe préſente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un ſort en Pruſſe. M. d'*Alembert* et moi, nous tâcherons de vous y introduire. 1777.

Si quid noviſti rectiùs iſtis,
Candidus, imperti, ſi non his utere prudens.

Quelque choſe qui arrive, il ne me paraît guère poſſible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je ſouhaite paſſionnément que vous ayez à choiſir entre Babylone et Sans-ſouci.

M. de *Villette* eſt chez moi. Il eſt aſſurément plus puiſſant que moi ; il peut vous ſervir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame *Denis* penſe comme nous, et vous eſt très-attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de *Villette* épouſe cette demoiſelle de *Varicourt* que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a propoſés ; et quoiqu'elle n'ait préciſément rien, elle mérite cette préférence. M. de *Villette* fait un très-bon marché en épouſant une fille qui a autant de bon ſens que d'innocence, qui eſt née vertueuſe et prudente, comme elle eſt née belle, qui le ſauvera de tous les piéges de Babylone, et

1777. de la ruine qui en eſt la ſuite. Nous jouiſſons, madame *Denis* et moi, du bonheur de faire deux heureux.

LETTRE CLXXXIII.

A MADAME DU BOCAGE.

A Ferney, 2 de novembre.

GENIE vous-même, Madame ; je ſuis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philoſophe, et qui n'eſt pas à moitié perſécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant ſurchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très-près, par conſéquent, d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les *Socrate* et les *Sophocle*. Quand je verrai *Corinne*, je lui ſoutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, ſoit qu'elle voulût briller dans la ſociété, ſoit qu'elle voulût l'emporter ſur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne ſuis point étonné qu'Alzire m'ait valu votre lettre qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, Madame, et les inſurgens, me rendez l'Amérique précieuſe.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible à votre ſouvenir qu'elle eſt loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été preſque auſſi malade que moi, et c'eſt beaucoup dire. S'il me reſtait la force de déſirer, je déſirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre ſociété auſſi ſouvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette ſimplicité qui relèvent vos talens ; et pour vous dire avec la même ſimplicité que je ſerai du fond de mon cœur, avec le plus ſincère reſpect,

1777.

Madame,

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, juſqu'au dernier moment de ma vie. *Le vieux malade de Ferney.*

1777. LETTRE CLXXXIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 2 de novembre.

MONSIEUR,

Il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strafbourg, du 13 de feptembre, fept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande confolation pour moi, dans les fouffrances continuelles qui perfécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à oppofer à ces tribulations, ainfi qu'aux fix juifs qui m'ont traité comme un amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je fuis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les mufulmans, dans la dernière guerre de la Ruffie contre les Turcs.

Je fuis bien de votre avis, Monfieur, fur le miniftre dont vous me parlez (*) ; il eft

(*) M. de *Maurepas*.

gai, donc le fond du cœur eſt bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de *Richelieu*. Il eſt bien vrai que je ſerai damné et lui auſſi ; mais il ſe trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre choſe que de mon plaiſir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé ; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle eſt libre. Le cardinal de *Richelieu* l'a créée avec cette liberté, comme DIEU créa l'homme. Il faut lui laiſſer ſon libre arbitre dont elle n'a jamais abuſé. C'eſt un corps plus utile qu'on ne penſe, en ne feſant rien, parce qu'il ſera toujours le dépôt du bon goût qui ſe perd totalement en France. Il faut le laiſſer ſubſiſter comme ces anciens monumens qui ne ſervaient qu'à montrer le chemin. 1777.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière *Déon* dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres ſon intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiſelle *Déon*, m'avait leurré de cette eſpérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire ſa cour à madame de *Blot* et à madame d'*Ennery*, on ne déſire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai

1777. leur protection auprès de vous. Je ſuis pénétré de l'honneur qu'elles me font de ſe ſouvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de *Foncemagne* fût mon aîné. Je le reſpectais aſſez déjà, ſans y joindre encore ce droit d'aîneſſe. Je lui recommande l'académie, ſi ſa ſanté lui permet d'aller encore aux aſſemblées. C'eſt un des meilleurs eſprits que j'aye jamais connus, quoiqu'il ait fait ſemblant de croire que le cardinal de *Richelieu* avait au moins quelque part à ſon malheureux *Teſtament*. Il voulut plaire à feu madame la ducheſſe d'*Aiguillon*, et cela eſt bien pardonnable.

Conſervez moi vos bontés, Monſieur, ſi vous voulez faire paſſer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect

LETTRE CLXXXV.

1777.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui eſt devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre *Irène :* il prétend qu'elle ſera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'eſt tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raiſon, ſi l'impératrice de Conſtantinople prétendait avoir bien fait en ſe tuant ; mais elle en demande pardon à DIEU, elle lui dit :

Dieu ! prends ſoin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même en feſant un dernier effort :

Pardonne, j'ai vaincu ma paſſion cruelle ;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle ?

ſon dernier mot étant un acte de contrition, il eſt clair qu'elle eſt ſauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des ſoupirs entrecoupés, ſon père et ſon amant ſont à

1777. genoux à ſes côtés, et mouillent ſes mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront auſſi.

J'ai adreſſé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru néceſſaires ; mais elles ne ſont pas en aſſez grand nombre. Je me ſuis dépêché, craignant que M. le maréchal de *Duras* ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on ſe preſſe.

Nous allons eſſayer Irène pour les noces de madame de *Villette* ; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu : et nous verrons l'effet tout auſſi bien que ſi nous étions dans une ſalle de ſpectacle.

J'avoue à M. *Baron* que je penſe comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je penſe que les paſſages fréquens de la paſſion aux remords, et de l'eſpérance au déſeſpoir, fourniſſent à la déclamation toutes les reſſources poſſibles. J'oſerais même dire que le théâtre a beſoin de ce nouveau genre, ſi on veut le tirer de l'aviliſſement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agiſſait. Je ne veux point

non plus essuyer, à mon âge, les caprices
et les impertinences de quelques comédiens. 1777.

Si je vous ai un peu amusés, Messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la suite d'Irène; mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur Irène: c'est que M. *Baron* a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau *Testament*. Il y a une loi de *Marc-Aurèle* qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que, si nous sommes barbares au châtelet, nous ne le sommes point au théâtre.

1777. LETTRE CLXXXVI.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

Qui lui avait envoyé une copie de ſon Diſcours ſur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait conſulté ſur le projet d'une édition de ſes œuvres.

Le 18 de novembre.

Je n'ai reçu, Monſieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de *Villette*, et à quelques amis qui paſſent le reſte de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'eſprit, de beaux vers et de vérités, dont vous m'avez gratifié : je ne compte point pour des vérités les politeſſes que vous me faites dans cet écrit ſi agréable.

Vous ne trouverez pas, Monſieur, beaucoup de ſecours pour votre édition. Parmi les libraires de Suiſſe et de Genève, il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothéque ; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs.

Vous ne trouverez nulle reſſource pour vos

œuvres dans toute la librairie de ces pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y ſuis ; vous pourrez dire de moi : 1777.

In qua ſcribebat barbara terra fuit.

Vous jouiſſez d'un ſort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. *Dupaty*. Il daigna autrefois honorer ma retraite de ſa préſence, lorſqu'il était un peu victime de ſon éloquence et de ſon courage : c'eſt un homme d'un rare mérite, et qui eſt fait pour ſentir le vôtre. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien lui dire combien nous ſommes flattés, ma nièce et moi, de ſon ſouvenir. Je lui envie le plaiſir qu'il a de vous poſſéder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaiſirs de l'eſprit ; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je ſuis accablé de ſouffrances de toute eſpèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney.

1777.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, le 15 de novembre.

MONSIEUR,

PENDANT que M. de *Villette* se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami: j'ai vu par-tout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de *Foncemagne*, il vous

aura ſans doute conſeillé de le faire imprimer : ce ſera une conſolation pour madame de Blot, et pour madame d'*Ennery*. Cette eſpèce d'oraiſon funèbre, faite par l'amitié, ſera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je ſuis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me ſerait difficile de vous bien exprimer le plaiſir que j'ai eu en liſant ce beau morceau, et l'eſtime reſpectueuſe que je conſerverai pour l'auteur juſqu'au moment où j'achèverai ma languiſſante vie. 1777.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

19 de novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites perſécutions que notre compagnie eſſuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracaſſeries qu'on m'a faites auprès de M. de *Chabanon*. On a voulu le rendre mon ennemi, en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié :

1777. cela eſt bien injuſte ; mais peut-on attendre des hommes autre choſe que des injuſtices ?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les Barmécides et les Menzicof. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuſe un moment par la rareté du fait : *Dulce eſt deſipere in loco.* C'eſt le mariage de M. de *Villette*, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il eſt venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maiſon. Il épouſe une jeune et belle demoiſelle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiſelle n'a d'autre dot que ſa beauté et ſa ſageſſe. M. de *Villette*, qui poſsède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je reſte ſeul dans mon lit, et j'y radote en vers et en proſe.

Je vous envoie un ouvrage plus ſérieux (*) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéreſſer, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de ſuiſſe du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je ſuis membre d'une

(*) Le prix de la juſtice et de l'humanité ; Politique et légiſlation, tome I.

ſociété de Berne. Un des membres de la ſociété a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui ſera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans pluſieurs états de l'Allemagne. Nous venons au ſecours de l'humanité et de la raiſon bien cruellement traitées.

1777.

Si vous connaiſſez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéreſſiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez dans ce programme des choſes que vous connaiſſez, et qui doivent faire dreſſer les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choſes, les d'*Alembert* et les *Condorcet*, euſſent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et proſpérez.

1777.

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 de novembre.

Je dois autant de reconnaiſſance que d'eſtime au vrai *Baron* plus connaiſſeur que *Baron*. Nous ſommes encore bien loin de livrer Irène aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au ſecond acte, quand on vient annoncer au prince *Alexis Comnène*, en préſence d'*Irène*, qu'il eſt mandé par l'empereur. C'eſt aſſurément un coup de théâtre qui méritait qu'*Alexis* en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange ſauveur.

Permettez-moi de réſiſter obſtinément aux autres critiques qui ſont trop contraires à l'eſprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre ſon mari tout-à-fait odieux, afin de la juſtifier. Je m'aperçus bien vîte qu'alors elle devenait ridicule de s'obſtiner à être fidelle, et de ſe tuer très-ſottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il

faut

faut avoir quelques reproches à ſe faire, pour qu'on ſoit bien reçu à ſe tuer entre ſon père et ſon amant. 1777.

A l'égard de la cataſtrophe, il faut bien ſe donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne eſt morte. Il ne faut que le ſpectacle attendriſſant de l'amant et du père qui diſent chacun deux mots aux genoux de la mourante. *Omne ſupervacuum pleno de pectore manat.*

L'aſcendant d'un vieillard fanatique ſur une enfant, c'eſt-à-dire ſur une fille et non pas ſur un garçon, ne peut fournir aucune alluſion. Vous ſavez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne ſa fille enfant.

Mon imagination décrépite eſt d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuſe, et mon cœur eſt encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureuſement corrigé de l'habitude affreuſe de m'écrire deux fois par an quatre mots indéchiffrables qui ne ſignifiaient rien. Cela eſt bon pour la petite poſte de Paris, pour avertir un homme oiſif qu'il eſt prié à ſouper chez une femme oiſive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je ſuis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années; et cependant je trouve

1777. encore des momens pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse; et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin : mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame *Denis*, avec M. et madame de *Villette ;* nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame *Denis* vous écrit à la fin ; vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu ; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas. *V.*

LETTRE CXC.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent; vous les laisserez mourir, s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre; c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille; qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset, et qui a comme vous douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai? je ne crois pas que vous soyez de ses amis s'il est de votre sexe, ni de ses amans s'il est de l'autre. Vous êtes à portée plus que personne de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très-embarrassé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de

1777. M. de *Thibouville* ; vous croyez bien que je m'y intéreſſe. La mienne eſt bien déplorable ; vous ſavez que je n'ai pas beſoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très-aimable ſecrétaire qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, ſi celui-là ne mourait pas en nourrice? Il eſt plaiſant que je ſois ſi prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon conſtantinopolitain chez M. le maréchal de *Duras?* Je ne vous fais cette queſtion, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne ſuis preſſé de rien. Si j'avais des paſſions vives, ce ſerait de venir me mettre à Paris ſous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de *Thibouville. V.*

LETTRE CXCI.

1777.

A M. DE LAUNAY,

MAITRE DES REQUETES.

8 de décembre.

Le vieux malade très-mortel, au brillant et ſolide auteur du Panégyrique de la pitié.

OUI, la pitié eſt un don de DIEU : oui, ſon panégyriſte a raiſon, et d'autant plus qu'il eſt très-éloquent ; car s'il ne l'était pas, à quoi ſervirait-il d'avoir raiſon ?

Oui, la pitié eſt le contre-poiſon de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi *Jean Racine* prit pour ſa deviſe, dans l'édition de ſes tragédies : *phobos kai éléos*, *crainte et pitié ;* voilà pourquoi on dit à notre meſſe latine le *Kyrie eleïſon* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inſpirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux ; et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illuſtre maître de l'aſſemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

1777. Si je pouvais, dans mon trifte état, faire un voyage à Paris, mon plus grand défir ferait que le panégyrifte de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de *Villette*, il eft fans pitié pour fa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de refpirer.

LETTRE CXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de décembre.

MESSIEURS mes anges, il ne faut qu'une critique vraifemblable, faite par un homme d'efprit et impofant, pour féduire quelquefois les efprits les plus éclairés, et les cœurs les plus fenfibles. Nous fommes tous dans notre retraite d'un avis abfolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On penfe ici unanimement que, fi *Alexis* n'était pas coupable, *Irène* ne ferait qu'une dévote impertinente qui fe tuerait par piété.

On penfe, et il eft très-vrai, que l'exemple de *Maffiniffe*, dans la Sophonisbe, n'a rien de commun avec *Alexis*. Autrefois Sophonisbe réuffit en Italie et en France. Ce fut même

notre première tragédie régulière ; et la Sophonisbe de *Mairet* l'emporta toujours ſur la Sophonisbe de *Corneille*. Les eſprits ſont devenus depuis beaucoup plus raffinés, et moins naturels. La Sophonisbe de *Mairet*, quoique corrigée avec le plus grand ſoin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un eſclave par un romain, obligé par ce romain de quitter ſa femme, et ſe déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur. 1777.

C'eſt ici tout le contraire. Je vous prie, Meſſieurs les anges, de bien peſer cette vérité ; je vous prie de bien ſentir que toute la tragédie d'Irène eſt d'amour, et d'amour effréné. La mort de *Nicéphore* n'en eſt que l'occaſion, et n'en eſt point le ſujet. Le cœur ne raiſonne point, et une critique de réflexion, quelque plauſible qu'elle puiſſe être, ne détruit jamais le ſentiment.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, ſi ce rôle eſt joué par une actrice paſſionnée, que l'amour de ma petite *Idace*, laquelle, au bout du compte, n'eſt qu'une *Agnès* tragique. *Idace* eſt très-honnête ; mais *Irène* eſt déchirante, ou je ſuis fort trompé.

1777. Voici des vers qui m'ont paru néceſſaires à cette pièce, et qui ſemblent ſatisfaire, autant qu'il m'eſt poſſible, à la critique qui s'eſt élevée chez vous. Ils ſe reſſentent peut-être de ma vieilleſſe et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne ſors point; mais s'ils ne ſont pas beaux, ils ſont du moins raiſonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la cenſure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouſer *Irène* immédiatement après avoir tué ſon mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'eſt ce tort inexcuſable que j'ai voulu mettre ſur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de ſa paſſion, et non pas un homme raiſonnable.

Il y a dans la pièce un raiſonneur, c'eſt bien aſſez; et ce raiſonneur fait, ce me ſemble, un aſſez beau contraſte avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'eſt un rôle que je voudrais jouer ſur mon petit théâtre de campagne, ſi j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui eſt sûr, mon cher ange, c'eſt que je vous aime dans ma vieilleſſe comme je vous aimais quand j'étais mineur.

LETTRE

LETTRE CXCIII.

1777.

AU MEME.

19 de décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plufieurs, auffi-bien qu'à M. de *Thibouville*. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable fecrétaire, de fatiguer à ce point fa belle main que je fuppofe faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient néceffaires pour juftifier pleinement *Alexis*, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à préfent, c'eft qu'*Alexis* ne paraiffe trop innocent, et qu'*Irène* ne foit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux fe tuer pour plaire à DIEU que de coucher avec fon amant.

Je ne fais pas fi mademoifelle *Déon* couchera avec le fien. Je ne puis croire que ce ou cette *Déon*, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaiffe et très-piquante, foit une femme. Je fuis tenté de croire qu'il a voulu pouffer la fingularité de fes aventures jufqu'à prétendre changer de fexe pour fe

1777. dérober à la vengeance de la maiſon de *Guerchy*, comme *Pourceaugnac* s'habillait en femme pour ſe dérober à la juſtice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni *Déon*, ni le miniſtère de ſon temps, ni les démarches de *Louis XV*, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets ſous vos ailes Byzance et ſes faubourgs ; je m'y mets ſurtout moi-même. *V.*

LETTRE CXCIV.

A M. CHRISTIN.

23 de décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de *Chatellux ;* mais j'avertis mon très-cher correſpondant, le protecteur des perſécutés, que M. d'*Agueſſeau* n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique ;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique ſon neveu, et que le grand-oncle de *la Félicité publique* eſt un homme un peu difficile en affaires.

Je ſouhaite à mon cher défenſeur des infortunés tout le ſuccès que ſa conſtance mérite. J'avoue que je crains toujours ces quatre-vingt

perſonnages qui déclarèrent leur communauté eſclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui eſt tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne ſuis-je à portée d'intéreſſer M. *Necker* dans cette affaire ! il eſt, je crois, le ſeul qui pourrait engager M. de *Maurepas* à ſignaler ſon miniſtère par l'abolition de la ſervitude, en imitant le roi de Sardaigne. 1777.

J'embraſſe bien tendrement mon très-cher ami, le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres. *V.*

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

14 de janvier.

Mon très-cher confrère, je ſuis fâché et honteux qu'on ait montré au ſalon de la comédie françaiſe l'eſquiſſe dont j'aurais pu faire un tableau, ſi j'avais été à portée de vous conſulter. Mon deſſein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieilleſſe eût à Paris cette célébrité. *Théophraſte*, à cent ans, 1778.

1778. difait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre, qu'on peut encore fe corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puifqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire férieufe. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, fans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaife grâce à vouloir paffer avant vous. Rien ne ferait plus injufte et plus mal-adroit. C'eft à vous, s'il vous plaît, à vous expofer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne foyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on eft jugé par la plus effrénée canaille qui ne veut plus que des pièces qui lui reffemblent.

Il me femble que notre chère nation tourne furieufement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du fiècle d'*Augufte*, et je fuis déjà dans le Bas-empire. Vous qui êtes *fpes altera Romæ*, faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en profe. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs par-tout où vous les conduirez.

Je vous parle très-férieufement; je ne

passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien. 1778.

M. de *Villette* est très-sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidelle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime, et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite de votre réponse à cette *Montagu* la shakespéarienne. Je vous avoue que la barbarie de *du Belloi* et consors m'est presque aussi insupportable que la barbarie de *Shakespeare*. *Du Belloi* est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le *Gilles* anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

1778.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 14 de janvier.

Mon cher ange, M. de *la Harpe* m'a mandé qu'on avait lu Irène au tripot. Je ferais bien fâché qu'elle fût repréfentée dans l'état où elle eft; c'eft une efquiffe qui n'eft pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, fans laquelle il n'y a jamais de véritable fuccès. Je fuis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable fecrétaire. Je vais faire tranfcrire bientôt la pièce entière que je foumettrai en dernier reffort à votre juridiction.

Vous fentez combien il eft difficile de nuancer tellement les chofes qu'*Alexis* foit intéreffant en étant pourtant un peu coupable, et que *Nicéphore* ne foit point odieux, afin qu'ils fervent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour *Irène.*

Ce mélange de couleurs n'eft pas aifé à faifir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours penfé qu'on pouvait fe corriger à tout âge, et que fi *Mathufalem* avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans paffés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais monsieur de *Thibouville* de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de *Duras*. 1778.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage, et que je n'y travaille encore, que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours : c'est-là le véritable dénouement de la pièce. Il est triste d'être pressé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de *Nicéphore* et d'*Alexis*.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de *Thibouville* que je mets dans votre hiérarchie.

1778.

LETTRE CXCVII.

A M. LE KAIN. (*)

A Ferney, le 19 de janvier.

Je vous avais prévenu, Monſieur. Il eſt vrai que j'avais envoyé à des amis que je reſpecte, l'eſquiſſe d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge ; mais qui après avoir été fini, et ſurtout corrigé par un travail aſſidu, d'après les ſages critiques de ces mêmes perſonnes dont l'amitié m'eſt ſi précieuſe, aurait pu rendre les derniers jours qui me reſtent, un peu moins déſagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaiſe ſanté, et j'eſpérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'eſt pas fatigant, et que vous auriez rendu très-impoſant, par vos talens ſublimes.

Les amis reſpectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'aſſemblée de meſſieurs vos camarades, cette eſquiſſe encore informe

(*) Il mourut le 8 de février de cette année, âgé de 49 ans.

que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en inſtruire, et pour que tout fût prêt à Pâques. 1778.

Il convient ſans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occaſion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics diſent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-ſincère ; je doute de ce mariage, puiſque vous n'avez pas daigné m'en inſtruire.

Si la choſe était vraie, je penſe que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'hermite *Léonce* qui n'a pas de ces paſſions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui ſemble être aſſez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y oppoſer, car je ſuis très-sûr que vous auriez bien choiſi.

J'ai toujours compté ſur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeuneſſe. Le temps a fortifié tous les ſentimens qui m'attachent à vous. Vous ſavez trop combien madame *Denis* et moi nous vous ſommes dévoués pour que nous nous ſervions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade V.

1778.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 20 de janvier.

MON cher ange, en voici bien d'une autre ! il faut pour le coup que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sageſſe et de cette conſtante amitié qui fait la conſolation de ma vie. Je ſuis trop jeune, je ne ſais pas me conduire, à moins que je ne ſois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponſe que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de *Thibouville* à mettre ſous ſes pieds cet oubli de toutes les bienſéances. Je lui mande qu'autrefois M. de *Fériol*, votre oncle l'ambaſſadeur à Conſtantinople, diſait, s'il m'en ſouvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponſe à votre ancien protégé convenable et meſurée, puis-je vous ſupplier de la lui faire tenir auſſi-bien que celles que j'ai dû écrire à M. *Suart* et à madame *Veſtris*, et à un M. *Monvel*, qu'on dit avoir beaucoup d'eſprit, beaucoup de

ſenſibilité et beaucoup de talens, avec très-peu de poitrine ? 1778.

Une choſe encore bien importante pour moi, c'eſt de demander très-humblement pardon à madame votre ſecrétaire de lui avoir fait écrire des choſes qui certainement ne ſubſiſteront pas, car tout ne ſera fini que vers Pâques ; et c'eſt vers ce ſaint temps que je compte vous apparaître comme *Lazare* ſortant de ſon tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui eſt peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuſes. Je ſuis réellement perdu, s'il reſte dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous ſentez que la publicité de ces miſères eſt très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de ſa carrière ; mais, ſoit au commencement, ſoit à la fin, il eſt certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je paſſe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-néceſſaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche ſur des charbons ardens. J'oſe eſpérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en ſubiſſant une épreuve qui ſurpaſſe mes forces.

1778. Vous ſavez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à obſerver, d'expreſſions familières à ſupprimer, de petites choſes à préparer pour les faire ſervir à de plus grandes ; enfin combien l'eſquiſſe était indigne de vous. Vous avez été trop bon ; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois, au moins, par devant moi, et je vais les employer à vous plaire ; mais ſuis-je sûr de deux mois de vie ?

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CXCIX.

A M. DE CROIX.

A Ferney, le 23 de janvier.

JE *ne ſais, Monſieur, ce que vous avez fait à ce* grand pontife des Muſes *qui nous a bénis* (*) *; mais il eſt entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas héſité de lui propoſer la ſolution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de réſoudre.*

M. le marquis de *Villette*, Monſieur, n'a

(*) Ces premières lignes ſont de M. le marquis de *Villette*, à qui l'on avait demandé le ſentiment de M. de *Voltaire* ſur les plus célèbres acteurs tragiques français.

point vu comme moi le vieux *Baron*, ni *Beaubourg*, ni même *Dufresne*. Ce *Dufresne* n'avait qu'une belle voix et un beau visage; *Beaubourg* était un énergumène, *Baron* était plein de noblesse, de grâces et de finesse; *le Kain* seul a été véritablement tragique. 1778.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame *Denis* et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre aux portes de Genève, pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation des ces scélérats.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance que je vous dois, &c. *V.*

1778.

LETTRE CC.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 de janvier.

Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame *Denis* et les dames qui paſſent l'hiver avec nous, vous en doivent bien davantage, car elles s'en ſont crevées, et il ne m'eſt pas permis d'en manger. Je ſuis réduit en tout genre à n'être que témoin du plaiſir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de *Sainte-Aldegonde*, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'eſt le ſeul pythagoricien qui reſte dans les Gaules. Sa vie eſt la condamnation de notre gourmandiſe. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faibleſſe me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je ſerai, juſqu'au dernier moment, de la ſecte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remer-

cîmens pour quatre perdrix ; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent. *V.* 1778.

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 25 de janvier.

MONSEIGNEUR,

La dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous ; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène la décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentimens, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrétement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez

1778. affez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas defcendu jufqu'à connaître la mauvaife foi et la fcélérateffe de la canaille de la littérature.

Je penfe que vous voyez d'un œil de pitié la faibleffe que j'ai eue d'envoyer à M. de *Thibouville* une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'expofer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes fupérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amufés de cette pièce dans Ferney avec M. de *Villette* et fa jeune femme. M. de *Thibouville* demeure à Paris dans la maifon de M. de *Villette*. Il aime paffionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en fociété, s'il avait eu de la fanté. Tout cela n'était qu'un projet d'amufement qui ne devait pas être public.

Malheureufement MM. de *Villette* et de *Thibouville* ont cru que ce dangereux public pourrait être auffi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieilleffe; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas ofé affurément vous adreffer ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de *Crébillon*. Je vois trop comme

vous

vous m'auriez traité, de quelles plaiſanteries vous auriez égayé mon agonie, et vous auriez eu raiſon. 1778.

Pour goûter les vers ou la muſique, il faut avoir l'eſprit tranquille et du loiſir. Je doute que vos affaires et votre ſituation vous laiſſent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et ſi vous me commandiez abſolument de vous envoyer la pauvre ſotte Irène, je la retravaillerais de toutes mes forces; je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous ſupplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiſelle *Raucourt*. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amuſans dans la ſociété, mais qui ſont mortels quand on eſt expoſé à ce public cruel. Je ſuis ſi honteux de mon énorme ſottiſe, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me reſteraient encore, et de les paſſer à vous témoigner la très-reſpectueuſe et tendre reconnaiſſance que je conſerverai pour vous juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

1778.

LETTRE CCII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, le 26 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère ſoutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voiſinage des Alpes, et les inondations de neige. Ma décrépitude eſt accablée de plus d'une manière ; je n'en ſuis pas moins ſenſible à votre ſouvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment ſur le bonheur que vous avez de ſervir un maître dont la tête eſt actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle des trente mille autrichiens campés à Straubingen, alarme nos pacifiques Suiſſes. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour ſon coup d'eſſai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un paſſage ; mais ne peut-on point paſſer ſans avoir trente

mille hommes à sa suite ? Je ne suis pas politique ; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur. 1778.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 30 de janvier.

MON cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de *Montsauge*, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de *Vaines*. Il contient la lettre de *le Kain*, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il

1778. faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment préfent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours paffés, que j'allais mourir non-feulement de vieilleffe, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me caufe. Les critiques font déjà publiques ; trente perfonnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des cenfures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne pafferaient point ; les autres, que le dernier était d'une froideur infupportable. *Le Kain* a foutenu que fon rôle ne pouvait pas être fouffert, et que c'eft par cette raifon qu'il l'avait refufé.

Ce ferait abfolument vouloir me tuer que de me forcer à donner Irène dans des conjonctures fi humiliantes. Il ferait plus honnête de me laiffer mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*, c'eft qu'il ne foit plus queftion de cette malheureufe Irène jufqu'à ce que je l'aye finie et que vous en foyez contens. Il faut abfolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous feront changés. Je vous demande jufqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je fuis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins

ridicule, et de vous faire moins de honte. *Crébillon* donna ſon Catilina à quatre-vingts 1778. ans, mais il l'avait commencé à quarante; et moi j'ai commencé Irène à quatre-vingt-deux paſſés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande ſix ſemaines pour achever ma beſogne, et pour affronter les ſiffleurs du parterre, ce n'eſt pas trop aſſurément.

M. de *Thibouville* a un empreſſement inconcevable; il ne me parle que de madame la ducheſſe de *Bourbon* et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuſer. Je dois répondre comme *Molière* aux empreſſés qui lui criaient, *le roi attend; il eſt le maître*, dit-il, *qu'il attende.*

Je ſais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immenſe des écrivains ſubalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la ſyndérèſe dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en feſant des ſottiſes.

Etendez bien vos ailes afin que je me cache

1778. deſſous. Perſonne n'eſt jamais mort plus ſingulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'eſt qu'on ne me faſſe pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quaſimodo. Je ſuis perſécuté aujourd'hui par des procès ; je perds mon bien, la ſanté et la vie. De bonne foi, n'eſt-ce pas aſſez ? mon ange n'a-t-il pas pris ſous ſa protection une drôle de créature ?

Miſerere meî.

LETTRE CCIV.

A M. DE VAINES.

2 de février.

Je voudrais, Monſieur, que vous euſſiez le contre-ſeing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-ſeing d'un directeur général des finances, et non d'un adminiſtrateur des poſtes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendriſſez et vous faites treſſaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire inceſſamment que le petit voyage de l'éternité; car je ſuis roué, et mon corps eſt en lambeaux pour avoir été ces jours paſſés à Syracuſe et à Conſtantinople : j'ai été ſi horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville ; je ne la connais que comme un allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les charniers Saints-Innocents. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

1778.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine ; parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Eglise grecque sur l'Eglise latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli* ; je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité ; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proscriptionis*.

Franchement, je suis pénétré de reconnais-

1778. ſance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me propoſez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean ; ou même vers la *Quaſimodo geniti infantes*, ſi j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux ſolitaire vous remercie bien tendrement, et ſalue madame de *Vaines*. *V.*

LETTRE CCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 de février.

MON cher ange, c'eſt moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'eſt pas madame *Denis ;* c'eſt moi qui ſuis déſeſpéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame ſupporte des fatigues que le corps ne ſoutient pas ; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voiſinage, on les fait gaiement. Je ne ſuis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maiſons, qui eſt ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie ſur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand

Quand eſt-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embraſſer, vous et votre aimable ſecrétaire ? Je vais accompagner madame *Denis* juſqu'à la première poſte. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de *Thibouville ;* ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

1778.

LETTRE CCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, le 19 de février.

M. le maréchal de *Richelieu* ſort de chez moi ; il eſt touché des larmes de M. *Molé ;* il m'a aſſuré que madame *Molé* n'était pas abſolument déteſtable. Il a tant dit, il a tant fait que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de *Zoé* à madame *Molé*. On m'aſſure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre ; que le rôle de *Zoé*, au cinquième acte, eſt de la plus grande importance ; que le tableau qu'elle fait de l'état d'*Irène* eſt un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce ſerait une choſe eſſentielle d'obtenir de mademoiſelle *Sainval* qu'elle daignât le jouer, comme mademoiſelle *Clairon* débita le récit de *Mérope ;* que

1778. cela ſeul pourrait faire réuſſir la pièce, et que M. *Molé* ne devrait point s'y oppoſer, puiſque *Zoé* n'eſt point une ſimple confidente, mais une princeſſe favorite de l'impératrice; et que c'eſt en effet madame *Molé* qui ôterait le rôle à mademoiſelle *Sainval.*

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en ſommes.

J'ai beſoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du ſoir.

MADEMOISELLE *Arnoult* revient de chez mademoiſelle *Sainval* la cadette qui lui a promis de jouer *Zoé.* Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. *Molé* de convertir ſa femme à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le Droit du ſeigneur, qui eſt entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la ſuite d'Irène, ſi cette Irène avait un peu de ſuccès; ſinon je dirai comme *Soſie :*

O juſte ciel! j'ai fait une belle ambaſſade!

LETTRE CCVII. 1778

A M. DE LA DIXMERIE,

Qui lui avait adreſſé des vers ſur ſon retour à Paris.

A Paris, 19 de février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que monſieur de *la Dixmerie* honore d'une épître ſi flatteuſe, rajeunirait à cette lecture. Il eſt arrivé extrêmement malade. M. *Tronchin* lui défend d'écrire ; mais il ne lui défend pas de ſentir, avec la plus extrême reconnaiſſance, les bontés que M. de *la Dixmerie* lui témoigne avec tant d'eſprit.

1778.

LETTRE CCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

PARDON, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme bleſſé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, ſongez qu'en mourant j'ai achevé Irène, Agathocle, le Droit du ſeigneur, et fait quatre actes d'Atrée. Songez que *Molé* m'a mutilé indignement, ſottement et inſolemment; qu'il ne veut point jouer ſon rôle dans le Droit du ſeigneur, &c. Je ſuis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'eſt pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier ſi fort.

Je ſuis à vous, mon ange, à toute heure.

LETTRE CCIX.

1778.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

à Bijou-Ferney.

A Paris, 15 de mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à madame de *Florian*. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis ſon accident. Il a fallu paſſer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il ſaiſit un moment où il ſouffre un peu moins, pour dire à M. et madame de *Florian* qu'il ſerait mort en les aimant de tout ſon cœur, et en comptant ſur leur ſouvenir.

Vous ſavez que tout parle guerre à Paris ; que le roi a déclaré, par ſon ambaſſadeur à Londres, qu'il veut la paix ; mais qu'il ſera reſpecter ſon pavillon et le commerce de ſes ſujets. Le traité avec les Américains eſt public. J'ai vu M. *Franklin* chez moi, étant très-malade : il a voulu que je donnaſſe ma bénédiction à ſon petit-fils. Je la lui ai donnée, en diſant : DIEU *et la liberté*, en préſence de vingt perſonnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambaſſadeur d'Angleterre arriva une

1778. heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville, a été bien au-delà de mes eſpérances et même de mes ſouhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puiſſe être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi eſt trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immenſe. Les billets de la loterie de M. *Necker* perdent chacun quatre-vingts ſur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont perſonne ne veut. Il n'eſt plus queſtion d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'*Eſtaing* commande une eſcadre formidable, M. de *la Motte-Piquet* une autre.

Vous ſavez que M. *Dupuits* eſt à Paris, et qu'il eſpère être employé. Il eſt à croire que, ſans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui ſuis très-pacifique, je ne ſonge qu'à être défait de tous les poliſſons qui me parlent de *Shakeſpeare*, de *faxhall*, de *Roſtbif*, de ſauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de *Florian* d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant ſa maiſon; mais je vois qu'il eſt plus aiſé de guérir d'un vomiſſement de ſang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre *Racle*. Il y a ici un luxe

révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles. 1778.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou !

LETTRE CCX.

A M. DE VAINES.

A Paris, samedi à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, Monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands-hommes ; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, en vous souhaitant un bon voyage. *V.*

1778. LETTRE CCXI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, *à Verſailles.*

A Paris, 16 d'avril.

Je demande bien pardon à madame *Dixneuf-ans* de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, Monſieur, en vous remerciant ſi tard de votre très-agréable lettre ; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre aſſez violente, ſuite de deux maladies mortelles dont je ſuis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Verſailles, ſoi-diſant ci-devant jéſuite, m'aurait volontiers refuſé la ſépulture ; ce qui eſt fort injuſte : car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer ; et il me devait, ce me ſemble, la même politeſſe.

Je ne crois point que le maître et la maîtreſſe de la maiſon ſe ſoient moqués de cet abbé *Beauregard :* c'eſt bien aſſez qu'ils ne ſe livrent pas à la fureur de ſon zèle, et c'eſt à quoi tous les honnêtes gens ſe bornent.

Il eſt permis à ces pauvres ex-jéſuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas

long-temps, à reſtituer à ſept enfans mineurs, 1778.
tous au ſervice du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce ſont de ces ſacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien ſix jeunes officiers dépouillés par eux. Il eſt vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai obſervé ce carême plus rigoureuſement que tous les moines de l'Europe ; auſſi je ſuis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens diſciples de *Loyola :* je reſſemble au *Lazare* ſortant de ſa niche.

Je me flatte, Monſieur, que votre ſanté eſt bonne, et que vos affaires ſont arrangées. Je m'intéreſſerai, juſqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conſervez-moi des bontés qui ſont la conſolation de mes derniers jours.

1778.

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 20 d'avril.

MON cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aiſément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuſe ſecrétaire eſt priée de corriger au ſecond acte un petit couplet d'*Argide*, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince auſſi noble et auſſi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainſi cet endroit :

Ne t'énorgueillis point d'être né de ſon ſang ;
Souviens-toi de la fange où le ciel le fit naître.
Il a ſu la couvrir par les vertus d'un maître ;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti,
Te rendront au limon dont il était ſorti.

Je crois que *la Rive* et *Molé* joueront bien les rôles des enfans d'*Agathocle*, qu'*Idaſan* convient fort à *Monvel*, que les cheveux blancs et la voix de *Brizard* ſuffiront pour

Agathocle, et que le rôle d'*Idace* eſt beaucoup plus dans le caractère de madame *Veſtris* que celui d'*Irène*, pourvu qu'elle ſe défaſſe de l'énorme multitude de ſes geſtes. 1778.

Enfin il me ſemble qu'Agathocle ſera beaucoup mieux joué qu'Irène, de laquelle Irène je ſuis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma conſolation. Je ne demande que deux repréſentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M. *Barthe*. Il faut que je parte dans quinze jours, ſans quoi tout périt à Ferney. J'eſpère, au mois de ſeptembre, ne plus ſortir de deſſous les ailes de mon ange. (*a*)

(*a*) *Notice ſur M. le comte d'Argental; Extrait du Journal de Paris*, *du* 16 *de janvier* 1788.

Par M. de la Harpe.

Monſieur le comte d'*Argental* fut pendant cinquante ans (*) l'ami de M. de *Voltaire* : ſa mort ne ſaurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand-homme. Un autre grand-homme a dit : Il y a quelque choſe de ſacré dans les longs attachemens, *eſt aliquid ſacri in antiquis neceſſitudinibus* (*Cicéron*) ; et ſans doute ils ſont encore plus reſpectables quand le génie eſt à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de ſon ſiècle, eſt, en quelque

(*) Et même pendant ſoixante et dix ans ; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

1778. forte, un homme public ; et c'eſt à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, Meſſieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes conſacrées à ſa mémoire ; car, d'ailleurs, j'ai toujours penſé que celui qui a été aſſez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après ſa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri ; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui ſi multipliées, bien moins par le déſir d'honorer les morts que par la petite vanité de ſigner quelques phraſes imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'*Argental;* j'ai eu celui de vivre aſſez longtemps dans ſa ſociété et avec les perſonnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'eſt que l'expreſſion des ſentimens qu'il a laiſſés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaiſſance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuſe eſtime. Son commerce plaiſait à tout le monde, et ſon caractère le feſait chérir de ſes amis.

Il paraît que M. d'*Argental* a été un des hommes les plus heureuſement nés pour eux comme pour les autres. Paſſé les premières années de ſa jeuneſſe, où l'on ſacrifie plus ou moins aux paſſions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaiſirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la ſociété : ce fut-là ſa vie entière. Elle a toujours été la même, ſans aucune altération, juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magiſtrature, il en remplit les devoirs, ſouvent pénibles et gênans, avec une exactitude qui ſemblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'eſprit auſſi heureuſe que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ſes plaiſirs. Devenu depuis miniſtre d'une cour étrangère, les correſpondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être

un aſſez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ſes ſoins, et parurent entrer dans ſes goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié à tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais ſurtout avec *Voltaire*. On peut dire que ſon amitié pour lui fut ſa paſſion dominante : c'était une eſpèce de culte. L'amitié eſt la ſeule où la ſuperſtition ſoit ſans danger ; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons ; et ſi c'eſt un excès, il n'eſt pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que *Voltaire* le droit de le juſtifier ? 1778.

M. d'*Argental* n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'énorgueilliſſent ſous l'enſeigne d'un grand nom. Son admiration pour *Voltaire* était un ſentiment vrai et ſans aucune oſtentation ; il adorait ſes talens comme il aimait ſa perſonne, avec la plus grande ſincérité. Il jouiſſait véritablement de ſes confidences et de ſes ſuccès ; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de ſi bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui ſavaient gré de ce bonheur. En effet, cette eſpèce de bonheur dont nous jouiſſons dans autrui, a quelque choſe de ſi intéreſſant, que c'eſt peut-être le ſeul qui ne puiſſe exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ſes principes, deux choſes qui ne s'allient pas communément ; et c'étaient ſurtout ſes principes qui déterminaient ſes affections. Il en donna une preuve remarquable et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correſpondance journalière, avec un homme tout-puiſſant dans cette même cour, dont lui-même était ici le miniſtre. Cet homme éprouva la plus éclatante diſgrâce, et fut obligé de quitter ſon pays. Il vint à Paris, et dans des circonſtances ſi délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'expoſer ſoi-même en paraiſſant attaché à un proſcrit, M. le comte d'*Argental*, qui ne le connaiſſait que par ſes lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maiſon que la ſienne, et ſe montra publiquement et conſtamment ſon ami et ſon défenſeur, au riſque de perdre une place qui

1778. fesait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère ;* mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là.

M. d'*Argental* ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité ;* mais il avait en effet une ame très-sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les momens : il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui font le charme de la société intime. Souvent ses parens, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le désir de leur plaire et de les voir heureux, était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même ; et ceux qui vivaient avec lui, racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter (*). Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment ; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de *Voltaire*, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de *Louis XIV*, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui ; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre ; et notre grand acteur *le Kain* trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

(*) Madame de *Courteille*.

Une longue vieilleſſe ſans douleur, ſans dégoûts, et preſque ſans infirmités, devait être la récompenſe d'un eſprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, ſans cupidité, ſans orgueil, M. d'*Argental* conſerva juſqu'à la fin de ſes jours les mêmes goûts, les mêmes plaiſirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme ſon humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaibliſſement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéreſſait à tout autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa ſanté même était aſſez bonne pour qu'on dût ſe flatter que ſa carrière pouvait ſe prolonger encore. Une fièvre ſoporeuſe le conduiſit au tombeau en peu de jours, auſſi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'eſt endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont déſiré que je rendiſſe à ſa mémoire ce triſte hommage dont ils ſe ſeraient acquittés mieux que moi, puiſqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux. 1778.

1778.

LETTRE CCXIII.

A M. LE COMTE DE LALLI, *fils du général,*

Qui avait annoncé à l'auteur la caſſation de l'arrêt du parlement qui avait condamné ſon père à la mort. (*)

Le 26 de mai.

Le mourant reſſuſcite en apprennant cette grande nouvelle ; il embraſſe bien tendrement M. de *Lalli ;* il voit que le roi eſt le défenſeur de la juſtice ; il mourra content.

(*) M. de *Voltaire* était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement ; il ſembla ſe ranimer pour écrire ce billet qui peut être regardé comme les derniers ſoupirs de ce grand-homme ; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'eſt plus ſorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

L.

M.

S.

T.

V.

Fin de la Table du tome ſeizième et dernier.


CE


a39003 002350840b